



Investir dans les populations rurales

## Consultation sur la Quatorzième reconstitution des ressources du FIDA

Première session  
Rome, 7-8 mai 2026

---

### Projet de rapport sur FIDA14

---

Cote du document: IFAD14/1/R.4

Point de l'ordre du jour: 4

Date: 10 avril 2026

Distribution: Publique

Original: Anglais

**POUR: EXAMEN**

**Documents de référence:** Le FIDA à mi-parcours de sa Treizième reconstitution des ressources (IFAD14/1/R.2); Orientations stratégiques pour FIDA14 ([IFAD14/Launch/R.2](#)).

---

---

#### Questions techniques:

**Federica Diamanti**

Vice-Présidente adjointe  
Département des relations extérieures  
courriel: [f.diamanti@ifad.org](mailto:f.diamanti@ifad.org)

**Ronald Hartman**

Directeur  
Division de l'engagement, des partenariats et de la  
mobilisation des ressources à l'échelle mondiale  
courriel: [r.hartman@ifad.org](mailto:r.hartman@ifad.org)

**Diane Menville**

Vice-Présidente adjointe et Responsable des  
finances en chef  
Département des opérations financières  
courriel: [d.menville@ifad.org](mailto:d.menville@ifad.org)

**Raniya Sayed Khan**

Responsable principale des partenariats,  
reconstitution des ressources  
Division de l'engagement, des partenariats et de la  
mobilisation des ressources à l'échelle mondiale  
courriel: [raniya.khan@ifad.org](mailto:raniya.khan@ifad.org)

---

*Des informations complémentaires sur la reconstitution des ressources sont disponibles à l'adresse [www.ifad.org/fr/reconstitution-des-ressources](http://www.ifad.org/fr/reconstitution-des-ressources).*

### **Remarque concernant le présent document**

Le présent document contient l'avant-projet du Rapport de la Consultation sur la Quatorzième reconstitution des ressources du FIDA (Rapport sur FIDA14). Établi par direction à partir du document intitulé « Orientations stratégiques pour FIDA14 » et présenté à la session de lancement de FIDA14, il vise à poursuivre le dialogue avec les États membres et à présenter de manière plus détaillée les propositions concernant les priorités stratégiques de FIDA14. Il s'agit par ailleurs d'une première contribution sur l'approche opérationnelle du FIDA et son cadre financier.

Le document a donc vocation à amorcer le dialogue et non à entériner un texte. Il expose les propositions de la direction et les données factuelles extraites du portefeuille du FIDA, d'évaluations indépendantes et de l'analyse de la demande des pays. Tous les éléments du rapport final n'y sont pas encore. Les États membres sont invités à examiner le rapport d'un œil critique afin de relever les points pour lesquels il serait nécessaire d'apporter des clarifications ou de relever le niveau d'ambition, et ainsi contribuer à en définir les versions ultérieures.

### **Éléments figurant dans le présent projet**

- Une trame stratégique d'ensemble pour FIDA14, qui définit le contexte et la justification de la reconstitution des ressources.
- Une version plus détaillée du cadre proposé pour FIDA14, notamment les priorités thématiques et les domaines d'intervention.
- Une vue d'ensemble du modèle opérationnel du FIDA et de l'évolution suivie par l'institution au cours des derniers cycles de reconstitution des ressources dans un souci d'impact et d'ajustement à sa mission.
- Un projet de cadre financier assorti de scénarios.
- Trois annexes techniques qui viennent étayer le cadre financier, à savoir i) les modalités et conditions des prêts concessionnels de partenaires; ii) la note technique sur l'encaissement anticipé des contributions de base à la reconstitution des ressources; iii) les contributions additionnelles de base pour le climat.

Un document distinct, dans lequel sont exposés l'approche proposée pour la définition des engagements stratégiques et des mesures contrôlables, ainsi que le Cadre de gestion des résultats – qui comprend les indicateurs pouvant être ajoutés, supprimés ou ajustés –, a été distribué préalablement à la présente session.

### **Éléments ne figurant pas encore dans le présent projet**

Les éléments ci-après seront élaborés suivant les commentaires des États membres et les travaux analytiques en cours, et annexés aux versions ultérieures du rapport:

- La version intégrale de la matrice des engagements et des mesures contrôlables – qui sera présentée à la deuxième session de la Consultation en fonction des travaux de la première session.
- Le Cadre de gestion des résultats assorti d'indicateurs et de cibles étoffés – qui sera présenté en même temps que la matrice des engagements, à la deuxième session.
- Les prévisions relatives aux impacts pour FIDA14 – qui seront exposées en amont de la deuxième session.
- Les améliorations techniques apportées au cadre et aux scénarios de financement.
- Les réponses aux demandes spécifiques formulées par des États membres dans le cadre de la première session.
- La version définitive des annexes techniques relatives au cadre de financement de FIDA14, notamment le taux de change pour FIDA14, et les directives relatives aux annonces de contributions.

## Principales étapes de l'élaboration du rapport

- **Première session (session en cours):** examen du document intitulé Le FIDA à mi-parcours de sa Treizième reconstitution des ressources, et tenue des délibérations sur les priorités stratégiques, le cadre proposé pour FIDA14 et le cadre financier.
- **Intersession:** un séminaire informel partant des débats sur les engagements, le Cadre de gestion des résultats et les scénarios pourra être organisé entre les première et deuxième sessions (juin/juillet), si les États membres en font la demande. Une version révisée du projet de Rapport sur FIDA14 sera distribuée aux fins d'une consultation en ligne avant la deuxième session.
- **Deuxième session (29-30 octobre 2026):** le projet de Rapport sur FIDA14 présenté à la deuxième session comprendra l'ensemble des avis recueillis, une version actualisée du cadre financier (accompagné des annexes pertinentes), le Cadre de gestion des résultats au complet, ainsi que les propositions concernant les engagements stratégiques. Une synthèse des observations reçues dans le cadre de la consultation en ligne, ainsi que la réponse de la direction au sujet des suites qui y auront été données, sera distribuée en même temps que la version révisée du rapport. Un projet de résolution sur FIDA14 sera également présenté pour examen à cette session.
- **Troisième session (14-15 décembre 2026):** les versions définitives du Rapport et de la résolution sur FIDA14 seront présentées, en vue de leur soumission au Conseil des gouverneurs.

## Table des matières

<b>Résumé</b>	<b>iv</b>
<b>I. Introduction</b>	<b>1</b>
<b>II. L'investissement rural au service de la stabilité et d'une croissance partagée: contexte mondial et rôle du FIDA</b>	<b>2</b>
A. Dynamiques structurantes des réalités rurales: possibilités à exploiter et défis à relever	2
B. La proposition de valeur du FIDA dans un contexte mondial plus exigeant	4
<b>III. FIDA14 – Investir dans les populations rurales: œuvrer pour la sécurité alimentaire, la croissance économique et la stabilité</b>	<b>7</b>
A. Domaines prioritaires	9
I. Marchés: libérer le potentiel rural	9
II. Emploi rural: autonomiser les jeunes	13
III. Résilience: investir dans des communautés rurales pacifiques et adaptables	16
B. Vecteurs d'impact	20
I. Développement et investissements du secteur privé	20
II. L'innovation comme moteur d'un impact transposable à plus grande échelle	25
C. Lutter contre les facteurs de pauvreté et de vulnérabilité grâce à la méthode de ciblage du FIDA	27
<b>IV. Produire un impact grâce à des programmes de pays intégrés</b>	<b>28</b>
A. Un programme de travail intégré, garant d'agilité et adapté au contexte	28
B. Des partenariats en tant que plateformes au service de l'ampleur et de l'impact	31
<b>V. Une institution adaptée aux objectifs visés</b>	<b>33</b>
A. Priorité à l'agilité opérationnelle	33
B. Étoffer la boîte à outils financière du FIDA pour en faire une plateforme d'investissements catalyseurs	35
<b>VI. FIDA14: cadre financier et impact</b>	<b>37</b>
<b>VII. Conclusion</b>	<b>45</b>

### Annexes

- I. Modalités et conditions des prêts concessionnels de partenaires
- II. Note technique sur l'encaissement anticipé des contributions de base à la reconstitution des ressources
- III. Note technique sur les contributions additionnelles de base pour le climat

## Résumé

1. Les économies et les communautés du monde rural représentent un immense gisement de revenus, de sécurité alimentaire et de stabilité à long terme parmi les bouleversements mondiaux. Clé de voûte des systèmes alimentaires, elles sont une source importante d'emploi jeune et de préservation des ressources naturelles. Or elles doivent faire face aux chocs climatiques, aux débordements des conflits, à la faible intégration des marchés et à un accès limité aux financements. Lorsque les revenus ruraux marquent le pas, l'insécurité alimentaire et l'instabilité s'aggravent. A contrario, lorsque les économies rurales se développent, les pays renforcent leur résilience, de nouveaux emplois voient le jour et la cohésion sociale progresse, ce qui conduit à une stabilité à long terme.
2. La Quatorzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA14) est l'occasion pour le Fonds d'aiguiser son action en partant d'un modèle éprouvé, en mobilisant des fonds catalytiques et en resserrant l'exécution:
  - i) **Le FIDA est l'institution financière internationale qui intervient au premier kilomètre<sup>1</sup>, et rapproche les économies rurales des marchés, des investissements et des débouchés à saisir.** Les économies rurales demeurent chroniquement sous-financées. Les petits exploitants perçoivent moins de 20% du prix final des produits alimentaires qui circulent dans les filières. Environ 70% des petites et moyennes entreprises agroalimentaires n'ont pas suffisamment accès à des financements<sup>2</sup>. Il s'agit là d'obstacles structurels, que les autres bailleurs de fonds ne sont pas à même d'écarter. En réunissant dans un programme de pays unique et intégré les prêts concessionnels, les dons, la participation à l'élaboration des politiques, l'assistance technique et la mobilisation du secteur privé, le FIDA trace un trait d'union entre les acteurs du premier kilomètre et des marchés, des infrastructures et des investisseurs de plus grande envergure.
  - ii) **Le FIDA aborde FIDA14 doté des fondamentaux qui sont le gage d'une institution plus solide et plus efficace.** La décentralisation a amené la prise de décisions au plus près des pouvoirs publics et des communautés, et l'a adossée à des capacités techniques régionales et à un ciblage plus précis au niveau du portefeuille. Les réformes financières, notamment la consolidation des dispositions relatives aux fonds propres et l'optimisation du bilan, ont conforté la viabilité financière du FIDA au fil du temps et lui ont donné davantage de moyens de tirer parti de ses fonds propres. La mobilisation du secteur privé a été institutionnalisée, et fait intervenir des compétences spécialisées, des processus opérationnels actualisés et le Programme de financement du secteur privé. Plus récemment, le réajustement institutionnel a contribué à faire coïncider davantage les structures, les processus et les ressources avec les priorités en matière d'exécution, dans l'intérêt de l'efficacité opérationnelle et du recentrage des activités. Ces acquis promettent des résultats plus prévisibles et plus concrets dans le cadre de FIDA14.

<sup>1</sup> Ce que d'autres appellent souvent le « dernier kilomètre », le FIDA considère qu'il s'agit du « premier kilomètre ». Le premier kilomètre désigne les communautés les plus reculées, les plus exclues et les plus mal desservies – celles qui sont les plus éloignées des marchés formels, des systèmes financiers et du financement du développement. C'est dans ces zones que les petits exploitants agricoles cultivent les aliments qui nourrissent non seulement leurs communautés, mais aussi le reste du monde. Ces communautés rencontrent souvent les plus grands obstacles aux débouchés et à l'investissement, mais possèdent un potentiel de transformation considérable lorsqu'elles sont ciblées par un appui inclusif et local.

<sup>2</sup> ISF Advisors et Mastercard Foundation Rural and Agricultural Finance Learning Lab. 2019. [Pathways to Prosperity: Rural and Agricultural Finance State of the Sector Report](#).

- iii) **Le modèle du FIDA est gage d'impact à grande échelle.** Depuis la création du FIDA, pour chaque dollar de contribution de base versé, environ six dollars ont été investis sur le terrain, dans les communautés rurales. Les résultats confirment que ce modèle est efficace – et qu'il gagne en robustesse. Les projets clôturés pendant la période couverte par FIDA12 ont généré un accroissement moyen des revenus de l'ordre de 34%, tandis que le taux correspondant pendant FIDA11 s'élevait à 23%. Dans les projets où le secteur privé s'est fortement mobilisé, les hausses des revenus ont atteint 64%<sup>3</sup>. Ces résultats sont le fruit d'un modèle qui a été évalué de manière indépendante et qui a été consolidé au fil des cycles de reconstitution successifs.
- iv) **Le cap à suivre est celui de l'approfondissement de l'impact – et l'offre de FIDA14 est conçue en ce sens.** Le constat est clair: la profondeur de champ provient d'une combinaison intégrée d'interventions ciblées et coordonnées abordant d'un seul tenant les problèmes propres aux ménages ruraux et reliant entre elles les mesures en faveur de l'accès aux marchés, des compétences, des services financiers et de la résilience, plutôt que de procéder en vase clos<sup>4</sup>. Dans le cadre de FIDA14, des données factuelles sont mises à profit pour que tous les programmes de pays incorporent ces interventions groupées. La forte décentralisation y contribue également – les équipes régionales et les équipes de pays peuvent désormais ajuster la combinaison de solutions et d'interventions envisagées selon le contexte du pays.
- v) **FIDA14 resserre l'approche programmatique autour de trois piliers – les marchés, l'emploi rural et la résilience –, qui sont assortis de deux vecteurs transversaux: le développement et l'investissement dans le secteur privé, et l'innovation.** Le premier pilier passe de l'accès aux marchés au renforcement des systèmes qui les entourent. L'emploi rural fait l'objet d'un pilier à part entière consacré notamment à l'emploi, aux compétences et à l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes. La résilience n'est pas abordée comme un axe distinct, mais prise en compte d'emblée dans le cadre de la programmation économique. Le développement dans le secteur privé est intégré à l'ensemble des programmes de pays au lieu de faire l'objet d'un programme institutionnel spécifique. S'agissant de l'innovation, la stratégie d'expérimentation en silo est remplacée par l'intégration systématique des solutions éprouvées dans l'ensemble des opérations. Sans perdre en cohérence de l'offre, le séquençage, l'agencement et le poids respectif de chaque élément varient selon le contexte national. Cette différenciation devient systématique avec la décentralisation complète intervenue dans le cadre de FIDA13: les équipes régionales procèdent à l'ajustement des piliers, des vecteurs et des instruments pour les adapter aux priorités et aux contraintes propres à chaque pays, afin d'établir une différenciation concrète entre les interventions que le FIDA mène en contexte de fragilité et celles qu'il déploie dans les économies dynamiques à revenu intermédiaire.

<sup>3</sup> FIDA. 2025. [Rapport d'évaluation de l'impact dans le cadre de FIDA12](#) et FIDA. 2025. [Une issue à la pauvreté: la ligne médiane entre envergure et profondeur de l'impact](#).

<sup>4</sup> FIDA. 2025. [Rapport d'évaluation de l'impact dans le cadre de FIDA12](#).

- vi) **La participation du secteur privé est essentielle si l'on souhaite amplifier l'impact et l'ancrer dans la durée.** Les ressources publiques ne suffisent pas, à elles seules, à financer la transformation du monde rural à l'échelle voulue. La capacité du FIDA à démontrer que les marchés du premier kilomètre sont matière à investissement est précisément ce qui lui permet d'attirer des capitaux privés vers le monde rural. Dans le cadre des opérations souveraines, le Fonds collabore avec les pouvoirs publics pour diminuer les risques, consolider les facteurs structurants et constituer des réserves de placements viables à l'intention des investisseurs commerciaux. En parallèle de ces opérations souveraines, le FIDA a recours aux investissements non souverains pour financer le secteur privé, ce qui permet de combler les angles morts de l'accès aux financements et d'attirer d'autres bailleurs de fonds. L'enjeu réside certes dans l'échelle des financements, mais aussi dans celle de l'impact, dans sa pérennisation et dans l'innovation. Dans les opérations souveraines, les projets dont l'exécution mobilise activement les acteurs privés engendrent des gains quatre fois supérieurs à ceux obtenus dans les projets où la participation du secteur privé est négligeable<sup>5</sup>. Partant de ces données factuelles, FIDA14 intensifiera et systématisera la participation du secteur privé dans les opérations tant souveraines que non souveraines.
- vii) **Dans un système en pleine réforme, les partenariats doivent tirer parti des complémentarités.** Les organismes de développement sont appelés à réduire la fragmentation et à gagner en efficacité. Dans le cadre de FIDA14, la collaboration avec les banques multilatérales de développement, les organismes techniques et financiers régionaux et locaux, et le système des Nations Unies sera renforcée en tenant compte de leurs avantages comparatifs respectifs. Le FIDA se distingue par sa spécialisation sectorielle, ses connaissances techniques et son impact sur le développement rural. En reliant les acteurs du premier kilomètre aux grandes sources de financement et d'investissement, aux programmes axés sur les infrastructures et aux plateformes de politiques publiques, les partenariats décuplent les effets que le FIDA obtiendrait seul. C'est vrai aussi pour le secteur privé. Le FIDA doit être une plateforme de rencontre entre complémentarités et de levée de fonds, sans chevauchements.
- viii) **Les ressources de base sont le socle, et les niveaux de reconstitution des ressources déterminent les ambitions qu'il est permis de viser.** Les contributions au titre de la reconstitution des ressources (contributions de base, contributions additionnelles de base pour le climat et prêts concessionnels de partenaires) sont la composante centrale du modèle financier du FIDA. Elles permettent d'offrir le degré de concessionnalité requis pour les pays à faible revenu et les pays en situation de fragilité ou de conflit. Par ailleurs, elles atténuent les risques et ouvrent la porte à des montages financiers structurés propres à attirer des capitaux privés. Surtout, elles viennent consolider la base de fonds propres du FIDA, ce qui permet à celui-ci de faire appel aux marchés financiers pour mobiliser des financements supplémentaires, et de remplir son mandat universel. Les niveaux de reconstitution des ressources influent directement sur la marge de manœuvre du FIDA: le volume du programme de prêts et dons, le niveau de concessionnalité requis pour que le Fonds conserve son avantage comparatif et réponde aux besoins de son groupe cible, et le volume d'investissements cofinancés susceptible d'être débloqué grâce aux ressources concessionnelles.

<sup>5</sup> *Ibid* et FIDA. 2025. [Une issue à la pauvreté: la ligne médiane entre envergure et profondeur de l'impact.](#)

- ix) **Des engagements ciblés et des priorités institutionnalisées pour mieux respecter le principe de responsabilité.** FIDA14 propose une approche définissant un cadre des engagements resserré, conforme aux capacités institutionnelles et concrétisable pendant la période de reconstitution des ressources correspondante. Les priorités des cycles antérieurs, consignées sous la forme d'engagements assortis de délais – comme l'action climatique et l'inclusion sociale – font désormais partie intégrante du modèle opérationnel fondamental du FIDA et s'appliquent systématiquement à l'ensemble des activités, la performance étant suivie au moyen du Cadre de gestion des résultats. L'institution peut ainsi suivre ses progrès et rendre compte de son action devant les États membres.
  - x) **FIDA14 vise une transformation économique durable.** Le FIDA entend améliorer la manière dont les économies rurales opèrent, en rapprochant les populations rurales des marchés, en créant des emplois au profit d'une jeunesse en pleine expansion, et en renforçant la capacité de résilience face aux chocs. Cela ne peut se faire sans l'appui politique et le soutien financier continus des États membres. Un appui solide ferait de FIDA14 un facteur de stabilisation prévisible, extensible et durable au service des sociétés rurales.
3. Ce cycle de reconstitution des ressources est l'occasion d'une montée en puissance des investissements au profit du premier kilomètre, gage de sécurité alimentaire, de croissance économique et de stabilité.

# Projet de rapport sur FIDA14

## I. Introduction

1. À sa quarante-neuvième session, en février 2026, le Conseil des gouverneurs du FIDA a établi la Consultation sur la Quatorzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA14) et lui a demandé de soumettre un rapport sur les résultats de ses délibérations à la cinquantième session, en février 2027. Reprenant le document sur les orientations stratégiques examiné avec les membres à la session informelle en amont de la Consultation, qui s'est tenue en décembre 2025, le présent projet de rapport énonce de manière plus détaillée les propositions initialement formulées par la direction en vue de guider les discussions menées avec les États membres sur les priorités stratégiques de FIDA14, ainsi que sur l'approche opérationnelle et le cadre financier pour la période 2028-2030.
2. Ce cycle de reconstitution des ressources intervient sur fond de difficultés structurelles dans le domaine du développement au niveau mondial. La marge de manœuvre budgétaire se resserre, les vulnérabilités liées à l'endettement sont en hausse, les chocs liés aux changements climatiques et aux conflits s'intensifient, et l'aide publique au développement s'amenuise, ce qui accentue la pression qui pèse sur les économies rurales. Les zones rurales abritent la majorité des populations les plus pauvres au monde. Elles sont également la clé de voûte des systèmes alimentaires nationaux et emploient près de 40% de la main-d'œuvre mondiale. Pourtant, elles demeurent chroniquement sous-financées<sup>6</sup>. Lorsque les revenus ruraux marquent le pas, l'insécurité alimentaire et la pauvreté s'aggravent, le rythme des déplacements de populations s'accélère et les conditions qui sous-tendent la stabilité locale et nationale se détériorent<sup>7</sup>. Il n'était jamais apparu aussi indispensable d'investir durablement dans le monde rural, tout comme il n'a jamais été aussi urgemment nécessaire de produire des résultats mesurables et durables.
3. Le FIDA a évolué et se tient prêt. Seule institution financière internationale qui se consacre exclusivement à l'agriculture et au développement rural, il dispose des compétences techniques, de la présence dans les pays et de l'architecture financière requises pour mener à bien la transformation du monde rural au premier kilomètre. À l'orée de FIDA14, le FIDA est une institution bien plus solide qu'il y a dix ans; il est désormais prêt à déployer à plus grande échelle le fruit de ses efforts, avec plus de finesse et plus de retours d'expérience.
4. Les propositions du présent rapport s'articulent autour de trois piliers qui se renforcent mutuellement (les marchés, l'emploi rural et la résilience), étayés par deux vecteurs transversaux (le développement et l'investissement dans le secteur privé, et l'innovation). Le FIDA resserre par-là consciemment son offre en se fondant sur l'évaluation indépendante, sur les données issues des évaluations de l'impact et sur la demande des pays. Les sections ci-après présentent le contexte mondial de cet investissement, la proposition de valeur du FIDA et les visées de FIDA14. La section financière expose les scénarios initiaux de reconstitution des ressources qui seront soumis aux États membres pour examen. Le dispositif de responsabilité effective, décrit dans un document à part sur l'approche proposée concernant les engagements et le Cadre de gestion des résultats, sera progressivement enrichi tout au long de la Consultation, à partir des orientations données par les États membres.

<sup>6</sup> Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). 2024. [FAOSTAT: Indicateurs de l'emploi: Agriculture et systèmes agroalimentaires](#).

<sup>7</sup> FAO, FIDA, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Organisation mondiale de la Santé et Programme alimentaire mondial. 2025. [L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2025 – Lutter contre la forte inflation des prix des produits alimentaires pour améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition](#).

## II. L'investissement rural au service de la stabilité et d'une croissance partagée: contexte mondial et rôle du FIDA

### A. Dynamiques structurantes des réalités rurales: possibilités à exploiter et défis à relever

5. Les zones rurales demeurent au cœur des mesures prises au niveau mondial pour éliminer la faim, la pauvreté et l'instabilité. En 2024, jusqu'à 720 millions de personnes souffraient de la faim, et 2,3 milliards de l'insécurité alimentaire<sup>8</sup>. Les taux de pauvreté en milieu rural sont plus de trois fois supérieurs à ceux enregistrés en milieu urbain, signe de l'écart qui perdurent en matière d'accès à la terre, à l'emploi, au financement, aux infrastructures et aux marchés<sup>9</sup>. Dans bon nombre de régions en développement, les agriculteurs ne parviennent qu'à 30 à 50% des rendements possibles. Par ailleurs, dans les systèmes alimentaires, la valeur est principalement générée hors exploitation: moins d'un quart de la valeur ajoutée créée dans les systèmes agroalimentaires provient de l'agriculture primaire, l'essentiel étant imputable aux activités de transformation, de logistique et de distribution et aux services<sup>10</sup>. D'importants gains d'efficacité restent en outre possibles tout au long de la filière, étant donné que les pertes et gaspillages de nourriture représentent entre 30 et 50% de la production alimentaire mondiale<sup>11</sup>. En raison de ces obstacles structurels, les revenus et les emplois produits par les économies rurales demeurent bien en deçà de ce qu'autoriserait le potentiel productif de ces dernières.
6. Le rendement des investissements offert par les économies rurales figure pourtant parmi les plus élevés. La croissance agricole est deux à trois fois plus efficace pour réduire la pauvreté que celle obtenue dans tout autre secteur<sup>12</sup>, et elle a contribué à hauteur de plus de moitié à réduire la pauvreté en Afrique subsaharienne<sup>13</sup>. La transformation des systèmes alimentaires pourrait déboucher sur des gains économiques nets de l'ordre de 5 000 à 10 000 milliards d'USD par an sur le plan sanitaire, environnemental et économique<sup>14</sup>. La résorption des déficits chroniques de financement qui entravent la participation des petits exploitants aux marchés n'est pas seulement un impératif de développement; c'est aussi un enjeu économique.
7. Les tendances démographiques justifient l'urgence mais sont aussi une chance. Sur 1,3 milliard de jeunes, 60% vit dans des pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire inférieur, souvent en zone rurale<sup>15</sup>. Dans les pays à faible revenu, moins de 20% de jeunes bénéficient d'un emploi régulièrement rémunéré<sup>16</sup>, tandis que 55% des jeunes travailleurs dans le monde occupent un emploi informel ou vulnérable. D'ici à 2050, 70% des jeunes vivront dans des pays en difficulté de développement chronique<sup>17</sup>. En investissant comme il se doit dans les compétences,

<sup>8</sup> Ibid.

<sup>9</sup> Banque mondiale. 2024. [Poverty, Prosperity, and Planet Report 2024: Pathways Out of the Polycrisis](#).

<sup>10</sup> FAO. 2024. [La Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2024. Pour une transformation des systèmes agroalimentaires axée sur la valeur](#).

<sup>11</sup> Baykoca, B., Yilmaz, S. 2025. « [Understanding food loss patterns across developed and developing countries using a GDP, growth rate, and health expenditure-based typology](#) ». *Scientific Reports* 15, 27597.

<sup>12</sup> Christiaensen, L. et Martin, W. 2018. « [Agriculture, structural transformation, and poverty reduction: Eight new insights](#) », *World Development*, vol. 109, p. 413-416.

<sup>13</sup> De Janvry, A. et Sadoulet, E. 2010. « [Agricultural growth and poverty reduction: Additional evidence](#) », *The World Bank Research Observer*, vol. 25(1), p. 1-20.

<sup>14</sup> Ruggeri Laderchi, C., Lotze-Campen, H., DeClerck, F. et al. 2024. [The Economics of the Food System Transformation](#). Food System Economics Commission (FSEC), Global Policy Report.

<sup>15</sup> Organisation des Nations Unies. 2026. *World Population Highlights 2026: Youth*. <https://desapublications.un.org/file/21644/download>.

<sup>16</sup> Bureau international du Travail (BIT). 2024. [Global Employment Trends for Youth 2024: Decent work, brighter futures](#).

<sup>17</sup> Organisation des Nations Unies. 2026. *World Population Highlights 2026: Youth*. <https://desapublications.un.org/file/21644/download>.

le développement des entreprises et l'accès aux marchés, cette population croissante peut devenir source de transformation rurale plutôt que d'instabilité.

8. Les systèmes agroalimentaires emploient plus de 64% de la main-d'œuvre en Afrique<sup>18</sup> et sont le principal pourvoyeur de moyens d'existence dans une grande partie de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique latine. L'élargissement de la desserte numérique ouvre le champ des possibles: plus de 90% de la population mondiale vit à la portée d'un réseau de téléphonie mobile et des centaines de millions d'utilisateurs ruraux détiennent un compte de services monétaires par téléphonie mobile. Lorsqu'ils sont couplés aux investissements en faveur des entreprises rurales et des filières, les outils numériques permettent de réduire les coûts de transaction, d'élargir l'accès au financement et aux marchés, et d'améliorer l'information sur le climat et la gestion des risques. L'intelligence artificielle (IA) accélère cette dynamique en favorisant l'agriculture de précision, la personnalisation des services consultatifs et l'aménagement d'un accès plus efficient aux marchés à une échelle et à un coût qui étaient auparavant inenvisageables. L'IA et les plateformes numériques transforment les marchés du travail, les filières agricoles et les systèmes financiers à un rythme auquel la plupart des institutions rurales ne peuvent s'adapter. En l'absence d'investissements délibérés dans les infrastructures numériques, les compétences et l'inclusion en milieu rural, ces bouleversements risquent d'accentuer la fracture entre les économies urbaines connectées et le premier kilomètre, qui passe à côté de la transformation. La desserte numérique ne peut, à elle seule, susciter une transformation; elle doit s'imbriquer dans des systèmes de marché qui fonctionnent et doit s'accompagner de conditions servant les intérêts des producteurs et des entreprises rurales.
9. La fragilité est un facteur aggravant. Environ 70% des personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë vivent dans des pays en situation de fragilité ou touchés par des conflits<sup>19</sup>. L'insécurité alimentaire et l'instabilité politique sont étroitement liées: lorsque les moyens d'existence ruraux s'effondrent, le rythme des déplacements de populations s'accélère, les tensions sociales s'exacerbent et il devient plus difficile d'instaurer les conditions propices au relèvement. À l'inverse, lorsque les économies rurales se remettent d'aplomb – grâce à la croissance des revenus, au bon fonctionnement des systèmes alimentaires et au développement de l'emploi –, les bases de la stabilité à long terme s'en retrouvent consolidées. Investir dans les économies rurales, c'est également investir dans la stabilité.
10. La longue période d'instabilité géopolitique et de conflits récurrents a produit dans les chaînes d'approvisionnement en énergie, en engrais et en produits alimentaires une volatilité chronique, d'où une hausse des coûts de production des agriculteurs et une érosion du pouvoir d'achat des ménages ruraux acheteurs nets de denrées alimentaires, et a déclenché une suite d'interventions d'urgence qui supplantent les investissements à long terme dont les économies rurales ont besoin. Il est dès lors essentiel de consolider les chaînes locales d'approvisionnement en intrants, les outils abordables de gestion des risques et les systèmes de production adaptatifs efficients, tant pour absorber les chocs que pour gérer la volatilité persistante des prix dont les causes sont hors de portée des politiques nationales.
11. L'investissement rural est un facteur de stabilisation macroéconomique. Le renforcement des filières nationales réduit la dépendance aux importations et l'exposition aux fortes variations de prix externes. Les systèmes de marchés régionaux soutiennent les corridors commerciaux et les filières transfrontières, raccordent les petits producteurs à des marchés plus larges, et renforcent la résilience des systèmes alimentaires face aux perturbations de l'approvisionnement.

<sup>18</sup> FAO. 2024. Indicateurs de l'emploi: Agriculture et systèmes agroalimentaires. Disponible à l'adresse suivante: <https://www.fao.org/newsroom/detail/faostat-afs-employment-data/fr>.

<sup>19</sup> Réseau d'information sur la sécurité alimentaire et Réseau mondial contre les crises alimentaires. 2025. [Global Report on Food Crises 2025](#).

L'accroissement des revenus en milieu rural et le développement de l'emploi allègent la pression budgétaire associée aux ripostes d'urgence engagées à répétition et contribuent, à terme, à élargir la base de ressources internes et à renforcer la résilience budgétaire nationale.

12. Les arguments militant en faveur de l'investissement dans la transformation rurale sont à la fois pressants et solidement étayés. Il faut ici faire en sorte que les financements disponibles soient déployés de la manière la plus efficace possible, c'est-à-dire qu'ils produisent un effet catalyseur, rigoureusement ciblés, et qu'ils soient mobilisés durablement dans les pays. Le FIDA fait jouer ensemble son expertise sectorielle approfondie, ses modèles d'intervention éprouvés et son architecture financière en vue de canaliser les ressources là où elles produiront le meilleur rendement.

## **B. La proposition de valeur du FIDA dans un contexte mondial plus exigeant**

### **Le FIDA est la seule institution financière internationale consacrée au premier kilomètre**

13. Le FIDA est la seule institution financière internationale consacrée exclusivement à l'agriculture et au développement rural, et a plus spécifiquement à atteindre les zones les plus reculées, là où la pauvreté est la plus profonde et où commence le développement. Dans ces territoires, les petits producteurs et les petites et moyennes entreprises rurales cultivent les aliments qui nourrissent non seulement leurs communautés, mais le monde entier. Ils se heurtent toutefois à d'importants obstacles qui entravent l'accès aux marchés, aux financements et aux services nécessaires à la bonne marche des économies rurales dynamiques, puisque pendant longtemps, les principaux mécanismes de financement du développement n'ont pas servi leurs besoins. L'approche du FIDA, axée sur l'être humain, a toujours visé à faire en sorte que les investissements parviennent aux populations qui risquent le plus d'être laissées pour compte, tandis que sa forte présence dans les pays et ses partenariats locaux permettent au Fonds de renforcer l'appropriation locale et d'amener une transformation à partir du terrain. En tant qu'institution financière internationale notée AA+, et fort de la gouvernance inclusive d'une institution multilatérale regroupant 180 États membres, le Fonds peut se prévaloir de sa crédibilité financière et de sa portée universelle. Depuis la création du FIDA, pour chaque dollar de contribution de base versé, environ six dollars ont été investis dans les communautés rurales<sup>20</sup>.

- a) **Portée.** Le FIDA touche des populations et des territoires inaccessibles aux autres bailleurs. Ses cadres de ciblage orientent les ressources vers les petits producteurs, les travailleurs sans terre, ainsi que les femmes, les jeunes, les peuples autochtones et les personnes handicapées en milieu rural, et vers les personnes vivant dans des situations de fragilité ou de conflit. Plus de la moitié des participants aux projets du Fonds vivent dans des situations de fragilité ou dans des environnements exposés aux risques climatiques. Grâce à sa présence dans les pays – qui s'étend désormais à plus de 45 bureaux –, le FIDA peut se mobiliser durablement dans des zones reculées et complexes, là où les perspectives commerciales sont plus restreintes, et les risques, plus élevés. La majorité du financement du FIDA est destinée aux pays les plus pauvres, ce qui fait de l'institution une source majeure de financement concessionnel en faveur de l'agriculture et du développement rural.

<sup>20</sup> En s'appuyant sur les 11,12 milliards d'USD de capitaux reçus depuis sa création, le Fonds a mobilisé un programme de travail de 67,44 milliards d'USD au total, soit 26,56 milliards d'USD de financements approuvés par le FIDA (incluant les dons au titre du guichet mondial/régional) et 40,88 d'USD de cofinancements nationaux et internationaux. Rapport annuel du FIDA 2024.

- b) **Pertinence.** Le mandat du FIDA est directement aligné sur les enjeux du développement les plus pressants du moment. L'insécurité alimentaire et l'absence de débouchés économiques en milieu rural sont les principaux facteurs à l'origine des migrations forcées et de l'instabilité. Étant donné la pression démographique qui pèse sur les pays en développement, notamment en Afrique, l'urgence d'investir en faveur de l'emploi rural est évidente. Les chocs liés au climat et à la fragilité s'intensifient. Pour autant, l'investissement rural demeure chroniquement sous-financé au regard des rendements avérés. Le fait que le FIDA se concentre exclusivement sur l'agriculture et le développement rural signifie que ses ressources, ses compétences techniques et son engagement au niveau des pays sont intégralement calibrés en vue de prendre en main ces enjeux. Les analyses de la demande des pays confirment que les trois piliers de FIDA14 (marchés, emploi rural et résilience) sont bel et bien conformes aux attentes exprimées par les pouvoirs publics et les communautés rurales.
- c) **Résultats.** Le modèle du FIDA produit un impact solide, mesurable et attribuable au portefeuille du Fonds. Le Rapport d'évaluation de l'impact dans le cadre de FIDA12 a montré que les investissements appuyés par le FIDA ont amélioré les revenus de 49 millions de personnes (de 34% en moyenne), l'accès aux marchés de 39 millions de personnes (augmentation moyenne de 35%), la production agricole de 40 millions de personnes (de 34% en moyenne) et la résilience de 10 millions de personnes (de 5% en moyenne)<sup>21</sup> en milieu rural. Ces chiffres agrégés sont le fruit d'un portefeuille progressivement façonné en fonction des approches les plus efficaces, preuves à l'appui: investissements à forte intensité dans les filières, large participation du secteur privé et interventions groupées ciblant plusieurs contraintes simultanément.
- d) **Ressources.** Le FIDA offre une plateforme d'investissement unifiée qui mobilise des capitaux provenant de différentes sources, les mixe et les oriente au service de la transformation rurale. Entre 2022 et 2024, le FIDA a atteint un ratio de cofinancement record de 1/2,34 et dépassé la cible fixée à 1/1,5<sup>22</sup>. Il a levé 1 milliard d'USD auprès d'investisseurs tels que des caisses de retraite et des banques centrales, et mobilisé un montant de 1,14 milliard d'USD de fonds supplémentaires – principalement pour aider les petits exploitants à s'adapter face aux changements climatiques<sup>23</sup>. Rassemblant pouvoirs publics, banques publiques de développement, institutions multilatérales, donateurs bilatéraux, fonds d'affectation spéciale, fonds pour l'action climatique et investisseurs privés en un unique cadre de programmation par pays, le FIDA réduit la fragmentation, renforce l'appropriation nationale et fait en sorte que les ressources aillent là où elles sont le plus nécessaires.

### **Une institution remodelée à dessein à l'issue des réformes**

14. À l'orée de FIDA14, l'institution s'est considérablement renforcée. La décentralisation a rapproché la prise de décisions des pouvoirs publics et des communautés rurales. Plus de 45 bureaux de pays et bureaux régionaux sont désormais opérationnels et dotés d'une délégation de pouvoirs élargie, d'où une plus grande réactivité et des contacts plus rapides. Les bureaux de pays sont les principaux interlocuteurs des pouvoirs publics, des partenaires et des communautés, et font intervenir des équipes techniques régionales qui fournissent une expertise au niveau national afin d'accélérer la programmation et de l'adapter au contexte. Les bureaux régionaux décentralisés, confortés par des équipes techniques solides, apportent un meilleur appui technique et une meilleure prise de

<sup>21</sup> FIDA. 2025. [Rapport d'évaluation de l'impact dans le cadre de FIDA12](#).

<sup>22</sup> FIDA. 2025. [Rapport 2025 sur l'efficacité du FIDA en matière de développement](#)

<sup>23</sup> FIDA. 2025. [Vue d'ensemble des fonds supplémentaires reçus, engagés et utilisés en 2024](#).

- décisions. Le réajustement a permis de renforcer les fonctions, les processus et les ressources institutionnels et de les aligner plus étroitement sur les besoins en matière d'exécution. Enfin, la création du Bureau de l'efficacité du développement a permis à l'institution de tenir plus systématiquement compte des données factuelles lors de la conception de ses investissements, et de corrélérer politiques, qualité et impact de manière plus efficace.
15. Les réformes de son architecture financière et de son architecture de gestion des risques ont permis au FIDA de faire fructifier les contributions de base, y compris par l'effet de levier. Au nombre de ces réformes, citons le Cadre pour la soutenabilité de la dette, l'établissement de la Politique d'adéquation des fonds propres, fondée sur les risques, le renforcement du cadre de liquidités, et la consolidation des instruments d'emprunt en vertu de la version révisée du Cadre d'emprunt du FIDA. Le FIDA a ainsi conservé sa note de crédit AA+, étoffé les instruments dont il dispose, comme les placements privés, et diversifié les sources de financement au-delà des contributions des États membres. Des mesures récentes d'optimisation des fonds propres, notamment l'introduction d'indicateurs relatifs à la sensibilité au risque, comme le ratio de fonds propres utilisables, la suppression de la limite imposée par le ratio de levier – jugée trop prudente –, et la mise en place d'outils plus poussés de gestion des risques et des liquidités ont renforcé davantage les capacités du Fonds. La création du Bureau de la gestion globale des risques et son évolution subséquente, ainsi que le recrutement de spécialistes des risques opérationnels et financiers ont permis à l'institution de relever son niveau de maturité en matière de risques et d'atténuer ces derniers.
  16. La mobilisation du secteur privé a été institutionnalisée. La Stratégie relative aux opérations avec le secteur privé 2025-2030 établit le cadre régissant l'intégration croissante des opérations souveraines et des opérations non souveraines dans le cadre de FIDA14. Le Fonds a recruté des spécialistes du secteur privé pour une nouvelle division, tandis que les processus de conception de projet et les processus de supervision ont été revus. Le Programme de financement du secteur privé a posé un cadre fiable au service des opérations non souveraines. Ce qui constituait à l'origine un programme de réforme est aujourd'hui une composante essentielle du modèle opérationnel du FIDA.
  17. Le FIDA a amélioré tangiblement ses processus opérationnels en allégeant la documentation de conception des projets, en optimisant les examens de la qualité, et en simplifiant les procédures régissant les financements additionnels. Les outils numériques et l'IA ont accéléré cette dynamique, puisqu'ils ont automatisé des tâches courantes et permis au personnel d'avoir plus de temps pour s'occuper de la qualité des projets, la collaboration au niveau des pays et l'appui à la mise en œuvre. Ces ajustements ont contribué directement à consolider la capacité du FIDA, en tant qu'institution, à mettre l'accent sur l'exécution. En témoignent l'orientation resserrée au niveau du portefeuille et l'amélioration de la gestion de la réserve de projets, la meilleure préparation à l'exécution des projets, la plus grande efficacité des stratégies de pays et les montants élevés de cofinancement.
  18. Ces réformes ont jalonné le cheminement d'une institution qui, partie de la gestion d'un portefeuille composé de projets autonomes, est aujourd'hui à même de déployer à grande échelle des programmes de pays intégrés et décentralisés, en s'appuyant sur une architecture financière qui lui permet d'assembler des financements issus de sources diverses pour les orienter au service de la transformation rurale. FIDA14 ne prétend pas instaurer un nouveau modèle. Il vise à ce que le FIDA exécute son mandat à sa pleine capacité en exploitant l'architecture qu'il a édifiée, et tire parti de la maturité institutionnelle qu'il a acquise pour concevoir une offre programmatique plus ciblée et plus différenciée, qui enclenchera une transformation rurale adaptée aux contextes régionaux et nationaux.

### III. FIDA14 – Investir dans les populations rurales: œuvrer pour la sécurité alimentaire, la croissance économique et la stabilité

19. L'offre de FIDA14 se fonde sur trois sources de données factuelles. La première est l'évaluation indépendante: l'évaluation au niveau de l'institution sur FIDA11 et FIDA12 souligne constamment l'importance de l'établissement de priorités, de la cohérence et de l'alignement des ambitions sur les capacités institutionnelles. FIDA14 s'appuiera sur trois piliers clairement définis: les marchés, l'emploi rural et la résilience.
20. Ensuite, les données issues des évaluations de l'impact du FIDA montrent clairement que les résultats sont influencés par les éléments suivants:
  - i) des ensembles d'interventions ciblées et coordonnées qui ciblent différentes contraintes simultanément; ii) des approches axées sur les filières, qui apportent un appui non seulement à la production, mais aussi le groupage, à la transformation et à la commercialisation des produits; iii) la mobilisation d'acteurs du secteur privé dès le départ. Dans le cadre de FIDA14, ces principes orienteront la conception de tous les programmes.
21. La troisième source de données factuelles est la demande des pays. L'analyse des programmes d'options stratégiques pour les pays (COSOP), des projets en attente et des priorités nationales confirme que les pays recherchent: une meilleure intégration des marchés; des emplois productifs pour les jeunes ruraux; et la résilience face aux changements climatiques et aux chocs. L'innovation de FIDA14 tient à l'alignement rigoureux de l'offre du FIDA à la fois avec des approches dont l'efficacité est prouvée et avec les besoins des pays.
22. FIDA14 s'articule autour de trois piliers qui se renforcent mutuellement et de deux vecteurs transversaux.
  - a) Le pilier relatif aux **marchés** vise à renforcer les systèmes qui permettent aux marchés de fonctionner – en intégrant les filières, de la production à la commercialisation, en passant par la création de valeur ajoutée. Ce pilier traduit les gains de productivité en gains de revenus durables et transforme les économies rurales. Il ne s'agit plus d'aider les producteurs à accéder aux marchés, mais plutôt de faire en sorte que les systèmes de marché fonctionnent pour les populations rurales.
  - b) **L'emploi rural** devient une priorité dans le cadre de FIDA14. Les emplois productifs, les compétences et les possibilités offertes aux jeunes en matière d'entrepreneuriat ne sont pas des effets secondaires du développement des marchés. Ils jouent un rôle central dans la transformation du monde rural et pour la stabilité des pays dotés d'une population rurale importante, jeune et en augmentation rapide.
  - c) La **résilience** est consolidée grâce à l'intégration, directement dans la programmation, de l'adaptation aux changements climatiques, de la gestion des ressources naturelles et d'approches axées sur la fragilité. Les acquis en matière de développement doivent être protégés de sorte qu'ils ne soient pas perdus en cas de chocs répétés, de déplacements ou lorsque le pays est en situation de fragilité.
23. Deux vecteurs renforcent l'ampleur et la durabilité de l'impact pour l'ensemble des trois piliers. Le premier est le développement et l'investissement dans le secteur privé. Le rôle du FIDA est de faire en sorte que les marchés du premier kilomètre puissent attirer des investissements en réduisant les risques, en créant des réserves de projets et en attirant des capitaux commerciaux vers des marchés ruraux qui, en l'absence d'intervention, seraient négligés. Les opérations non souveraines élargissent le rayon d'action du Fonds en apportant des financements

directs aux entreprises et aux intermédiaires financiers qui offrent leurs services aux communautés rurales. Le deuxième vecteur est l'innovation. Au cours de FIDA14, l'accent sera mis sur l'adoption de solutions éprouvées dans toutes les opérations (recherche-développement agricole, outils numériques, plateformes mobiles, exécution assistée par l'IA, notamment). Ensemble, ces solutions mettent les technologies et les pratiques entre les mains des petits exploitants, réduisent les coûts de transaction, renforcent les informations relatives aux marchés et au climat, et permettent une gestion des programmes plus adaptative et fondée sur des données factuelles.

24. Les bureaux régionaux et les bureaux de pays dotés d'équipes techniques renforcées fournissent une expertise sectorielle dédiée au niveau national. Cette proximité change réellement la donne en ce qui concerne ce que le FIDA peut accomplir. Les équipes régionales peuvent adapter les piliers, les vecteurs et les instruments pour que leur offre corresponde aux priorités, aux contraintes et à la situation des marchés de chaque pays. Cette différenciation n'est pas nouvelle: le FIDA s'est toujours adapté au contexte national. Mais grâce au renforcement de ses capacités institutionnelles, le FIDA peut en faire plus, systématiquement, de manière plus approfondie, et en s'appuyant sur des données factuelles plus solides concernant ce qui fonctionne dans chaque contexte, en intégrant une perspective régionale. Les approches axées sur le programme de travail, qui associent des opérations souveraines, des investissements non souverains, des dons, l'attraction de cofinancements et la participation à l'élaboration des politiques au sein d'un même cadre national, constituent désormais l'instrument permettant au FIDA de mener à bien sa mission d'une manière différenciée. La façon dont les trois piliers sont séquencés, associés et pondérés sera donc adaptée à chaque contexte national, en s'appuyant sur l'expertise régionale dont le Fonds bénéficie grâce à sa décentralisation.

Figure 1  
Cadre de FIDA14



### De la transversalisation à l'intégration

25. Avec FIDA14, l'approche suivie évolue, l'accent n'étant plus mis sur la transversalisation mais sur l'intégration. La transversalisation consistait à faire en sorte que l'égalité femmes-hommes, la jeunesse, le climat et la nutrition fassent l'objet d'un suivi et d'une communication à l'échelle de l'ensemble du portefeuille. L'intégration consiste à intégrer ces priorités dans la conception des programmes de pays. Elles déterminent quelles filières sont sélectionnées, quelles entreprises sont aidées et quels produits financiers sont déployés. Elles orientent aussi la programmation relative à l'emploi, en déterminant à quelles compétences donner la priorité, quels obstacles doivent être levés et quelles entreprises sont ciblées en vue d'un appui. Enfin, elles fixent les orientations des investissements axés sur la résilience, en déterminant à quelles communautés donner la priorité, quels sont les

- risques à atténuer, quels sont les outils de gestion à déployer et quelles institutions locales renforcer.
26. Cette intégration est réalisée à trois niveaux. Au stade de la conception, les objectifs en matière d'inclusion sont intégrés dans les stratégies de pays et la conception des projets. Lors de l'exécution, les approches différenciées en matière d'exécution s'adaptent aux obstacles spécifiques que rencontrent les différents groupes et à leurs capacités. Les femmes, les jeunes, les peuples autochtones et les personnes handicapées font face à des contraintes différentes et ont besoin de solutions différentes. Au stade des résultats, l'intégration est suivie au moyen du cadre de gestion des résultats avec des données factuelles ventilées et des indicateurs spécifiques. Les progrès ne sont pas seulement mesurés au niveau global, mais aussi au niveau de chaque catégorie de bénéficiaires.
  27. Au fil des cycles successifs de reconstitution des ressources, des thèmes tels que la résilience climatique, l'égalité femmes-hommes, l'autonomisation des femmes, l'inclusion des jeunes et la nutrition, qui n'intéressaient au départ que des projets ponctuels, ont été inscrits dans le modèle opérationnel du FIDA et font l'objet de politiques, d'orientations opérationnelles et de processus d'assurance qualité. Dans le cadre de FIDA14, cette intégration sera encore renforcée. Les programmes de pays intégreront ces priorités à travers des approches tenant compte des priorités et des contextes nationaux tout en maintenant clairement l'obligation de rendre compte des résultats. Cette approche reconnaît la diversité des environnements opérationnels du FIDA et permet aux programmes de répondre aux priorités propres à chaque contexte d'une manière concrète et mesurable qui soit conforme aux stratégies nationales. L'intégration n'implique pas que les performances seront homogènes entre les pays et les contextes: les progrès et les lacunes continueront de faire l'objet d'un suivi au moyen du cadre de gestion des résultats et de la publication d'informations institutionnelles.

## **A. Domaines prioritaires**

### **I. Marchés: libérer le potentiel rural**

28. Les petits producteurs et les entreprises rurales sont les piliers des systèmes alimentaires dans les pays en développement. Pourtant, ils ne représentent qu'une faible part de la valeur créée par ces systèmes. Les taux d'intégration au marché des petits exploitants varient énormément: alors que le taux est de 25% en Éthiopie, l'intégration concerne moins de la moitié de la production commercialisée au Kenya, et seulement 12% au Népal<sup>24,25</sup>, par exemple. À l'échelle des systèmes alimentaires mondiaux, les agriculteurs perçoivent moins de 20% du prix de détail final des denrées alimentaires. La transformation, la logistique et la commercialisation captent la plus grosse part de la valeur ajoutée. Dans un monde où les filières sont fragmentées, où les infrastructures manquent, où les financements sont indisponibles et où il n'existe pas de système de groupage des produits, les agriculteurs peinent à faire augmenter durablement leurs revenus grâce à leur production. Le pilier relatif aux marchés vise à renforcer les systèmes au sein desquels les marchés opèrent, afin que les économies rurales produisent et retiennent davantage de valeur ajoutée, créent plus d'emplois et prennent de l'ampleur.
29. La composition du portefeuille du FIDA confirme que la trajectoire allant du renforcement de la productivité à la pérennisation des revenus passe par des marchés qui fonctionnent. Entre 2010 et 2022, 76% des projets appuyés par le FIDA ont appliqué expressément une approche par filières, consistant en l'octroi d'un soutien destiné non seulement à la production mais aussi au groupage, à la transformation et à la commercialisation des produits. Dans les projets de

<sup>24</sup> Rueda, X. et al. 2024. [INCATA: Linked Farms and Enterprises for Inclusive Agricultural Transformation in Africa and Asia – LSMS-ISA Analyses Progress Report](#).

<sup>25</sup> Gebremedhin, B. et Jaleta, M. 2010. [Commercialization of Smallholders: Is Market Participation Enough?](#).

développement des filières auxquels des partenaires privés ont participé activement, les hausses des revenus ont atteint 64% – c'est-à-dire que les hausses ont été quatre fois supérieures à celles obtenues dans des projets où la participation du secteur privé était réduite au minimum. FIDA14 s'inspire de ce modèle. Dans le cadre de FIDA13, le renforcement de la présence du Fonds dans les pays et une programmation plus intégrée ont accentué cette orientation. Dans le cadre de FIDA14, ce modèle deviendra la norme pour les programmes de pays axés sur les marchés.

30. FIDA14 marquera un changement: alors qu'auparavant l'accent était placé sur l'accès aux marchés, ce nouveau cycle appuiera le renforcement des systèmes au sein desquels les marchés opèrent. Jusqu'à présent, le FIDA a aidé les producteurs à atteindre les marchés existants (formations, intrants, organisations de producteurs, infrastructures de base). Bien que ces interventions entraînent des hausses de revenus, elles ne transforment pas la structure des marchés au sein desquels les producteurs ruraux opèrent. Lancés lors de FIDA13 et se poursuivant durant FIDA14, les programmes de pays engloberont l'ensemble de la filière, qui comprend la production, le regroupement, le stockage et la transformation des produits, ainsi que la logistique et la commercialisation, avec la participation explicite du secteur privé à toutes les étapes. Il s'agit de recenser les infrastructures financières les plus à même de retenir la valeur ajoutée au niveau local, et de les financer. Des outils numériques tels que des systèmes de traçabilité et des plateformes pour le financement numérique et l'information relative aux marchés sont intégrés en tant que mécanismes d'exécution – et non comme des composantes optionnelles. L'objectif n'est pas simplement d'augmenter le nombre de producteurs ayant accès au marché. Il s'agit d'améliorer les conditions de leur participation.

Encadré 1

**Libérer la valeur dans les économies rurales: enseignements tirés du Projet de développement des filières laitières (DVCDP) en Ouzbékistan.**

Mis en œuvre entre 2017 et 2023 dans les régions de Jizzakh et Kashkadarya, le Projet de développement des filières laitières a associé le renforcement des capacités des acteurs de la filière laitière à un accès élargi au crédit via des institutions financières partenaires. Les bénéficiaires des activités de crédit ont investi dans du bétail à rendement plus élevé et l'amélioration des pratiques d'élevage, ce qui a conduit à une augmentation substantielle de la productivité laitière. Les ventes de lait ont augmenté de 40%, les revenus tirés du bétail de 84% et la valeur de la production laitière de 82%. Les ménages participants ont connu une amélioration de la sécurité alimentaire, avec des résultats de 26% supérieurs à ceux des non-participants. Cet exemple illustre comment l'intégration de la productivité, des activités de financement et de l'appui aux marchés peut se traduire par des revenus plus élevés et une amélioration de la qualité de vie.

**Six composantes fondamentales pour renforcer les systèmes de marché**

31. Renforcer les systèmes de marché requiert des investissements durables dans six domaines fondamentaux et étroitement liés. Les programmes de pays seront conçus de manière à couvrir l'ensemble de ces six aspects considérés comme un ensemble cohérent adapté aux contraintes et aux possibilités propres au contexte de chaque pays.
32. **Capacités de production.** La transformation des marchés ne peut pas démarrer sans une production résiliente face aux changements climatiques, diversifiée et sensible aux signaux des marchés. Les innovations mises en œuvre, comme l'amélioration des variétés culturales, l'agriculture de conservation, l'irrigation au goutte-à-goutte à moindre coût, la récupération de l'eau sur place et une assurance indicelle bien agencée ont permis d'obtenir des résultats cohérents dans l'ensemble du portefeuille du FIDA. FIDA14 continuera d'intégrer ces innovations dans les

programmes de pays axés sur les marchés. Elles sont le pilier productif sur lequel reposent tous les autres investissements relatifs aux marchés.

33. **Post-production et infrastructures de marché.** Même lorsque la production est importante, une partie de la valeur est perdue pour les économies rurales à cause des pertes après récolte. Ces pertes sont causées par l'insuffisance des capacités de manutention et du maillage routier. Les équipements relatifs au stockage ou à la chaîne du froid, les routes de desserte, le matériel de transformation et les infrastructures de marché ne sont pas des éléments complémentaires. C'est le soubassement concret du fonctionnement des marchés. Au cours de FIDA14, les investissements se concentreront plus sur le renforcement de ces systèmes dans le cadre du développement intégré des filières, pour faire en sorte que la production débouche sur des revenus et sur une activité économique locale.
34. **Financement et services financiers.** Les producteurs et les entreprises rurales ne peuvent pas passer d'une agriculture de subsistance à des activités commerciales s'ils n'ont pas accès à des produits de crédit, d'assurance et d'épargne adaptés à leurs besoins. Les microentreprises et petites et moyennes entreprises agricoles des pays en développement sont confrontées à un déficit de financement annuel de 170 milliards d'USD. Environ 70% des microentreprises et petites et moyennes entreprises rurales n'ont pas suffisamment accès à des financements<sup>26</sup>. Au cours de FIDA14, le Fonds continuera de collaborer avec des intermédiaires financiers, notamment des banques rurales, des institutions de microfinance, des coopératives d'épargne et de crédit et des banques publiques de développement, pour élargir l'accès au financement. Des services financiers liés aux filières, des assurances indicielles et des services financiers numériques seront déployés pour atteindre les producteurs et les entreprises n'ayant jusqu'ici qu'un accès restreint aux systèmes financiers formels.
35. **Compétences, connaissances et capacités organisationnelles.** Intégrer des marchés rémunérateurs nécessite des capacités dont bon nombre de producteurs ruraux et d'entreprises rurales ne disposent pas actuellement: il s'agit des capacités leur permettant de respecter les normes de qualité et de sécurité, de gérer des contrats commerciaux, d'utiliser des outils numériques et de gérer des entreprises viables. Les organisations et les coopératives de producteurs jouent un rôle central dans le renforcement de ces capacités. Elles regroupent les productions des petits exploitants agricoles, renforcent leur pouvoir de négociation collective, leur proposent des services partagés et leur offrent la présence et la crédibilité sur les marchés dont ils ne pourraient pas bénéficier s'ils étaient seuls. Au cours de FIDA14, le Fonds appuiera le renforcement de ces organisations grâce à des investissements ciblés axés sur la gouvernance, les compétences en matière de gestion, les liens avec les marchés et l'accès aux services, afin de leur permettre de devenir des acteurs viables sur les marchés.
36. **Environnement porteur.** Pour fonctionner, un système de marché doit s'inscrire dans des politiques et des cadres réglementaires et institutionnels solides. La sécurité foncière, des politiques commerciales justes et favorables, des systèmes réglementaires propices et des stratégies agricoles nationales qui donnent la priorité au développement des marchés ruraux sont autant d'éléments qui déterminent si les investissements peuvent transformer les marchés. La contribution du FIDA à l'élaboration des politiques par le biais des COSOP, des partenariats établis avec les pouvoirs publics et de la participation aux processus d'élaboration des politiques aux niveaux national et régional est essentielle à la mise en place de systèmes de marché inclusifs. Cette contribution à l'élaboration des politiques sera renforcée au cours de FIDA14, et elle appuiera des réformes

<sup>26</sup> ISF Advisors et Mastercard Foundation Rural and Agricultural Finance Learning Lab. 2019. [Pathways to Prosperity: Rural and Agricultural Finance State of the Sector Report](#).

visant à améliorer l'accès aux marchés, à permettre le développement d'entreprises rurales et à renforcer les systèmes agricoles et alimentaires.

37. **Marchés tenant compte des enjeux nutritionnels.** La transformation des marchés déploie tout son potentiel lorsqu'elle accroît la disponibilité d'aliments variés. FIDA14 intégrera des approches tenant compte de la nutrition dans les investissements axés sur les marchés afin que le développement des filières accroisse la disponibilité, à des prix abordables, d'aliments variés et nutritifs – et non simplement la production de volumes plus importants de cultures commerciales. Cet aspect recouvre le soutien apporté aux systèmes alimentaires locaux qui relient les petits producteurs aux marchés communautaires de denrées alimentaires, et l'établissement de liens vers les systèmes de passation de marchés nationaux tels que les programmes de repas scolaires.

Encadré 2

**Tirer parti des repas scolaires pour renforcer la nutrition et les marchés ruraux**

Dans les pays qui en feront la demande, le FIDA appuiera des approches utilisant les systèmes de repas scolaires pour améliorer la nutrition et renforcer les économies rurales locales. Les programmes de repas scolaires peuvent: i) créer des liens entre les écoles et les petits exploitants agricoles et les organisations de producteurs grâce à des achats locaux; ii) renforcer les chaînes d'approvisionnement en aliments nutritifs; iii) améliorer les infrastructures relatives à la sécurité sanitaire des aliments, à leur stockage, aux cuisines et à l'hygiène. Ils peuvent aussi promouvoir l'éducation nutritionnelle et des changements de comportement chez les élèves, dans les familles et dans les communautés, tout en appuyant des cadres institutionnels et politiques en faveur de programmes durables de repas scolaires utilisant la production locale. La collaboration avec les programmes nationaux d'alimentation scolaire, la Coalition pour l'alimentation scolaire et les autres organismes ayant leur siège à Rome permettra d'obtenir un impact maximal et de renforcer la coordination.

Les initiatives appuyées par le FIDA dans différents pays (Brésil, Cameroun, État plurinational de Bolivie, Guinée-Bissau, Indonésie, Kenya, République démocratique populaire lao et Tadjikistan, notamment) démontrent que les achats prévisibles destinés aux repas scolaires peuvent créer des marchés locaux stables pour des aliments nutritifs. Ces pratiques favorisent la diversification de la production des petits exploitants et sont une source de revenus et d'emplois dans les zones rurales (notamment pour les femmes) tout en améliorant l'accès des enfants à des aliments sains et nutritifs.

- Renforcement des systèmes de marché: trois changements mesurables**
38. Les investissements en faveur de ces six éléments fondamentaux visent à engendrer trois changements mesurables pour les communautés rurales. Ensemble, ils définissent ce que les marchés peuvent accomplir dans le cadre de FIDA14.
39. **Des revenus plus élevés et plus stables.** Davantage de ménages ruraux transformeront les gains de productivité en revenus nets stables et plus élevés grâce à l'amélioration des ventes, à la réduction des pertes après récolte et au renforcement de leur pouvoir de négociation. Cette évolution est le fruit de l'amélioration structurelle du fonctionnement des marchés, plutôt que d'interventions ponctuelles.
40. **Plus de valeur ajoutée générée localement.** Grâce aux opérations de regroupement, de stockage et de transformation des produits, les économies rurales conserveront une part plus importante de la valeur générée. Les entreprises rurales s'approprieront une plus grande part de la valeur ajoutée qu'elles produisent. Des emplois seront créés dans les filières à mesure que les activités seront mises en œuvre. Les économies rurales deviendront plus actives sur le plan économique et seront moins dépendantes des activités externes de transformation et de logistique.
41. **Des systèmes de marché plus inclusifs et plus fiables.** Les systèmes de marché seront utilisables par un plus large éventail de participants, dont les femmes, les jeunes, les peuples autochtones et les producteurs marginalisés qui rencontrent les obstacles les plus importants. Ces systèmes seront plus fiables, car les producteurs bénéficieront d'une demande plus prévisible, de prix plus stables et de relations commerciales plus durables grâce à une participation du secteur privé

structurée et à des partenariats public-privé producteurs. Ils seront aussi plus connectés, reliant les producteurs du premier kilomètre aux systèmes nationaux de passation de marchés, aux filières régionales et aux marchés mondiaux grâce à des corridors commerciaux tels que la Zone de libre-échange continentale africaine ou des couloirs sous-régionaux d'échanges et de transports.

## II. Emploi rural: autonomiser les jeunes

42. Les économies rurales ne créent pas suffisamment d'emplois productifs et bien rémunérés. Les travailleurs agricoles représentent 26% des emplois au niveau mondial, mais ils ne génèrent que 4% du produit intérieur brut mondial. Cet écart reflète l'ampleur du sous-emploi, de l'économie informelle et de la faible productivité des marchés du travail en milieu rural<sup>27</sup>. Environ 86% des emplois ruraux dans le monde sont informels<sup>28</sup>. Le taux de chômage mondial des jeunes s'élève à 13%. Vingt pour cent des jeunes ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation. Environ 55% des jeunes travailleurs occupent des emplois informels ou vulnérables<sup>29</sup>. Entre 2025 et 2050, la population jeune des pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire inférieur devrait augmenter de 16% pour atteindre environ 880 millions d'individus, qui vivront en grande partie en Afrique subsaharienne<sup>30</sup>. En l'absence d'augmentation significative du nombre d'emplois ruraux productifs, ce rajeunissement du marché du travail sera davantage une source d'instabilité que de croissance. La question de l'emploi en milieu rural n'est pas une préoccupation secondaire. Elle joue un rôle central dans la transformation économique et pour la stabilité des pays où les jeunes ruraux sont nombreux et en augmentation rapide.
43. Dans le cadre de FIDA13, l'emploi était considéré comme un effet direct du développement des marchés et du renforcement des moyens d'existence. Il était intégré dans le portefeuille, mais n'était pas traité comme une priorité d'investissement en tant que telle. Les données montrent que les résultats obtenus en matière d'emploi dépendent de l'écosystème qui entoure le travailleur ou l'entrepreneur, et non d'interventions isolées. Les programmes de formation, dispensés isolément, offrent des compétences, mais ne créent pas d'emplois. Les financements, sans les compétences ni les liens avec les marchés, débouchent sur des entreprises peu performantes. Sans capacités organisationnelles et financières, l'accès aux marchés n'affranchit pas les travailleurs ruraux de leurs activités de subsistance peu rentables. FIDA14 mettra spécifiquement l'accent sur les emplois productifs et rémunérateurs, dans les secteurs agricole et non agricole au sein de l'ensemble de l'écosystème entrepreneurial rural, qui comprend la transformation, la logistique, l'offre d'intrants, les services et l'entrepreneuriat agricole.
44. Les données relatives à ce qui fonctionne sont claires. Les interventions groupées qui associent la formation professionnelle, l'accès aux financements, le mentorat et les liens avec les marchés obtiennent systématiquement de meilleurs résultats que les approches fondées sur des composantes individuelles. Au Cameroun, un programme de promotion des activités agropastorales des jeunes qui associait des formations, des financements mixtes et un accompagnement a permis aux participants d'augmenter leurs revenus annuels de 48% et aux entreprises appuyées d'augmenter leurs bénéfices de 38%<sup>31</sup>. À Madagascar, une formation professionnelle complétée par la fourniture d'intrants et une mise en pratique a permis d'augmenter les revenus des ménages de 84% et les revenus des jeunes de

<sup>27</sup> FAO. 2024. [Gross Domestic Product and Agriculture Value Added, 2013–2022: Global and regional trends](#). Faits statistiques marquants.

<sup>28</sup> BIT. 2024. [Women and Men in the Informal Economy: A Statistical Picture](#).

<sup>29</sup> BIT. 2024. [Global Employment Trends for Youth 2024: Decent Work, Brighter Futures](#).

<sup>30</sup> Organisation des Nations Unies. 2026. [World Population Highlights 2026: Youth](#). <https://desapublications.un.org/file/21644/download>.

<sup>31</sup> Mabiso A., Toguem R., Rosi A., Mastroeni A., et Pinca V. 2024. [Impact assessment report: Youth Agropastoral Entrepreneurship Promotion Programme \(AEP-Youth\), Republic of Cameroon](#).

60%<sup>32</sup>. Des initiatives rapprochant les jeunes ruraux de filières agricoles en Inde et dans dix pays d'Afrique ont permis d'obtenir des hausses de revenus pouvant aller jusqu'à 50%. Un programme réalisé en Ouganda, qui fournissait à des jeunes des dons en espèces associées à un appui aux entreprises a permis d'obtenir des rendements d'environ 35% par an<sup>33</sup>. S'appuyant sur ces données, l'approche écosystémique est le principe organisationnel de la programmation relative à l'emploi dans le cadre de FIDA14.

### **Cinq composantes fondamentales pour l'expansion de l'emploi en milieu rural**

45. Pour favoriser la création d'emplois ruraux productifs, il convient d'investir dans cinq composantes essentielles. Les programmes de pays seront conçus de sorte que les interventions sur ces fronts tiennent compte de la situation sur le marché du travail, de la pression démographique et de l'écosystème des entreprises propres à chaque pays.
46. **Le développement des compétences et de l'entrepreneuriat.** Les jeunes et les femmes ont besoin d'acquérir des compétences en lien avec des débouchés et emplois concrets. Les formations les plus efficaces sont celles qui associent des compétences techniques et entrepreneuriales; ont des liens avec des programmes d'apprentissage et offrent des possibilités d'apprentissage en cours d'emploi; et sont intégrées aux filières. Dans le cadre de FIDA14, on accordera la priorité aux formations qui répondent à la demande du marché de l'emploi – en mettant en relation les jeunes avec des emplois et des entreprises qui ont besoin d'eux.
47. **Le financement des entreprises et des travailleurs ruraux.** L'accès au financement est l'une des principales contraintes qui pèsent sur la création d'emplois ruraux. Les microentreprises et petites et moyennes entreprises rurales – y compris les entreprises dirigées par des jeunes ou par des femmes – se heurtent à d'importants obstacles en matière d'accès au crédit, à des fonds de roulement et à des financements axés sur la croissance. FIDA14 renforcera l'inclusion financière grâce à des intermédiaires financiers, à des instruments de financement mixte et à des produits adaptés tels que des dons destinés aux start-up et des services financiers liés aux filières. Des outils de gestion des risques tels que des assurances indicelles protègent les fonds de roulement et aident les entreprises à poursuivre leurs activités en période de ralentissement économique. Cet aspect est particulièrement important dans les contextes de fragilité ou vulnérables sur le plan climatique, où des variations brutales de revenus peuvent entraîner une dégradation rapide de la viabilité des entreprises.
48. **Les services de développement d'entreprises et les écosystèmes économiques ruraux.** Pour se développer, les entreprises ont besoin du soutien de tout un écosystème de services, de réseaux et de relations commerciales. FIDA14 renforcera les écosystèmes économiques ruraux qui appuient le développement des entreprises. Ces écosystèmes englobent notamment les partenariats avec des acteurs du secteur privé qui créent des emplois et la mise en place de réseaux de prestataires de services locaux dont dépendent les microentreprises et petites et moyennes entreprises rurales. Les pôles d'entrepreneuriat agricole et les pépinières d'entreprise sont des modèles qui ont fait leurs preuves à cet égard. Dans neuf pays africains, les pôles d'entrepreneuriat agricole appuyés par le FIDA ont permis de créer plus de 59 000 emplois décents et 8 000 entreprises, soit plus du double que l'objectif fixé.

<sup>32</sup> Sadania, C., Steiner, S. et Zucchini, E. 2024. [Impact assessment report: Vocational Training and Agricultural Productivity Improvement Project \(FORMAPROD\) in Madagascar](#).

<sup>33</sup> Blattman, C., Fiala, N. & Martinez, S. 2014. « [Generating Skilled Self-Employment in Developing Countries: Experimental Evidence from Uganda](#) ». *Quarterly Journal of Economics*, vol. 129(2), p. 697-752.

## Encadré 3

**Le programme de pôles intégrés d'entrepreneuriat agricole du FIDA**

Le programme de pôles intégrés d'entrepreneuriat agricole du FIDA est une initiative phare qui vise à remédier au chômage des jeunes ruraux en associant formation professionnelle, création d'emplois et accès aux marchés.

Les pôles d'entrepreneuriat agricole ne sont pas de simples centres de formation: ce sont des plateformes intégrées où des emplois décents sont créés et appuyés. Ces pôles mettent en relation les ambitions des jeunes ruraux avec le potentiel économique des zones rurales, en utilisant un modèle global associant compétences, technologie, financement et liens avec les marchés.

Le programme appuie aussi bien l'emploi salarié que le développement d'entreprises dirigées par des jeunes, en aidant ces derniers à créer ou développer des entreprises agricoles. Il remédie au décalage persistant entre les compétences des jeunes et la demande du marché du travail tout en favorisant l'établissement de partenariats entre le secteur public et le secteur privé. Les pôles investissent de plus en plus dans les solutions numériques, les énergies renouvelables et les compétences « vertes » pour faire face aux nouvelles opportunités.

Au Rwanda, le projet Rural Youth Employment Support (R-YES), mis en œuvre par le Kilimo Trust, montre le modèle des pôles d'entrepreneuriat en action. Cofinancé par le FIDA et le Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement, le projet a rassemblé la Faculté polytechnique du Rwanda, le Forum des jeunes entrepreneurs agricoles du Rwanda et 26 entreprises agricoles dans le but de créer des emplois durables pour 3 000 jeunes dans l'ensemble des filières agricoles. Ce modèle reposait à la fois sur des pépinières d'entreprises, l'établissement de liens avec les marchés et un appui à l'entrepreneuriat. Grâce à une stratégie tenant compte de la question du handicap et associant des activités de sensibilisation ciblées à des activités de sensibilisation des employeurs, 89 jeunes handicapés ont trouvé un emploi.

En conjuguant formation, pépinières d'entreprises, partenariats et analyse des systèmes, ce modèle a démontré son potentiel de reproduction à plus grande échelle en matière de création d'emplois décents et durables pour les jeunes dans les systèmes agroalimentaires. FIDA14 s'appuiera sur les résultats et les enseignements tirés de ce programme pour développer à plus grande échelle des approches relatives à l'emploi des jeunes en milieu rural intégrées et axées sur le marché.

49. **Liens avec les marchés et intégration des filières.** Les entreprises dirigées par des jeunes ont plus de chances de se développer et de soutenir l'emploi lorsqu'elles sont intégrées dans des filières qui fonctionnent, et qu'elles ont accès à des acheteurs, à des fournisseurs et à des informations sur les marchés. FIDA14 intégrera des voies d'insertion dans ses investissements en faveur des systèmes de marché, de sorte que le développement des filières génère des emplois, et que ces emplois soient en lien avec les débouchés commerciaux créés par les investissements du FIDA. Les partenariats avec le secteur privé sont essentiels à cet égard. Les entreprises agricoles, les institutions financières et les plateformes numériques créent des emplois orientés vers les marchés à une échelle que les investissements publics seuls ne peuvent pas atteindre.
50. **L'élimination des obstacles rencontrés par les jeunes, les femmes et les groupes marginalisés.** Des barrières structurelles empêchent les femmes, les jeunes et d'autres groupes de personnes d'accéder à l'emploi. Les jeunes ont un accès limité à la terre, aux capitaux et aux réseaux professionnels. Les femmes restent cantonnées à des activités peu rémunérées et n'ont qu'un contrôle limité sur les actifs. FIDA14 lève ces obstacles grâce à des investissements ciblés en faveur de l'autonomisation économique des femmes, de produits financiers axés sur les jeunes et de l'élimination des contraintes sociales et réglementaires. La coopération Sud-Sud et triangulaire (CSST) est une source importante de solutions pouvant contribuer à lever ces obstacles. Des pays comme le Brésil, la Chine et l'Inde ont développé des modèles efficaces en matière de développement d'entreprises rurales, de formation professionnelle et d'établissement de liens avec des entreprises agricoles qui sont directement transférables à d'autres pays. FIDA14 diffusera cette expérience au travers d'initiatives de CSST, en mettant en relation des pays qui disposent de méthodes ayant fait leurs preuves.

### **L'investissement en faveur de l'emploi: trois changements mesurables**

51. Les investissements réalisés en faveur de ces cinq composantes fondamentales ont pour but d'entraîner trois changements mesurables au niveau des pays. Ensemble, ces changements définissent ce qu'on entend par « expansion de l'emploi rural » dans le cadre de FIDA14.
52. **Davantage d'emplois productifs et mieux rémunérés, en particulier pour les jeunes et les femmes.** Davantage de jeunes, hommes et femmes, occuperont des emplois productifs et bien rémunérés: ils seront exploitants agricoles, dirigeants d'entreprise rurale, travailleurs participant à la filière ou encore prestataires de services. Les emplois créés seront en rapport avec les possibilités qui existent sur les marchés et ils seront pérennisés au-delà de la durée de vie des projets. Les revenus s'en trouveront augmentés et les moyens d'existence seront plus stables et moins dépendants de l'agriculture de subsistance.
53. **Un tissu d'entreprises rurales plus solide.** Davantage de microentreprises et petites et moyennes entreprises rurales seront viables, en croissance, et elles créeront des emplois dans les différentes filières. Davantage d'entreprises dirigées par des jeunes ou par des femmes auront accès aux financements, aux services et aux liens avec les marchés dont elles ont besoin pour investir et se développer. L'écosystème des entreprises rurales se développera, avec davantage de prestataires de services, de relations commerciales et une plus grande participation du secteur privé, ce qui créera des possibilités d'emploi.
54. **L'emploi, facteur de stabilité.** Les économies rurales seront source de possibilités d'emplois productifs qui réduiront le phénomène de migration de détresse et l'instabilité sociale. Les jeunes auront de véritables alternatives à la migration et pourront envisager un avenir économique viable dans leur communauté. Les envois de fonds de ceux qui ont choisi de migrer seront investis de manière productive dans les entreprises locales et renforceront la résilience. L'emploi en milieu rural deviendra une force stabilisatrice et ne sera plus une source de pression.

### **III. Résilience: investir dans des communautés rurales pacifiques et adaptables**

55. Les marchés génèrent des revenus. Les emplois les pérennisent. Mais les effets de ces deux piliers ne sont pas durables si les personnes et les entreprises rurales ne peuvent pas faire face aux chocs qui pourraient leur faire perdre leurs acquis.
56. Au cours des trois dernières décennies, les catastrophes ont causé des pertes agricoles d'une valeur de 3 260 milliards d'USD, soit une moyenne de 99 milliards d'USD par an, environ<sup>34</sup>. Les sécheresses représentent à elles seules 34% des pertes agricoles à l'échelle mondiale. Faute d'adaptation, les rendements des cultures à travers le monde pourraient diminuer de 10 à 25% d'ici à 2050<sup>35</sup>. Les questions liées aux risques climatiques, à la fragilité et aux conflits se recoupent. L'insécurité alimentaire et le manque de perspectives sont une cause importante de conflits et de migrations forcées. Investir dans le développement rural, c'est donc agir en première ligne pour la sécurité et la stabilité. Pour chaque dollar investi dans la prévention, ce sont 16 dollars qui seraient économisés en interventions face aux crises. Le coût induit par l'absence d'intégration de la

<sup>34</sup> FAO. 2025. [The Impact of Disasters on Agriculture and Food Security 2025 – Digital solutions for reducing risks and impacts.](#)

<sup>35</sup> FAO. 2023. [The Impact of Disasters on Agriculture and Food Security 2023 – Avoiding and reducing losses through investment in resilience.](#)

Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. 2022. [Climate Change 2022: Impacts, Adaptation and Vulnerability.](#) Contribution du deuxième Groupe de travail en vue du Sixième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat [H.-O. Pörtner, D.C. Roberts, M. Tignor, E.S. Poloczanska, K. Mintenbeck, A. Alegría, M. Craig, S. Langsdorf, S. Lösche, V. Möller, A. Okem, B. Rama (eds.)]. Cambridge University Press. Cambridge University Press, Cambridge, UK and New York, NY, USA, 3056 pp., doi:10.1017/9781009325844.

résilience dans les investissements ruraux n'est donc pas qu'une simple perte pour le développement. C'est un risque budgétaire et un facteur d'instabilité.

57. S'appuyant sur les avancées réalisées durant FIDA13, FIDA14 approfondit l'intégration de la résilience dans la programmation économique. L'adaptation aux changements climatiques, la gestion des ressources naturelles et les approches axées sur la fragilité sont intégrées dans les investissements qui visent à renforcer les moyens d'existence et les systèmes de marché. Cette intégration oriente la conception des filières, des voies d'accès à l'emploi et des programmes de pays. Au lieu de renforcer la résilience à titre de complément du développement économique, les modèles intégrés favorisent un développement économique résilient face aux chocs.

Encadré 4

**La gamme d'outils d'agilité opérationnelle à la disposition du FIDA pour répondre aux crises et aux chocs**

**Des décaissements accrus et accélérés.** Pour les projets confrontés à des coûts élevés, le FIDA augmente les montants des décaissements et accélère la mise à disposition des fonds. Cela évite l'interruption d'activités essentielles.

**Une passation de marchés accélérée et simplifiée dans les situations de fragilité ou de conflit.** Le FIDA active des procédures de passation des marchés spécifiques si nécessaire. Cela permet d'acquérir des biens ou des services essentiels – tels que des intrants agricoles – plus rapidement.

**Activation de la composante d'intervention en cas d'urgence ou de catastrophe.** Au stade de la conception, les projets financés par le FIDA peuvent inclure une composante de ce type sous la forme d'un mécanisme intégré d'intervention en cas d'urgence. En cas d'activation, ce mécanisme permet aux projets de réorienter rapidement des ressources vers les besoins prioritaires apparus en raison du choc.

**Des approbations accélérées en cas de restructuration, de modification des priorités ou de prorogation.** Le FIDA a simplifié les processus d'approbation pour les situations de crise afin de permettre la réaffectation des financements et l'ajustement des activités au sein des projets lorsque les tarifs évoluent ou que les besoins et les priorités des pays changent. Les délais sont ainsi réduits et les projets disposent du temps nécessaire pour s'adapter et obtenir des résultats lorsque les conditions sont difficiles.

**Le recentrage des plans de travail annuels.** Les plans de travail et budgets annuels sont réorganisés pour donner la priorité aux activités les plus à risque, comme l'accès aux engrais, les intrants pour la production alimentaire et les infrastructures rurales essentielles.

**Six composantes fondamentales pour la résilience du monde rural**

58. Le renforcement de la résilience nécessite d'investir dans six composantes fondamentales interdépendantes. Ces composantes, liées entre elles, permettent de remédier aux nombreux chocs et facteurs de stress – climatiques, économiques, institutionnels ou en lien avec la fragilité – qui menacent les acquis du développement rural.
59. **Des pratiques agricoles résilientes face aux changements climatiques.** L'agriculture résiliente face aux changements climatiques établit un lien entre l'augmentation des rendements et des revenus et la résilience face aux chocs climatiques et à la variabilité climatique. Les innovations qui ont fait leurs preuves sont notamment l'alternance de cycles d'humidification et d'assèchement dans la riziculture irriguée, l'utilisation de variétés végétales tolérantes à la submersion, l'agroforesterie et la gestion intégrée de la fertilité des sols. Ces pratiques réduisent la vulnérabilité aux variations brutales des niveaux de précipitations, protègent la santé des sols et préservent la productivité en situation de stress. FIDA14 les intègre systématiquement dans les programmes de pays au lieu de les traiter comme des investissements isolés. Ces pratiques font partie intégrante de la façon dont le FIDA conçoit des systèmes agricoles productifs, elles ne sont pas une composante distincte.

60. **La gestion des ressources naturelles et la restauration des écosystèmes.** La dégradation des terres, le stress hydrique et la perte de biodiversité érodent les fondations naturelles dont dépendent les économies rurales. Ils réduisent les capacités de production, accroissent l'exposition aux chocs climatiques et aggravent la pauvreté sur le long terme. FIDA14 appuiera des interventions en faveur de la gestion durable des terres et de l'eau, de la restauration des écosystèmes et de solutions fondées sur la nature, en suivant les orientations données par la Stratégie 2025-2031 pour le climat, l'environnement et la biodiversité. Ces investissements protégeront les moyens de production, stabiliseront les revenus et préserveront les écosystèmes sur lesquels reposent la sécurité alimentaire et les moyens d'existence ruraux.

Encadré 5

**Aider les agriculteurs à se remettre des chocs climatiques – Programme de services agricoles pour l'innovation, la résilience et la vulgarisation (ASPIRE), au Cambodge**

Lorsque le FIDA a lancé le programme ASPIRE, au Cambodge en 2015, l'objectif était de bâtir un modèle de services agricoles piloté par les agriculteurs qui soit suffisamment performant pour devenir une politique publique. Lorsque le programme s'est achevé, en 2022, cet objectif était atteint. Les chiffres parlent d'eux-mêmes.

Pour les 148 000 ménages participants, les revenus agricoles ont augmenté de 60%, les rendements en riz de 21% et l'intégration au marché de 19%. Les ménages qui ont participé au programme ASPIRE ont amélioré de 8% leur capacité à se remettre des chocs climatiques et autres – un indicateur de résilience aussi important que le revenu dans le contexte rural.

Ce modèle a porté ses fruits parce qu'il associait des services de vulgarisation, un soutien financier et des infrastructures résilientes face aux changements climatiques dans un ensemble intégré unique, permettant de résoudre tout un ensemble de difficultés en une seule fois au lieu de les traiter une par une. Sa réussite a par la suite entraîné la création d'un autre programme, le Programme de services agricoles en faveur d'une économie rurale et d'un commerce agricole inclusifs (ASPIRE-AT), destiné à lui succéder et conçu pour approfondir les liens avec les marchés et obtenir des résultats à plus grande échelle.

61. **Gestion des risques et protection financière.** Les chocs annulent les acquis du développement lorsque les ménages et les entreprises ne bénéficient d'aucune protection financière. Une assurance indicielle bien conçue est un instrument efficace pour réduire les coûts de transaction et encourager l'investissement productif. Les agriculteurs couverts par une assurance ont beaucoup plus de chances d'investir dans des intrants modernes et de développer leur entreprise. L'argent mobile et les services financiers numériques renforcent la résilience des ménages en leur permettant de réaliser des virements rapidement, d'épargner et d'accéder au crédit en cas de choc. FIDA14 élargira l'utilisation de produits d'assurance, d'instruments de partage des risques et de services financiers numériques pour protéger les revenus générés et les entreprises créées grâce aux investissements du FIDA.
62. **Programmation tenant compte de la fragilité.** Dans les situations de fragilité ou de conflit, l'instabilité trouve souvent son origine dans l'insécurité alimentaire, la dégradation des ressources naturelles, l'insécurité foncière et des perspectives économiques limitées. Ces conditions peuvent mener à des tensions sociales, des déplacements et des crises récurrentes. Le FIDA ne peut pas remédier aux facteurs de la fragilité tout seul. Toutefois, ses investissements peuvent remédier aux facteurs qui relèvent de son mandat pour améliorer les revenus ruraux, protéger les moyens de production et réduire la vulnérabilité aux chocs. S'appuyant sur la version actualisée de l'approche suivie par le FIDA pour intervenir dans les situations de fragilité, FIDA14 continuera d'intégrer dans toutes ses programmations relatives à des contextes de fragilité des diagnostics propres au contexte, une gestion des risques renforcée et des investissements échelonnés. L'approche fondée sur le lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix sera renforcée par la collaboration avec les autres organismes ayant leur siège à

Rome. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme alimentaire mondial se chargeront des interventions relatives aux besoins immédiats de sécurité alimentaire et de relèvement rapide, tandis que le FIDA apportera des investissements à long terme axés sur les moyens d'existence productifs et les systèmes de marchés. Le FIDA renforcera ses partenariats programmatiques et ses partenariats axés sur les connaissances avec des institutions financières internationales, notamment par les communautés de pratiques utiles entre banques de développement multilatérales et institutions financières internationales, par exemple le groupe de travail technique des banques sur la fragilité, les conflits et la violence. En outre, le FIDA réalisera des analyses conjointes, une programmation coordonnée et des investissements complémentaires.

63. **Services d'information sur le climat et systèmes d'alerte précoce.** L'accès à des informations climatiques fiables améliore la prise de décisions en matière d'agriculture, améliore les revenus et facilite l'adoption de pratiques d'adaptation. Les systèmes d'alerte précoce donnent aux communautés et aux entreprises le temps de prendre des mesures avant l'arrivée des chocs. FIDA14 incorporera dans les programmes de pays des services d'information sur le climat et des outils d'alerte précoce grâce à des plateformes de conseil numériques, des services d'information météorologique et des outils assistés par l'intelligence artificielle (IA) qui améliorent le ciblage et la gestion adaptative dans les contextes de fragilité et vulnérables face aux changements climatiques.
64. **Institutions communautaires et cohésion sociale.** La résilience n'est pas seulement physique et financière; elle est aussi institutionnelle et sociale. Les communautés disposant d'institutions locales solides, d'une bonne gouvernance des ressources naturelles et d'une bonne cohésion sociale se remettent plus rapidement des chocs et sont moins vulnérables à l'instabilité. FIDA14 renforcera les approches axées sur les communautés, et appuiera les organisations paysannes, les coopératives de producteurs, les organisations de peuples autochtones et les structures de gouvernance locale. De tels groupes donnent aux communautés la capacité d'agir pour gérer les risques, coordonner la reprise et conserver les acquis du développement. Lorsque ce sont les communautés qui définissent les priorités et qui supervisent l'exécution, les investissements sont mieux adaptés aux réalités locales et ont plus de chances de se pérenniser.

Encadré 6

**Résolution de conflits liés aux ressources: appui à la gestion des routes à bétail au Soudan**

Chaque année, les communautés pastorales du centre du Soudan se déplacent vers le sud avec leur bétail en empruntant des itinéraires traditionnels de migration qui peuvent s'étendre sur des centaines de kilomètres. Ces routes migratoires sont menacées, principalement par l'expansion de l'agriculture mécanisée. Cela occasionne souvent des conflits entre agriculteurs et éleveurs.

En collaboration avec l'Agence spatiale européenne, des données géospatiales ont été utilisées pour mesurer l'impact d'un projet de gestion des routes à bétail au Soudan. Les conclusions de cette analyse ont montré que la démarcation des routes destinées au bétail, réalisée avec le soutien de comités de gestion locaux incluant des agriculteurs et des éleveurs, constituait un modèle efficace de gouvernance du partage des ressources naturelles, et les communautés ont fait état d'une diminution des conflits de 70%. Concernant les conflits signalés, qui concernaient principalement la destruction de récoltes et des différends relatifs à la propriété foncière, 90% d'entre eux ont pu être résolus grâce à la médiation de six centres de résolution des conflits.

En réduisant les conflits liés aux ressources et en protégeant les moyens de production partagés, cette approche a créé des conditions stables propices à la pérennisation des moyens d'existence ruraux.

### **L'investissement en faveur de la résilience: trois changements mesurables**

65. Les investissements réalisés en faveur de ces six composantes de base ont pour but d'entraîner trois changements mesurables au niveau des pays. Ensemble, ces changements définissent ce qu'est une bonne résilience rurale dans le cadre de FIDA14.
66. **Les acquis du développement sont protégés des chocs et des situations de tensions.** Les ménages et les entreprises en milieu rural seront capables de s'adapter aux situations de tensions et d'absorber les chocs sans perdre de revenus, d'actifs ou d'accès aux marchés. Les chocs climatiques n'élimineront pas les capacités de production. La volatilité économique ne menacera pas la viabilité des entreprises. Les perturbations liées à la fragilité n'effaceront pas les progrès institutionnels. Les gains économiques obtenus grâce aux piliers relatifs aux marchés et à l'emploi seront renforcés au fil du temps et ne seront pas perdus lors de l'éclatement de crises.
67. **Les communautés rurales sont plus stables et mieux à même de se redresser.** Les communautés disposeront des institutions, des outils de gestion des risques et de la cohésion sociale nécessaires pour faire face aux chocs et se redresser plus rapidement. La gouvernance locale sera plus forte. Les ressources naturelles seront gérées de manière durable. Il y aura moins de conflits liés à l'accès à la terre ou à l'eau. Les migrations en provenance des zones rurales ne seront pas causées par la disparition de moyens d'existence ou par l'absence de perspectives économiques.
68. **L'investissement rural contribue à la stabilité.** Les investissements réguliers dans la résilience rurale réduiront l'insécurité alimentaire, l'exclusion et la marginalisation économique, atténuant ainsi le risque de déplacement de populations, d'instabilité sociale et de conflits. Les économies rurales où les revenus se maintiennent, où les systèmes alimentaires sont solides et où les structures communautaires sont stables sont vouées à créer les conditions propices à la paix et à une croissance durable. Dans le cadre de FIDA14, l'investissement rural n'est pas seulement une stratégie de développement, il représente aussi une stratégie de stabilisation.

## **B. Vecteurs d'impact**

69. Les trois piliers définissent ce que FIDA14 vise à accomplir. Les deux vecteurs – développement et investissements du secteur privé, et innovation – définissent comment faire en sorte que ces ambitions atteignent l'échelle requise et soient pérennisées. Tous deux sont intégrés dans chaque pilier, chaque programme de pays et chaque décision d'investissement.

### **I. Développement et investissements du secteur privé**

70. Le financement de la transformation rurale ne peut pas reposer uniquement sur des ressources publiques. Les investisseurs commerciaux n'affluent pas naturellement vers les marchés du premier kilomètre, où les risques sont importants, où les opérations concernent des petits montants et où les conditions sont peu propices à ces investissements. Le FIDA transforme les conditions de l'investissement en milieu rural en atténuant les risques, en constituant des réserves de projets susceptibles de faire l'objet d'investissements et en démontrant que les marchés du premier kilomètre peuvent générer des rendements.
71. L'avantage comparatif du FIDA ne réside pas seulement dans la collaboration avec le secteur privé, mais dans les modalités et les lieux de cette collaboration. Le FIDA intervient dans les économies rurales du premier kilomètre, où les opérations concernent de faibles montants, où les risques sont élevés et où les conditions favorables aux investissements commerciaux sont limitées. D'autres institutions jouent des rôles complémentaires dans l'ensemble de la gamme des investissements. Les BMD financent généralement des infrastructures de grande

dimension et des cadres d'action, tandis que les institutions de financement du développement et les investisseurs privés se concentrent sur les segments viables sur le plan commercial. Le FIDA complète ces efforts en intervenant dans les zones des économies rurales restent mal desservies par les investissements. Il apporte des capitaux catalytiques, un engagement à long terme et une expertise sectorielle qui rendent ces marchés plus propices aux investissements. Le FIDA est le seul acteur à associer des financements concessionnels, des prestations d'assistance technique, la participation à l'élaboration des politiques et des interventions destinées à faciliter les investissements du secteur privé dans un cadre unique pour chaque pays.

Encadré 7

**La valeur ajoutée apportée par le FIDA aux investissements du secteur privé en milieu rural**

Le fait que le FIDA se concentre exclusivement sur l'agriculture et le développement rural lui permet de disposer d'un volume important de connaissances et de relations au niveau national. Tout d'abord, les experts du FIDA connaissent les marchés ruraux, leurs acteurs et les combinaisons d'investissements et d'assistance technique qui créent des débouchés commerciaux viables. De plus, les ressources concessionnelles apportées par le FIDA lui permettent d'absorber un niveau de risque supérieur à celui que les investisseurs commerciaux pourraient supporter. Le FIDA est donc capable de réaliser des opérations viables sur des marchés où les risques perçus dissuadent les investissements privés, puis de se retirer lorsque les capitaux commerciaux arrivent. Enfin, le modèle des programmes de pays intégrés mis en œuvre par le FIDA inclut des investissements souverains, la participation à l'élaboration des politiques et le renforcement des capacités des producteurs ainsi que la participation du secteur privé. Tous ces éléments, ensemble, créent les conditions propices à la viabilité des entreprises.

72. Dans le cadre de FIDA13, la participation du secteur privé était mise en avant en tant que priorité institutionnelle: il s'agissait de mettre en place les outils, les plateformes et les capacités opérationnelles permettant de collaborer avec des acteurs privés aux niveaux souverain et non souverain. La participation du secteur privé et ses investissements sont désormais des caractéristiques transversales de l'action du FIDA, et elles sont incorporées aux stratégies de pays, à la conception des projets, à l'assurance qualité et à l'enchaînement des investissements. FIDA14 met encore plus l'accent sur la mobilisation d'investissements du secteur privé en faveur de la petite agriculture et des microentreprises et petites et moyennes entreprises rurales pour combler les déficits de financement dans les segments mal desservis et ouvrir de nouvelles possibilités de coinvestissement dans les économies rurales.

**Complémentarité entre opérations souveraines et non souveraines: le modèle de l'investissement intégré**

73. La puissance de la collaboration du FIDA avec le secteur privé vient de l'association entre opérations souveraines et non souveraines au sein d'un même programme-cadre national. Les opérations souveraines créent un environnement favorable (infrastructures de marché, cadres d'action, écosystèmes financiers et capacités des producteurs) qui rend les marchés ruraux susceptibles de faire l'objet d'investissements. Les opérations non souveraines fournissent directement des financements aux entreprises et aux intermédiaires financiers qui interviennent dans ces systèmes renforcés. À mesure que les entreprises et les relations commerciales se développent, le besoin de financement à des conditions concessionnelles diminue et les acteurs des marchés peuvent mener leurs activités de manière indépendante.
74. Cette succession d'étapes sera systématique dans le cadre de FIDA14, et les réserves d'opérations souveraines et non souveraines intégrées dans les COSOP seront alignées sur les priorités nationales. Les rapports présenteront l'impact cumulé des investissements souverains et non souverains au niveau national, tenant ainsi compte de l'ensemble des financements publics et privés mobilisés grâce à l'action du FIDA dans le pays.

### **Renforcement du développement et des investissements du secteur privé dans le cadre des opérations souveraines**

75. Au travers des opérations souveraines, le FIDA collabore avec les pouvoirs publics pour réduire les contraintes systémiques qui limitent les investissements privés dans les économies rurales. Ce faisant, il contribue au renforcement des écosystèmes financiers, des infrastructures de marché, des cadres réglementaires et des capacités des producteurs afin que les marchés ruraux fonctionnent mieux et qu'ils soient davantage susceptibles de faire l'objet d'investissements. La collaboration du FIDA avec le secteur privé dans le cadre de FIDA14 s'articulera autour de trois grands axes.
76. **Participation du secteur financier.** Le FIDA collabore avec des banques commerciales, des institutions de microfinance, des coopératives d'épargne et de crédit, des banques publiques de développement et des établissements financiers locaux pour élargir l'accès des ménages ruraux, des microentreprises et petites et moyennes entreprises et des entreprises agricoles au financement. Les banques publiques de développement ont un mandat public et une portée nationale qui leur permet de combler les lacunes du marché et d'accorder des financements au niveau local. Au cours de FIDA14, le FIDA élargira sa collaboration avec les banques publiques de développement pour renforcer la gestion des risques, élargir son rayon d'action en milieu rural et mobiliser des capitaux supplémentaires. L'utilisation d'instruments de partage des risques et de financement mixte permettra d'attirer des cofinancements, notamment dans les contextes de fragilité ou exposés à des risques climatiques.

Encadré 8

#### **Nouer des partenariats avec des banques publiques de développement pour développer la finance rurale: l'exemple du FIDA et de la Banque brésilienne de développement (BNDES)**

En 2023, le FIDA a signé son tout premier accord avec une banque publique de développement. Il s'est associé à la BNDES pour lancer Sertão Vivo – une initiative visant à renforcer la résilience climatique des petits exploitants agricoles dans la zone semi-aride du nord-est du Brésil. Le prêt de 30 millions d'USD accordé par le FIDA a servi de point d'ancrage à un financement mixte d'un montant total de 217 millions d'USD, cofinancé par le BNDES et le Fonds vert pour le climat, avec un ratio de levier de 7/1. Le programme s'est ensuite développé pour atteindre 286 millions d'USD, avec pour ambition d'aider 1,8 million de personnes dans neuf États du Nord-Est.

Le modèle a eu un effet catalyseur au-delà de la transaction initiale. Le portefeuille du FIDA au Brésil a plus que doublé. Surtout, le succès rencontré avec la BNDES a suscité l'intérêt des banques régionales de développement du Brésil et a montré qu'il était possible de reproduire et de développer ce modèle à l'échelle nationale.

77. **Partenariats public-privé-producteurs avec des entreprises agricoles.** Le FIDA collabore avec des entreprises agricoles dans le cadre de partenariats public-privé-producteurs (4P), de plateformes multipartites, de l'agriculture contractuelle et de modèles de filière connexes. Des projets souverains permettent d'investir dans les organisations de producteurs, le développement des compétences et les infrastructures complémentaires, tandis que des partenaires privés coinvestissent dans la logistique, l'approvisionnement, la formation et l'accès aux marchés. Ces dispositifs améliorent la productivité, créent des emplois et renforcent les écosystèmes des filières. Dans le cadre de FIDA14, les partenariats 4P seront développés et formalisés, ainsi qu'associés à des stratégies de retrait claires et à de fortes attentes pour ce qui est des coinvestissements du secteur privé.
78. Selon ce modèle, les grands acteurs du secteur privé sont des cofinanceurs importants. Les investissements du FIDA peuvent créer des liens entre les chaînes de valeur locales et mondiales. Des initiatives telles que celle visant à renforcer les liens entre le secteur privé et les petits producteurs (Enhanced Linkages between Private Sector and Small-Scale Producers, ou ELPS) et le pilier 3 de l'initiative Food and Agriculture Resilience Mission (FARM P3) montrent de quelle façon le FIDA peut

constituer les réserves de projets et rassembler les informations sur le marché nécessaires pour inciter des partenaires commerciaux à investir dans le premier kilomètre. Lancée sous la présidence japonaise du G7, l'initiative ELPS relie des entreprises agricoles et des petits exploitants grâce à des modèles de coinvestissement qui renforcent les chaînes d'approvisionnement, augmentent la productivité et l'accès aux marchés et promeuvent la durabilité environnementale et sociale. L'initiative FARM P3, lancée lorsque la France assurait la présidence du Conseil de l'Union européenne et hébergée par le FIDA, applique le même modèle de coinvestissement pour renforcer la production alimentaire locale, réduire les pertes et gaspillages de nourriture et approfondir l'intégration des marchés régionaux en Afrique. Les deux modèles peuvent être reproduits dans différentes régions.

79. **Fournisseurs de services agrotechnologiques et ruraux.** Le FIDA mobilise des entreprises agrotechnologiques et des prestataires de services ruraux pour déployer des technologies qui ont fait leurs preuves sur le marché et permettent de réduire les coûts, de gérer les risques climatiques et d'améliorer l'accès aux marchés. Ces partenariats définissent dès le départ des stratégies de retrait claires qui fixent des attentes croissantes aux fins de modèles économiques financièrement viables qui garantissent la continuité et le développement après la fin de l'appui du FIDA.

Encadré 9

**Les partenariats 4P en pratique: Programme de renforcement de la production céréalière au Kenya – Guichet d'appui à des moyens de subsistance agricoles résilients face au changement climatique (KCEP-CRAL)**

Le Programme de renforcement de la production céréalière au Kenya – Guichet d'appui à des moyens de subsistance agricoles résilients face au changement climatique (KCEP-CRAL) appliquait un modèle 4P reliant les petits agriculteurs aux négociants agricoles privés dans le cadre d'un système numérique de bons électroniques. Mis en place en partenariat avec le Gouvernement, ce modèle réunissait des négociants agricoles, Equity Bank et des prestataires technologiques pour fournir des intrants à des petits exploitants agricoles.

Au total, 626 négociants agricoles se sont inscrits et ont été formés et plus de 148 000 agriculteurs ont eu accès à des intrants de qualité d'une valeur totale de 27 millions d'USD. Après l'achèvement du programme, un réseau d'approvisionnement en intrants viable sur le plan commercial est resté en place, ce qui a eu pour effet de renforcer durablement les marchés ruraux. Le programme a augmenté les revenus et amélioré la sécurité alimentaire de plus de 60 000 agriculteurs.

**Tirer parti des opérations non souveraines aux fins d'un impact systémique**

80. Les opérations non souveraines sont dans FIDA14 un instrument essentiel de transformation des marchés ruraux. Grâce à elles, le FIDA fournit un financement direct aux entreprises et aux intermédiaires financiers au service des zones rurales. Ce financement crée des débouchés pour les petits exploitants et les communautés rurales et aide à structurer des marchés du premier kilomètre susceptibles d'attirer des investissements.
81. Le FIDA a renforcé son portefeuille d'opérations non souveraines au moyen du Programme de financement du secteur privé. Par l'intermédiaire de ces instruments, il fournit des capitaux ayant un effet catalyseur (généralement entre 2,5 millions d'USD et 15 millions d'USD) pour financer des investissements que les grandes institutions négligent. Beaucoup de ces investissements sont considérés comme trop petits, trop complexes ou trop risqués par d'autres investisseurs. Les activités sur les marchés ruraux isolés comportent souvent des coûts plus élevés et des garanties limitées, ce qui dissuade les prêteurs commerciaux. Le FIDA, lui, absorbe ce risque.

82. Grâce à ses investissements catalytiques, le FIDA montre que les marchés ruraux peuvent être viables. Il réduit ainsi le risque perçu et attire des investisseurs privés et institutionnels. À mesure que les microentreprises et petites et moyennes entreprises rurales se développent, elles créent des emplois ainsi qu'une demande de services, d'intrants et de services de transport locaux. Cette évolution multiplie les perspectives d'emploi et les perspectives économiques dans les communautés rurales.
83. Durant FIDA14, le FIDA cherchera à diversifier davantage son portefeuille pour inclure davantage d'institutions financières, de microentreprises et de petites et moyennes entreprises et de fonds à impact, conformément à sa Stratégie d'investissement concernant les opérations non souveraines. Il cherchera la ligne médiane entre envergure et impact catalytique et transformateur et, dans ce contexte, donnera la priorité aux agents capables d'apporter des changements dans les écosystèmes dans le cadre des opérations non souveraines, notamment les agrégateurs, les prestataires logistiques, les intermédiaires financiers spécialisés, les entreprises agrotechnologiques et les prestataires de services ruraux. Ces acteurs éliminent les obstacles structurels qui empêchent les petits exploitants de participer aux marchés. En soutenant ces entreprises, le FIDA renforce les filières et élargit les perspectives d'emploi dans les communautés rurales.
84. Le FIDA optimisera l'utilisation des instruments inscrits au bilan et hors bilan pour atténuer les risques et mobiliser des investissements du secteur privé grâce à des approches mixtes. Il approfondira ses partenariats avec les BMD, les banques publiques de développement, les institutions de financement du développement et les institutions financières locales, autant de partenaires qui n'ont pas tous la même appétence pour le risque, investissent des montants variables et ciblent des marchés différents. Dans ce contexte, le Programme de financement du secteur privé restera le principal instrument, offrant un accès durable à des capitaux alloués à des conditions concessionnelles et capables d'absorber les risques aux fins d'opérations dans des situations de faible revenu, de fragilité ou de vulnérabilité climatique. Lors de FIDA13, le FIDA a mis au point un mécanisme de rehaussement de crédit qui combine les ressources de base et les ressources empruntées. Cela lui permet d'inclure dans son bilan des transactions à plus haut risque et à plus grand impact tout en maintenant sa note de crédit et en respectant son appétence pour le risque.

#### Encadré 10

#### **Utilisation des capitaux catalytiques dans la pratique: tirer parti des ressources de base pour débloquer des investissements à plus fort impact dans le cadre des opérations non souveraines**

Certaines ressources issues de dons sont réservées par le jeu d'un accord de participation au partage des risques au financement des opérations non souveraines, l'idée étant de garantir que le portefeuille de prêts du FIDA, financé par des ressources empruntées, puisse financer des investissements à haut risque qui correspondent à la mission du Fonds. Il s'agit d'un mécanisme indépendant sur le plan opérationnel et financier qui, soutenu par une réserve de liquidités financée par des ressources de base, couvre les pertes potentielles. Cela permet de maintenir la note moyenne de crédit du portefeuille global à un niveau minimum tout en diminuant les charges financières plus élevées associées aux opérations non souveraines par rapport aux opérations souveraines.

Le mécanisme permet au FIDA de financer des opérations plus ambitieuses dans le respect de son appétence pour le risque, en orientant des capitaux catalytiques vers des entreprises et des intermédiaires financiers qui interviennent dans des zones à faible revenu et des contextes de fragilité. Le FIDA travaille déjà à étendre l'envergure et la portée de ce modèle en optimisant sa capacité de crédit renouvelable et d'effet de levier, et à nouer des partenariats avec des donateurs et des institutions de financement du développement qui proposent des mécanismes similaires de rehaussement de crédit.

Le FIDA entend encore creuser cette veine dans le cadre de FIDA14, en veillant à ce que des contraintes financières ne l'empêchent pas d'investir là où les besoins de développement sont les plus importants.

### **Mobilisation du secteur privé: trois changements mesurables**

85. **Davantage de capitaux privés sont destinés aux marchés du premier kilomètre.** Les investissements souverains et non souverains créent ensemble un environnement favorable et constituent une réserve pour les investisseurs commerciaux et institutionnels. Le volume du cofinancement augmente. Les marchés ruraux que les investisseurs privés évitaient auparavant deviennent des points d'ancrage viables.
86. **La base d'entreprises rurales est plus solide et plus inclusive.** Davantage de microentreprises et petites et moyennes entreprises rurales, y compris des entreprises dirigées par des femmes et des entreprises agricoles dirigées par des jeunes, ont accès au financement, aux marchés et à l'appui technique pour se développer et créer de l'emploi. Le manque de financement du chaînon manquant se réduit. Les écosystèmes d'entreprises rurales se développent.
87. **Un impact qui perdure au-delà de la participation directe du FIDA.** Les liens avec les marchés, les infrastructures commerciales et les capacités institutionnelles renforcés par la collaboration avec le secteur privé pérennisent une activité productive après l'achèvement du projet. Le retrait du FIDA n'annule pas les acquis en matière de développement.

## **II. L'innovation comme moteur d'un impact transposable à plus grande échelle**

88. Dans le cadre de FIDA14, l'innovation sert de mécanisme de mise en œuvre pour chaque pilier, chaque programme de pays et chaque décision d'investissement. Durant FIDA13, l'innovation était souvent l'un des axes dans des projets ou des domaines thématiques spécifiques. Cela signifiait mettre à l'essai de nouvelles approches et des outils numériques et recueillir des données factuelles. FIDA14 passera de la mise à l'essai à l'adoption. Le FIDA déploiera des innovations éprouvées de manière systématique et à grande échelle dans les pays et les régions, notamment en s'appuyant sur la CSST.
89. Une innovation ne peut être transposée à plus grande échelle que lorsque ses composantes relatives aux technologies, aux institutions et aux marchés sont alignées, et qu'elle a été rigoureusement évaluée dans des conditions réelles. L'écart en matière d'innovation tient souvent à l'accès des communautés rurales. FIDA14 visera à réduire cet écart.

### **Quatre fonctions d'innovation**

90. **Mettre en pratique la recherche, l'innovation locale et les solutions éprouvées.** Le FIDA agit à la croisée des systèmes nationaux de recherche agricole, de l'innovation portée par les agriculteurs et des partenariats internationaux de recherche. Son rôle est de relier ces systèmes et de déployer des innovations éprouvées. Lorsque des solutions innovantes ont été mises au point grâce à des partenariats internationaux – notamment entre les organismes ayant leur siège à Rome et au sein de l'Organisation du Système CGIAR – le FIDA encourage leur adaptation et leur validation au niveau des pays dans chaque contexte. L'éventail des innovations éprouvées couvre la gestion des terres et des sols, la récupération de l'eau, l'agriculture adaptée au climat, l'efficacité d'utilisation des intrants, les outils à faible coefficient de main-d'œuvre, le stockage post-récolte, la gestion des risques et l'accès aux marchés. Toutes ces solutions ont été évaluées dans des conditions réelles et ont donné des résultats cohérents. Par exemple, la régénération naturelle gérée par les agriculteurs a eu un impact à grande échelle dans la région du Sahel. FIDA14 fera fond sur ces données factuelles pour mettre en œuvre des solutions éprouvées.

91. **Intégrer des outils numériques et l'intelligence artificielle dans les opérations.** Les technologies numériques transforment le développement rural. Durant FIDA14, elles constitueront un outil pratique aux fins de l'exécution, en s'appuyant sur la Stratégie relative aux technologies de l'information et des communications au service du développement pour la période 2020-2030. Les services monétaires par téléphonie mobile ont considérablement amélioré la résilience des ménages et le choix des intrants. Les services de conseil numériques et les services météorologiques augmentent les rendements, les revenus et la résilience lorsqu'ils sont adaptés au contexte. Une gestion des nutriments propre au site, fondée sur l'analyse des sols, améliore nettement l'efficacité d'utilisation des intrants. Les outils assistés par l'IA favorisent un meilleur ciblage, une meilleure gestion adaptative et une meilleure prise de décisions opérationnelles. Les plateformes numériques relient des entreprises et des producteurs ruraux dispersés aux financements, aux marchés et aux services, ce qui réduit les coûts de transaction qui limitaient auparavant la mobilisation au premier kilomètre.
92. Des outils numériques seront intégrés dans les programmes de pays dès le début de FIDA14, selon trois principes. Le premier est la prise en compte du contexte. Par exemple, un système numérique de vulgarisation peut atteindre rapidement une grande échelle dans un pays doté d'une infrastructure mobile solide et d'un réseau de vulgarisation bien établi. En revanche, dans un contexte de fragilité où la connectivité est limitée, la vulgarisation numérique doit être planifiée et adaptée avec soin. Le FIDA adaptera les outils numériques à chaque environnement dans lequel il intervient. Le deuxième principe est l'inclusion: les outils numériques qui fonctionnent dans des environnements à faible connectivité auront la priorité, tout comme l'acquisition de compétences numériques et financières parmi les femmes et les jeunes. Le troisième principe est la responsabilité. La gouvernance des données sera intégrée à la conception des projets, ce qui garantira une utilisation sûre et éthique des données agricoles et protégera les communautés rurales dont les informations sous-tendent les systèmes numériques.
93. FIDA14 se concentrera également sur les infrastructures qui rendent les outils numériques viables à grande échelle. Ce faisant, il appuiera les réseaux de négociants de produits agricoles, les infrastructures publiques numériques et les stratégies nationales d'agriculture numérique. Les systèmes de saisie numériques, les paiements numériques et les outils de conseil assistés par l'IA intégrés dans des institutions locales ont déjà fait leurs preuves durant FIDA13. FIDA14 fait passer ces outils numériques de l'étape de la démonstration à l'étape du déploiement dans les programmes de pays.
94. **Mise à l'essai et apprentissage adaptés au contexte.** Dans les contextes de fragilité où la connectivité est limitée ou les infrastructures sont faibles, les solutions susceptibles d'être transposées doivent être mises à l'essai et adaptées avec soin. FIDA14 fera la distinction entre la mise à l'essai et la transposition à plus grande échelle et traitera chaque innovation numérique comme un cas unique dans chaque environnement opérationnel.
95. **La coopération Sud-Sud et triangulaire au service de l'innovation.** De nombreux pays en développement du Sud ont appliqué des modèles de développement des entreprises rurales, d'agriculture numérique, d'intégration des entreprises agricoles et d'inclusion financière qui se sont révélés efficaces. De tels modèles peuvent être plus pertinents et peuvent être adaptés à un coût inférieur à celui de solutions externes. Ce savoir existe, mais ne parvient pas toujours jusqu'aux pays qui en ont besoin.

96. Le réajustement du FIDA a renforcé la prise en compte de la CSST dans la conception des investissements. Sur cette base, durant FIDA14, la CSST sera intégrée à la mise en œuvre des innovations au niveau local, et non considérée comme une activité parallèle. Le FIDA élaborera des solutions pour reproduire à plus grande échelle dans les régions des approches éprouvées dans des pays pairs, facilitera l'apprentissage entre pairs et rapprochera les programmes de pays de l'expertise pertinente de pays en développement. Cette approche renforce également les liens avec l'emploi, car nombre des modèles les plus efficaces pour l'emploi des jeunes ruraux et le renforcement des liens avec les entreprises agricoles ont été mis à l'essai dans des pays en développement à revenu intermédiaire et sont directement applicables à des zones à faible revenu.

**Impact de l'innovation: trois changements mesurables**

97. **Obtenir un plus grand impact avec les mêmes ressources.** Les outils numériques, l'exécution assistée par l'IA et l'utilisation systématique d'innovations éprouvées améliorent l'efficacité et l'efficacités. À mesure que des solutions éprouvées remplacent des approches moins efficaces, davantage de producteurs et d'entreprises des zones rurales en bénéficient, et la valeur globale de ces approches (coût par résultat) augmente.
98. **Adopter des solutions éprouvées au niveau institutionnel.** Les innovations sont intégrées dans les systèmes agricoles nationaux, les programmes publics, les institutions financières et les entreprises rurales – même celles et ceux qui ne sont pas appuyés par le FIDA. Le succès ne se mesure pas au nombre d'innovations pilotées par le FIDA, mais au nombre d'innovations qu'il intègre.
99. **Les producteurs ruraux et les entreprises rurales ont accès à des outils qui améliorent leur productivité, leur accès aux marchés et leur résilience.** Les agriculteurs utilisent les informations sur le climat pour prendre de meilleures décisions. Les entreprises rurales accèdent au financement et aux marchés moyennant des plateformes numériques. Les ménages utilisent l'argent mobile et l'assurance pour gérer les risques. L'écart d'accès à la technologie en zone rurale se réduit.

**C. Lutter contre les facteurs de pauvreté et de vulnérabilité grâce à la méthode de ciblage du FIDA**

100. Pour tenir ses promesses, la transformation rurale doit englober ceux qui en ont le plus besoin. La pauvreté rurale est le fruit de contraintes interconnectées, notamment l'inégalité de genre, les barrières liées à l'âge, le handicap, des normes sociales discriminatoires, l'insécurité foncière et un accès inégal aux services et aux marchés. Lorsque ces obstacles structurels ne sont pas éliminés, les investissements génèrent une croissance qui n'est pas inclusive. Le ciblage n'est pas un exercice de conformité: c'est une condition pour que la transformation rurale produise des résultats durables à grande échelle.
101. FIDA14 considère les femmes, les jeunes, les peuples autochtones et les personnes handicapées comme des acteurs économiques centraux dont la pleine participation est essentielle à la transformation rurale. Autonomiser les femmes en favorisant leur accès aux débouchés économiques, en renforçant leur pouvoir décisionnel et en réduisant leur charge de travail permet d'améliorer nettement la productivité, les revenus, la nutrition des ménages et la résilience des communautés. La participation des jeunes accélère l'adoption de pratique climato-compatibles et d'outils numériques. Les partenariats avec les peuples autochtones protègent la biodiversité et promeuvent une gouvernance durable des ressources. La prise en compte des personnes handicapées renforce l'inclusivité et l'efficacité des projets appuyés par le FIDA. Les avantages ainsi obtenus vont au-delà des individus ciblés et viennent renforcer les systèmes dont dépendent toutes les communautés rurales.

## Encadré 11

**Un ciblage inclusif****Préservation des savoirs autochtones et des systèmes d'élevage durables dans les communautés Aymara (État plurinational de Bolivie)**

Par l'intermédiaire de son Mécanisme d'assistance pour les peuples autochtones, le FIDA aide des communautés Aymara d'éleveurs de lamas de Corque Marka à préserver les savoirs traditionnels et à renforcer des moyens d'existence durables. En s'appuyant sur les principes du consentement libre, préalable et éclairé, l'équipe de projet s'est associée aux communautés pour recenser les pratiques vétérinaires ancestrales fondées sur les plantes médicinales et une relation harmonieuse avec l'écosystème naturel, qui sont essentielles à la santé des animaux d'élevage. Elle a également mobilisé de jeunes autochtones pour transmettre ces savoirs de génération en génération, ce qui a contribué à préserver le patrimoine culturel tout en renforçant des systèmes d'élevage résilients face au climat.

**Programme SPARK: pour une transformation rurale qui inclut les personnes handicapées**

Le Programme pour une transformation rurale garante de l'inclusion du handicap (SPARK) appuyé par le FIDA a intégré l'inclusion des personnes handicapées dans des projets de développement rural au Burkina Faso, en Inde, au Malawi et au Mozambique. Grâce à lui, des ruraux handicapés ont été formés à aider les équipes de projet et les communautés à repérer les obstacles et à adapter les services agricoles, en vue de garantir la pleine participation des personnes handicapées. Au moyen du renforcement des capacités, de technologies accessibles et de méthodes de programmation inclusives, le programme SPARK a aidé des milliers de ruraux handicapés à accéder à des moyens d'existence et à des débouchés économiques.

## **IV. Produire un impact grâce à des programmes de pays intégrés**

102. FIDA14 est fondé sur le socle stratégique établi lors des cycles de reconstitution précédents. Il s'agit d'assurer la continuité du modèle opérationnel du FIDA tout en améliorant la mise en œuvre, avec plus d'attention et de réactivité. Lors de FIDA13, le Fonds a adopté une approche intégrée dirigée par les pays, associant financement concessionnel, participation à l'élaboration des politiques et partenariats, qui dépasse le cadre de projets isolés dans l'optique de produire un impact systémique. FIDA14 s'appuie sur cette base tout en renforçant le rôle joué par les programmes de pays intégrés en tant qu'unités fondamentales de mise en œuvre. Dès le départ, les interventions et les outils financiers sont groupés, échelonnés et conçus dans un objectif de pérennité, gage d'un maintien des résultats et de leur extension aux systèmes et marchés nationaux bien après la fin de l'implication directe du FIDA.

### **A. Un programme de travail intégré, garant d'agilité et adapté au contexte**

103. Dans l'offre différenciée et adaptée à chaque pays permise par la décentralisation, la mise en œuvre est assurée grâce à un modèle fondé sur des programmes de pays intégrés associant financement concessionnel, participation à l'élaboration des politiques, assistance technique et partenariats au sein d'un seul cadre, dans le respect des priorités de développement des pays. Les trois exemples suivants illustrent la portée de ce modèle. Au Sahel, dans un contexte de fragilité, la résilience, les approches axées sur les communautés et le renforcement institutionnel sont les sujets appelant une action en priorité, en amont des investissements en faveur des marchés et de l'emploi. Dans un pays à revenu intermédiaire à l'économie dynamique, la priorité est de permettre à une base établie de petits exploitants d'accéder aux filières régionales ainsi qu'aux investissements issus du secteur privé. Dans un petit État insulaire en développement, les considérations primordiales sont des infrastructures résilientes face aux changements climatiques, la logistique et l'intégration des systèmes alimentaires. Chacun de ces scénarios s'appuie sur les mêmes piliers et vecteurs, c'est l'ordonnancement des opérations qui diffère. Les équipes décentralisées des bureaux régionaux sont désormais en mesure de prendre ces décisions de manière systématique plutôt qu'au cas par cas.

104. Cette cohérence opérationnelle est attestée par les données factuelles. L'efficacité de la stratégie de pays est jugée au moins satisfaisante dans 88% des COSOP arrivés à terme. La participation à l'élaboration des politiques au niveau des pays est jugée au moins satisfaisante dans 84% d'entre eux. Dans le cadre de FIDA14, il ne s'agit plus simplement d'appliquer ce modèle, mais d'en assurer la mise en œuvre à plus grande échelle, avec plus de discipline et dans des délais réduits.

**Le programme de travail: la plateforme d'investissement intégrée du FIDA.**

105. Le programme de travail du FIDA représente le total des investissements du Fonds en matière de développement rural. Il comprend les propres investissements du Fonds au titre de son programme de prêts et dons ainsi que le cofinancement international et national mobilisé en complément. Le programme de travail intégré associe opérations souveraines, investissements non souverains, dons, fonds supplémentaires et participation à l'élaboration de politiques au sein d'une même plateforme d'investissement au niveau des pays. C'est sur cette base que le cofinancement est mobilisé, que les partenariats sont établis et que des fonds publics et privés sont rassemblés et affectés à la transformation rurale.
106. Dans le cadre de FIDA14, le programme de travail servira de plateforme centrale pour traduire les engagements de partenariats en un impact à grande échelle au niveau des pays. Il constituera le principal vecteur de coinvestissements; en effet, il permettra au Fonds d'impliquer les États et les partenaires plus tôt dans les opérations prévues, gage d'une harmonisation des cycles de financement, d'une conception moins complexe et d'une préparation plus rapide en amont de l'approbation. Cet engagement plus précoce et plus stratégique ouvrira plus de perspectives de cofinancement que les seules contributions au titre de la reconstitution des ressources. Un programme de travail plus robuste se traduit par des programmes de pays de plus grande ampleur et plus intégrés, par une mobilisation accrue de capitaux publics et privés et, pour les partenaires, par une offre plus crédible, dans un contexte mûr pour l'investissement. Des rapports intégrés présenteront l'intégralité des financements mobilisés au niveau des pays, gage de transparence et de confiance pour les cofinanciers institutionnels et privés. Le programme de travail est essentiel à l'argumentaire de la reconstitution des ressources: chaque contribution au titre de FIDA14, multipliée grâce à l'effet de levier résultant des partenariats, alimente directement l'enveloppe globale de financement destinée à la transformation rurale.

**Les programmes d'options stratégiques pour le pays: un cadre pour l'ordonnement des opérations**

107. Les COSOP restent la pierre angulaire de l'action du FIDA dans les pays. Ancrés dans les plans de développement, les trajectoires relatives aux systèmes alimentaires, les engagements en matière de climat et les programmes pour l'inclusion en milieu rural des pays, ils constituent un cadre prospectif englobant les financements, les services de partage des connaissances et les partenariats du FIDA. Dans les COSOP sont établis l'enchaînement des investissements ainsi que les modalités de concertation sur les politiques et de CSST pour toute la durée du cycle programmatique, une certaine souplesse restant garantie à des fins d'adaptation aux chocs et aux évolutions de la situation des pays. Ils servent aussi de référence pour intégrer les investissements souverains et non souverains dans un même cadre de résultats pour le pays, gage de cohérence, de viabilité et d'évolution de la réserve d'interventions au fil du temps.
108. L'exécution opérationnelle suit de plus en plus les approches adoptées dans les programmes de travail. Lorsque les conditions le permettent, une sélection initiale plus rigoureuse et une discipline plus stricte dans la composition du portefeuille permettent de réduire le nombre d'opérations et de mieux les intégrer. L'ordonnement des interventions reste un point clé. Dans les pays en situation de fragilité ou limités dans leurs capacités, l'approche du Fonds est d'abord axée sur les communautés, la résilience et le renforcement institutionnel, avant de

s'étendre progressivement au financement, aux marchés et à la mobilisation du secteur privé, à mesure que la situation s'améliore. Dans des contextes plus stables, l'action du FIDA vise directement l'établissement de filières inclusives, la mobilisation de financements à grande échelle et le soutien à la réforme des politiques. Concevoir des initiatives en plusieurs phases permet d'intensifier et d'étendre les opérations à mesure que les capacités et la situation des marchés évoluent, en s'appuyant sur des déclencheurs définis garants d'adaptation tout au long du cycle programmatique. Tous contextes confondus, FIDA14 met davantage l'accent sur la durabilité et sur l'échelle des opérations: il s'agit de garantir une appropriation par le pays, de renforcer les capacités institutionnelles et d'établir des modalités de désengagement claires, gage d'une intégration des approches fructueuses aux systèmes nationaux ou de leur pérennisation par les acteurs du marché après la clôture des projets.

### **Un mandat universel, une offre adaptée**

109. L'adhésion au FIDA est ouverte à tous les pays. Toutefois, les financements concessionnels du Fonds, son intense action mobilisatrice auprès d'un secteur et ses programmes particulièrement ambitieux sont destinés en priorité aux zones les plus affectées par la pauvreté rurale, l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité: les pays à faible revenu ou en situation de fragilité. C'est dans ces contextes que les déficits de financements extérieurs sont les plus importants, que les investissements commerciaux font défaut et que les besoins de développement justifient le plus des financements concessionnels. L'universalité est un principe de gouvernance. Elle signifie que l'offre du FIDA est pertinente pour tous ses États membres, qui y ont tous accès, et qu'elle est dimensionnée en fonction des besoins, du degré de développement et de la capacité d'absorption de chaque pays.
110. Selon leur catégorie de revenus, les pays présentent un niveau de maturité économique et des besoins de développement différents. Dans les pays à faible revenu ou en situation de fragilité, la programmation met l'accent sur la résilience, la restauration des moyens d'existence et le renforcement institutionnel, grâce à des dons et des financements octroyés à des conditions particulièrement concessionnelles. C'est dans ces contextes que l'avantage comparatif du FIDA s'exprime le plus nettement et que l'intensité de son action s'avère le plus utile.
111. Dans les pays à revenu intermédiaire inférieur, le FIDA associe des financements concessionnels à une mobilisation du secteur privé croissante au fil du temps; l'objectif est de soutenir le développement des filières, d'étoffer les systèmes financiers ruraux et d'établir une infrastructure de marchés permettant une transformation économique de plus grande ampleur.
112. Dans les pays à revenu intermédiaire supérieur, l'action est différenciée et axée sur la demande. Dans les petits États insulaires en développement, l'accent est mis sur la mise en place d'infrastructures résilientes face aux changements climatiques, la logistique et le renforcement des systèmes alimentaires. Les grandes économies émergentes font appel au FIDA pour des problèmes liés à des poches persistantes de marginalisation, à des écosystèmes fragiles et à une exclusion sociale au sein d'économies nationales par ailleurs dynamiques. Avec les pays à revenu intermédiaire supérieur, le FIDA axe son action sur les investissements catalytiques, l'échange de connaissances, l'innovation et une CSST structurée, tout en évitant de ponctionner ses ressources de base, destinées en priorité aux pays à faible revenu ou en situation de fragilité.
113. La différenciation régionale permet de répondre aux besoins correspondant à différents degrés de développement économique. Dans les régions caractérisées par une population particulièrement jeune et un emploi salarié peu développé, le FIDA soutient des parcours conduisant de l'apprentissage à l'emploi et contribue à la croissance des entreprises rurales. Dans les contextes où la faible intégration aux marchés est une entrave majeure, le FIDA met davantage l'accent sur le groupage,

la transformation, le financement et les systèmes de marché. Dans les pays en situation de fragilité, la programmation donne la priorité à la résilience et à la stabilisation des moyens d'existence, selon un ordonnancement où les questions liées aux marchés et à la croissance des entreprises sont traitées lors d'une phase ultérieure. Dans toutes les régions, l'usage des technologies numériques et de l'IA dans la mise en œuvre est de plus en plus un gage d'ampleur et d'efficacité. Ces nuances se reflètent aussi dans le profil des programmes d'investissements à l'échelle régionale.

Encadré 12

#### L'approche régionale adaptée du FIDA

En Asie et dans le Pacifique, le FIDA met l'accent sur des investissements catalyseurs au profit du premier kilomètre pour connecter les petits exploitants et les entreprises rurales aux marchés, au financement et à l'emploi, et mobilise de plus en plus le financement climatique et les investissements privés dans les petits États insulaires.

En Afrique orientale et australe, l'attention du Fonds se porte en priorité sur l'établissement de filières inclusives, la finance rurale et l'adaptation aux changements climatiques au profit de l'emploi, en particulier pour les jeunes, ainsi que sur un renforcement de la résilience dans les contextes de fragilité et sur la mobilisation de cofinancements du secteur privé national.

En Afrique de l'Ouest et du Centre, où la fragilité et l'insécurité alimentaire restent des enjeux majeurs, le FIDA privilégie des investissements axés sur le développement à l'initiative des communautés, l'agroécologie et l'adaptation climatique, ainsi que des initiatives destinées à renforcer les organisations paysannes et l'entrepreneuriat des jeunes, à créer des emplois et à soutenir l'établissement de filières inclusives.

Au Proche-Orient, en Afrique du Nord et en Europe, le Fonds mise sur la résilience des communautés et la gestion des ressources naturelles dans les pays en situation de fragilité, et sur l'innovation, la modernisation des chaînes d'approvisionnement et les services numériques en milieu rural dans les pays à revenu intermédiaire, assortis d'un appui à la mise aux normes internationales des technologies et des systèmes réglementaires agricoles, notamment pour ce qui est des normes de sécurité alimentaire de l'Union européenne.

En Amérique latine et dans les Caraïbes, les investissements sont axés sur le développement territorial intégré; il s'agit de combiner les possibilités offertes dans le domaine de l'agriculture, des systèmes alimentaires, de l'inclusion aux marchés et de l'emploi pour lutter contre les inégalités, les pressions liées aux migrations et la vulnérabilité environnementale tout en s'appuyant sur des partenariats avec des banques publiques de développement, des financeurs de l'action climatique et des investisseurs privés pour gagner en impact.

114. L'application conjointe de ces approches, différenciées selon le degré de développement économique et la région, garantit le respect du mandat universel du FIDA grâce à une offre ciblée, fondée sur des données factuelles et concentrée sur les zones où le besoin est le plus fort et où le modèle du Fonds donne les meilleurs résultats.

## **B. Des partenariats en tant que plateformes au service de l'ampleur et de l'impact**

115. Les partenariats sont au cœur du modèle opérationnel du FIDA et le resteront dans le cadre de FIDA14. La transformation rurale nécessite une action coordonnée en matière de financement, d'élaboration de politiques, de développement des marchés et d'appui aux institutions. Le FIDA collabore avec les États, les banques de développement, les entités des Nations Unies, les acteurs du secteur privé et les organisations rurales pour élaborer des solutions intégrées qu'aucune institution ne pourrait mettre en œuvre seule.
116. Dans le cadre de FIDA14, cette approche sera approfondie pour garantir que les investissements en milieu rural soient systématiquement liés à l'action économique, climatique et régionale menée plus globalement tout en veillant à ce que les petits producteurs et les communautés rurales restent au centre des préoccupations. L'intérêt des partenariats ne se limite pas à la coordination: ils font office de plateforme pour mobiliser des cofinancements, contribuer à la conception des

- programmes et influencer sur des initiatives de plus grande envergure, et ainsi garantir que l'agriculture et les économies rurales restent au centre de l'attention et que le premier kilomètre ne soit pas négligé. L'avantage comparatif du FIDA réside dans sa capacité à agir comme un intégrateur au service du premier kilomètre, connectant les institutions communautaires, les organisations de producteurs et les entreprises rurales à des plateformes de financement de grande envergure, gage d'investissements produisant des résultats inclusifs et durables dans les zones rurales.
117. Dans le cadre de FIDA14, la collaboration avec les banques multilatérales et régionales de développement sera plus systématique et stratégiquement adaptée aux scénarios où le FIDA apporte une valeur ajoutée. S'appuyant sur des partenariats de longue date avec des institutions comme la Banque mondiale, la Banque africaine de développement, la Banque asiatique de développement, la Banque interaméricaine de développement et la Banque islamique de développement, sur une collaboration croissante avec des partenaires régionaux tels que la Banque de développement de l'Amérique latine, la Banque centraméricaine d'intégration économique, le Fonds de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole pour le développement international et le Conseil de coopération du Golfe, ainsi que sur des institutions de développement et de nombreuses autres institutions financières de développement partenaires, le FIDA continuera à convertir des ressources issues de la finance internationale en impact local.
  118. Le FIDA approfondira sa collaboration avec des institutions clés en matière de coordination de la réserve d'interventions et d'élaboration de cadres de cofinancement en vue de développer le financement de l'agriculture et l'investissement rural grâce à des initiatives comme AgriConnect. Ce travail se traduira par une planification conjointe des interventions, une division du travail clairement définie et une mise en œuvre coordonnée, qui permettront au FIDA d'apporter sa valeur ajoutée en matière de premier kilomètre aux opérations des partenaires et au financement des infrastructures. Enfin, dans les instances mondiales et régionales, le FIDA continuera à jouer son rôle d'institution financière internationale spécialisée au service de la petite agriculture et de la transformation rurale.
  119. Dans le cadre de FIDA14, les programmes de pays seront encore mieux alignés sur les processus d'intégration régionaux comme la stratégie *Global Gateway* de l'Union européenne et la Zone de libre-échange continentale africaine. En raccordant les producteurs et les entreprises des zones rurales aux infrastructures transfrontière, en les intégrant aux marchés et en développant les filières dans ces couloirs élargis, le FIDA contribuera à faire en sorte que la croissance régionale se traduise par des possibilités économiques concrètes pour les communautés.
  120. Au sein du système des Nations Unies pour le développement, le FIDA continuera à participer activement à des processus de réforme tels que l'Initiative ONU80, pour renforcer la cohérence, réduire la fragmentation et améliorer l'appropriation par les pays. Le FIDA prend part à l'Initiative ONU80 dans l'objectif de promouvoir la simplification du système, d'améliorer les synergies opérationnelles, de renforcer l'attention portée aux mandats fondamentaux et d'assurer des stratégies de réforme adaptées, tout en veillant à ce que le rôle moteur joué par les pays, leur capacité à s'approprier les opérations et les résultats qu'ils obtiennent soient au cœur du processus de développement.
  121. La collaboration avec les organismes ayant leur siège à Rome se poursuivra, en particulier à l'intersection entre l'action humanitaire, le développement et la paix. Le rôle de chaque organisme dans cette collaboration correspond à son avantage comparatif. L'action de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture est axée sur l'alerte précoce, l'analyse de la sécurité alimentaire et les

mesures d'anticipation. Le Programme alimentaire mondial fournit une aide alimentaire humanitaire et met en place des mécanismes de rétablissement garants d'un accès durable à l'alimentation. Le FIDA contribue au financement d'investissements et à des programmes de développement rural à long terme visant à restaurer les moyens d'existence productifs et à pérenniser les systèmes de marchés. L'action conjointe de ces trois organismes permet de passer d'une situation de crise à une phase de rétablissement, puis de transformation, travail qui, dans le cadre de FIDA14, sera plus cohérent et moins fragmenté grâce à une meilleure planification commune.

122. Parallèlement, des mécanismes robustes seront mis en œuvre pour faire participer les ruraux aux décisions en matière de politiques et d'investissements. La collaboration avec des organisations de producteurs, des coopératives et des organisations de peuples autochtones – notamment à travers le Forum paysan et le Forum des peuples autochtones – continuera à permettre une concertation fondée sur les situations locales, à l'échelle nationale et mondiale. Par son rôle de lien entre la finance internationale, les initiatives régionales et les institutions communautaires, le FIDA contribuera à l'intégration inclusive aux marchés, à l'appropriation locale et à la résilience à long terme.
123. Conjointement, ces partenariats permettront au Fonds d'étoffer son programme de travail en suscitant des cofinancements auprès d'un large éventail de partenaires nationaux et internationaux, et de produire un impact pérenne grâce à des programmes de pays intégrés tout en veillant au respect des priorités institutionnelles que sont le premier kilomètre et l'obtention de résultats mesurables.

## **V. Une institution adaptée aux objectifs visés**

### **A. Priorité à l'agilité opérationnelle**

124. Le FIDA aborde ce cycle de reconstitution en sa qualité d'institution décentralisée, intégrée, renforcée financièrement et opérationnellement agile, en s'appuyant sur les réformes réalisées lors des cycles précédents. Au cours de FIDA13, ces dernières ont permis d'accroître la présence du FIDA et la délégation des pouvoirs dans les pays, d'améliorer l'architecture financière et la gestion des risques, d'enrichir les outils opérationnels et financiers du Fonds et de mieux harmoniser stratégie, ressources et mise en œuvre.
125. Pour l'institution, FIDA14 marque le passage d'une période de réforme à une phase de performance. L'accent n'est plus mis sur des changements structurels, mais sur la conversion des réformes entreprises en agilité opérationnelle, en robustesse des partenariats et en prévisibilité des résultats au niveau des pays, notamment dans les situations de fragilité et les contextes complexes. Le FIDA entend renforcer le rôle de partenaire privilégié qu'il joue dans le développement rural auprès des États et d'autres cofinanceurs. À cette fin, les processus de conception et de supervision seront rationalisés pour améliorer les opérations, promouvoir une gestion axée sur les résultats, accroître l'efficacité des opérations décentralisées et favoriser une planification stratégique des effectifs, le développement d'outils numériques, une prise de décisions fondée sur des données et des partenariats multilatéraux.

#### **Le FIDA comme partenaire privilégié: rationalisation des processus et des systèmes**

126. Lors de FIDA13, le FIDA a renforcé son architecture financière en investissant dans des systèmes de gestion financière et de gestion de données ainsi que dans des outils opérationnels numériques. Ces investissements ont permis de renforcer le contrôle financier et de gagner en agilité et en réactivité dans la gestion de la réserve de projets. Les actions entreprises à des fins d'agilité opérationnelle ont réduit les goulets d'étranglement et rationalisé les partenariats avec les États et les acteurs du secteur privé. FIDA14 s'appuiera sur les investissements réalisés dans le

cadre de FIDA13, et les outils mis à l'essai lors de ce précédent cycle verront leur usage institutionnalisé à l'échelle de l'organisation. La technologie sera considérée comme un levier d'amélioration pratique des résultats et de l'efficacité, au service du ciblage, de la supervision, de la surveillance du portefeuille et de la gestion des risques, et ne sera plus régie par un programme d'innovation séparé. Les processus opérationnels de base intégreront des outils numériques, des données géospatiales et des outils d'analyse des données en vue de réduire les coûts de transaction, d'améliorer la prise de décisions et de favoriser une gestion évolutive.

La technologie jouera un rôle central pour rationaliser et intégrer les modes de travail, qui gagneront en agilité et en efficacité.

### **Intégrer et transversaliser les technologies émergentes pour plus d'impact**

127. Depuis 2020, en application de son Plan de gestion des personnes, des processus et des technologies, le FIDA intègre des technologies émergentes à l'échelle de l'organisation, notamment l'IA, dans un cadre de contrôle strict garant d'une utilisation responsable. Pendant FIDA13, l'objectif était de bénéficier de premiers gains d'efficacité tout en recensant les cas d'utilisation prioritaires et en mettant à l'essai des applications pertinentes sur le plan opérationnel. Aujourd'hui, une gamme d'applications d'entreprise fondées sur l'IA aide aux tâches du quotidien (travaux de résumé, de traduction et de transcription, notamment) et plusieurs départements collaborent pour couvrir d'autres cas d'utilisation en vue d'améliorer l'efficacité opérationnelle. Les fonctions visées sont une analyse rétrospective des situations de fragilité assistée par intelligence artificielle, un examen de la conception des projets augmenté et une assistance automatisée en matière de conformité et de traitement de documents. Dans le cadre de FIDA14, les technologies émergentes seront appliquées aux domaines où elles apportent une valeur opérationnelle claire dans les opérations de bases et les systèmes institutionnels. Leur adoption aura aussi une incidence sur l'évolution du personnel, notamment en ce qui concerne les compétences, les rôles et les modes de travail nécessaires pour remplir plus efficacement le mandat du Fonds. Parallèlement, le FIDA déterminera les domaines prioritaires où une collaboration avec d'autres IFI et des partenaires de développement sera susceptible de renforcer le partage de capacités et d'accroître les gains d'efficacité dans la mise en œuvre.

### **Renforcement de la planification stratégique des effectifs et de la gestion des aptitudes**

128. Les compétences et l'adaptabilité du personnel du FIDA sont essentielles à l'efficacité institutionnelle. Ces dernières années, le FIDA a réaffecté un nombre important de postes et de fonctions à des domaines plus stratégiques et plus opérationnels comme le secteur privé, la passation de marchés, l'expertise technique ou l'efficacité du développement. À l'avenir, une planification stratégique des effectifs mieux adaptée permettra de mieux prévoir les besoins en ressources, de détecter les lacunes majeures en matière de compétences et de connaissances et de prendre des mesures ciblées pour les combler.
129. À mesure que le FIDA développe ses opérations non souveraines et accroît la mobilisation du secteur privé, la composition et les compétences du personnel deviennent des facteurs clés de réussite, notamment dans des domaines comme le financement par le secteur privé, les instruments de financement mixte, la structuration des risques et la gestion des partenariats. Ainsi, dans le cadre de FIDA14, l'accent sera mis sur un recrutement ciblé et sur des actions spécifiques de perfectionnement et de reconversion visant des compétences opérationnelles appliquées, aux fins d'un renforcement de la mise en œuvre.

### **Une attention extrême portée à une gestion et une planification axées sur les résultats**

130. Facteur clé d'agilité opérationnelle, la budgétisation et la méthode de gestion axées sur les résultats du FIDA continueront à favoriser la transparence, à renforcer la reddition de comptes et à garantir l'adéquation des ressources institutionnelles avec les résultats en matière de développement. Par cette approche, le FIDA assure un respect encore plus strict de son mandat fondamental, veille à une corrélation entre les engagements pris au titre des reconstitutions des ressources et la mise en œuvre des programmes, et porte son attention sur des résultats mesurables plutôt que sur des activités. À l'avenir, il renforcera le lien entre les engagements de reconstitution et les capacités de mise en œuvre annuelles grâce à un cycle glissant de planification triennal commençant en 2028. L'allocation des ressources sera basée sur des hypothèses partagées en matière de planification opérationnelle sur plusieurs années, axées sur l'exécution sur le terrain. En outre, les allocations budgétaires seront alignées sur les produits prévus et les résultats institutionnels, ce qui simplifiera les processus internes de budgétisation tout en garantissant une coordination entre les départements ainsi que des résultats clairement exprimés à l'appui des projets de budget.

### **Mise à profit des services partagés et des partenariats**

131. Le FIDA continue à améliorer l'efficacité de son modèle opérationnel décentralisé grâce, lorsqu'il y a lieu, à l'utilisation systématique de services partagés et de partenariats avec des organismes des Nations Unies, des IFI et d'autres partenaires de développement. Actuellement, plus de 60% des bureaux du Fonds sont hébergés dans des locaux partagés, où les services d'appui peuvent aussi être mis en commun, comme au Kenya. Ainsi, des économies d'échelle sont réalisées, la continuité opérationnelle est assurée et le rapport coût-efficacité est amélioré. Le FIDA s'appuie aussi sur des services et des accords à long terme du système des Nations Unies en matière de voyages, de gestion du parc de véhicules, de passation de marchés et de formation à la sécurité. Dans le cadre de FIDA14, il ne s'agit plus d'accroître la participation à des mécanismes de partage, mais de maximiser leur valeur opérationnelle.

## **B. Étoffer la boîte à outils financière du FIDA pour en faire une plateforme d'investissement catalyseurs**

### **Un modèle financier consolidé pour plus de souplesse**

132. Le modèle financier du FIDA a évolué au fil des cycles de reconstitution des ressources, chacun d'entre eux renforçant les fondations financières, la gouvernance et la gestion des risques de l'institution. Le Fonds a ainsi bâti une assise financière robuste et résiliente, fondée sur une solide base de fonds propres et sur un excellent profil de liquidité.
133. Les récentes mises à jour de la Politique d'adéquation des fonds propres ont encore amélioré la manière dont le FIDA et ses États membres dirigent l'organisation et ont renforcé son bilan, grâce à des outils permettant d'optimiser les ressources tout en faisant preuve de prudence et en garantissant la viabilité financière à long terme. Considérées dans leur ensemble, ces évolutions démontrent que le modèle financier du FIDA a atteint un niveau de maturité garant de plus de souplesse sans nuire à la discipline financière.
134. Fort de cette situation financière améliorée, le FIDA peut s'appuyer sur l'optimisation des fonds propres pour affecter les ressources de manière plus efficace, conformément à son mandat, reflet d'une approche plus prospective et mieux intégrée dans la détermination du volume et de la composition du programme de prêts et dons. Le Fonds peut ainsi adapter son modèle financier à mesure que les besoins évoluent, sans perdre en stabilité et en préservant sa nature de fonds de développement concessionnel sur le long terme. Cela lui permet de renouveler son engagement à affecter au moins 70% du programme de prêts et

dons au titre du Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) et à octroyer au moins 85% de l'ensemble des ressources [au titre du SAFP et du Mécanisme d'accès aux ressources empruntées (MARE)] à des pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire inférieur.

### **Renforcement de l'offre financière et opérationnelle du FIDA**

135. Pendant FIDA14, le FIDA continuera à mettre au point des instruments pour les proposer aux États membres dans le cadre de ses programmes d'investissement. Les garanties partielles de crédit<sup>36</sup> peuvent devenir un atout de plus dans l'offre du FIDA, comme il ressort de l'essai mené durant FIDA13. Elles permettent au FIDA d'étendre son impact grâce à des partenariats avec des banques publiques de développement nationales et régionales, à l'appui d'investissements locaux essentiels à la transformation rurale. Le Fonds peut s'appuyer sur ces instruments financiers pour intensifier sa collaboration avec les autres organismes multilatéraux et institutions de financement du développement comparables, pour mieux partager les risques et pour mobiliser des ressources supplémentaires, notamment auprès du secteur privé, et ainsi accroître le programme de travail global.
136. Le FIDA entend aussi soutenir l'innovation grâce à son partenariat avec le secteur privé, reconnu comme un acteur stratégique pour gagner en ampleur et en durabilité. Les petites et moyennes entreprises rurales et les institutions financières locales opèrent généralement en monnaie locale, tandis que les prêts octroyés par un bon nombre de BMD et d'organismes de financement du développement sont libellés dans une monnaie forte (dollar des États-Unis, euro, etc.). C'est pourquoi le FIDA travaille actuellement à la conception de **solutions de prêt en monnaie locale pour ses investissements non souverains**, gage d'une offre financière adaptée aux contraintes spécifiques auxquelles font face les partenaires du secteur privé, notamment, le risque de change. Le Fonds présentera à ses organes directeurs une analyse approfondie des avantages, des coûts et des risques d'un tel programme avant de le mettre en œuvre.

### **L'innovation au service des outils financiers institutionnels de mobilisation de ressources**

137. Dans le cadre de FIDA14, le FIDA envisagera des instruments supplémentaires pour mobiliser davantage de financements à destination des économies rurales. Les garanties de portefeuille pour les opérations souveraines au niveau du bilan en sont un exemple. Cet instrument constituerait pour les États membres un moyen supplémentaire et plus ciblé de soutenir les activités du FIDA, en complément des contributions de base à la reconstitution des ressources et des prêts concessionnels de partenaires. Déjà utilisé par des BMD équivalentes, il permettrait au FIDA de mobiliser des financements supplémentaires pour soutenir la transformation rurale.
138. Fort de la solide expérience en matière d'émissions de placements privés qu'il a acquise lors des cycles précédents, le FIDA est désormais en mesure d'accéder à des liquidités sur les marchés de capitaux avec plus d'efficacité et à plus grande échelle. Financer des projets et des programmes par des émissions d'obligations publiques, en complément de placements privés existants, constitue un moyen efficace de mobiliser des capitaux privés et de les réaffecter aux objectifs de développement du FIDA. Compte tenu de l'augmentation du montant total des actifs du FIDA ces dernières années, un accès efficient aux marchés de capitaux, en temps opportun, pourrait représenter un atout majeur en matière de résilience financière et de gestion des risques financiers.

<sup>36</sup> Un programme de mise à l'essai des garanties partielles de crédit, en cours de lancement dans le cadre de FIDA13, sera soumis pour approbation au Conseil d'administration au deuxième trimestre 2026. S'il est approuvé, il se poursuivra au cours de FIDA14 en vue d'intégrer cet instrument à la boîte à outils financière et à l'offre du FIDA lors des cycles suivants.

## Encadré 13

**Des émissions publiques en appui à la boîte à outils financière du FIDA****S'appuyer sur l'expérience acquise en matière d'émissions**

Depuis 2021, le FIDA a émis 13 placements privés, reflet d'une capacité accrue à émettre des obligations durables et d'un profil renforcé sur les marchés. Les émissions publiques pourraient contribuer à l'amélioration des capacités institutionnelles et des futures notes de crédit.

**Un accès élargi et plus efficient aux liquidités**

Contrairement aux placements privés, qui ciblent une clientèle d'investisseurs limitée, les émissions publiques s'adressent à un marché plus vaste et constituent un moyen plus efficient d'accéder à des liquidités. Dans les périodes de tension sur les marchés, elles pourraient permettre une diversification des sources de financement et contribuer à réduire les risques de liquidité et de refinancement.

**Une solution complémentaire pour répondre à des besoins de liquidité**

Les émissions publiques pourraient être utilisées en complément des instruments existants du FIDA, mais elles ne seraient envisagées que si les besoins de liquidité dépassent un certain volume – le seuil à franchir pour garantir un accès suffisamment régulier aux marchés. Leur utilisation resterait entièrement conforme au cadre financier et aux politiques du FIDA.

**Renforcement de l'institution et de sa visibilité**

Une présence régulière sur les marchés ouverts pourrait accroître la visibilité du FIDA auprès des investisseurs institutionnels internationaux, en particulier des banques centrales. Elle pourrait aussi renforcer les relations avec les États membres et appuyer la mission du FIDA sur les marchés de capitaux. Les produits correspondants continueraient à financer le programme de prêts et dons, conformément aux modalités déjà approuvées par le Conseil.

**VI. FIDA14: cadre financier et impact**

139. Cette section présente les enseignements tirés en matière d'impact ces dix dernières années. Trois scénarios de financement sont soumis à la Consultation pour illustrer comment les résultats de la reconstitution des ressources influent sur la capacité du FIDA à mettre en œuvre ses priorités stratégiques. Fondés sur des priorités et une approche opérationnelle identiques, ces scénarios montrent une incidence directe des ressources disponibles sur l'ampleur, la concessionnalité et la souplesse de la mise en œuvre.

**Convertir les ressources en impact**

140. Fondé sur les résultats en matière de développement obtenus lors des cycles de reconstitution précédents, FIDA14 produira un fort impact économique sur les populations rurales. Organisation axée sur les résultats, le FIDA s'appuie essentiellement sur des évaluations de l'impact pour mesurer son efficacité en matière de développement. Grâce à un ensemble de données issu de 58 évaluations de l'impact réalisées avec rigueur sur des projets clôturés entre 2016 et 2024 (dans le cadre de FIDA10, de FIDA11 et de FIDA12), le Fonds peut mesurer les résultats reflétés par les principaux indicateurs de son Cadre de gestion des résultats, qui concernent les revenus, les capacités de production, l'accès au marché, la résilience et la nutrition. Ces évaluations fournissent un socle de données empiriques utile pour formaliser les résultats attendus de FIDA14, éclairant à la fois la conception des futurs investissements et la fixation des cibles en matière d'impact<sup>37</sup>.

<sup>37</sup> Les indicateurs concernant les revenus et les capacités de production sont définis en fonction des activités sectorielles ciblées par le projet, comme la culture concernée, l'élevage ou la pêche, tandis que, dans les projets destinés à soutenir les moyens d'existence de manière plus générale, c'est le total des revenus issus de l'agriculture, des salaires, de l'emploi indépendant et des transferts de fonds qui est pris en compte. L'amélioration de l'accès aux marchés se mesure à l'aune de la valeur des produits commercialisés, dont la définition est aussi adaptée en fonction de la théorie du changement du projet. La résilience est définie comme la capacité autodéclarée des ménages à se remettre de chocs climatiques et non climatiques. La nutrition est mesurée conformément au score de diversité alimentaire des ménages, qui évalue la qualité et la diversité de l'alimentation d'un ménage et indique dans quelle mesure un projet a permis à des familles de passer d'une alimentation de survie, assurant juste l'apport calorique de base (uniquement à base de céréales), à une alimentation plus équilibrée et plus nutritive. La sécurité alimentaire est évaluée grâce à l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue, qui reflète les conditions d'accès à cette sécurité, en particulier les entraves liées au manque d'argent ou d'autres ressources.

141. Au fil du temps, le portefeuille du FIDA s'est orienté vers des interventions à forte intensité dans des filières, gage d'un impact accru pour les participants aux projets. Les constatations du Rapport d'évaluation de l'impact dans le cadre de FIDA12 montrent que les projets évalués au cours de cette période ont produit un impact moyen plus fort en matière de revenus, de capacités de production et d'accès aux marchés que ceux évalués durant FIDA11 (augmentation des revenus de 34% contre 23%, croissance des capacités de production de 35% contre 23% et accès aux marchés amélioré de 34% contre 25%, respectivement)<sup>38</sup>. Ce fort impact est dû à des combinaisons judicieuses d'actions ciblées et mieux coordonnées, caractérisées par des complémentarités et un calendrier d'exécution bien étudiés. L'effet de ces combinaisons dans la conception ne se limite pas à une augmentation des revenus individuels; une analyse portant sur 17 projets relevant de FIDA11 a mis en lumière une réduction de 10% de la pauvreté multidimensionnelle directement imputable aux interventions du FIDA<sup>39</sup>. Cependant, cette évolution a aussi conduit à une réduction du nombre de personnes atteintes, les projets intégrés complexes présentant par nature une capacité plus faible en matière de portée. Les cibles de FIDA12 relatives à l'impact, fixées au moyen de modèles établis à partir des chiffres de portée plus élevés enregistrés lors des cycles précédents, ne tenaient pas entièrement compte de cette évolution stratégique, et ce point doit faire l'objet d'une attention particulière lors de l'évaluation de la performance au regard des cibles. Ainsi, les résultats relatifs à FIDA14 refléteront l'impact attendu des projets clôturés au cours de la période de reconstitution des ressources et non celui des projets nouvellement conçus au titre de FIDA14. À mesure que les priorités stratégiques de FIDA14 en matière de marchés, d'emploi rural et de résilience prendront la forme de programmes de pays et de réserves de projets d'investissement, leur impact complet sur le développement se matérialisera lors des cycles de reconstitution ultérieurs, à l'achèvement de ces projets.
142. Dans le cadre de FIDA14, l'accent ne sera pas uniquement mis sur la portée, mais aussi sur l'impact des investissements. L'ampleur de l'impact des interventions conduites au titre de FIDA14 dépend directement du niveau des contributions à la reconstitution des ressources, et l'ampleur et la nature de l'impact produit au fil du temps dépendra à la fois du volume des ressources mobilisées et de la composition du portefeuille d'investissements. Des contributions plus élevées se traduisent par un programme de travail de plus grande envergure, une offre plus concessionnelle pour les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire inférieur ainsi qu'une portée accrue des investissements. L'ampleur de la portée dépend aussi des types d'investissements choisis par les pays. Les investissements dans les services financiers ruraux et les infrastructures de base en milieu rural peuvent atteindre un très grand nombre de personnes pour un coût par participant relativement faible, tandis que les interventions intégrées ou axées sur les filières touchent souvent moins de personnes mais produisent un impact économique plus fort et plus transformateur.
143. Ainsi, une reconstitution des ressources visant des résultats ambitieux permettra au FIDA de garantir une large portée tout en investissant dans des programmes garants d'une transformation économique plus profonde et plus durable, ces deux aspects se combinant pour produire des améliorations sensibles et mesurables des moyens d'existence ruraux ainsi qu'une transformation plus pérenne des économies rurales.

<sup>38</sup> FIDA. 2025. [Rapport d'évaluation de l'impact dans le cadre de FIDA12](#).

<sup>39</sup> Hossain, M., Mendiratta, V. et Savastano, S. 2024. « [Agricultural and rural development interventions and poverty reduction: Global evidence from 16 impact assessment studies](#) ». *Global Food Security*, volume 43, article 100806.

144. Les prévisions relatives aux impacts escomptés de FIDA14 seront présentées à la Consultation, en amont de la deuxième session. Établies à la lumière des constatations du Rapport d'évaluation de l'impact dans le cadre de FIDA12, ces prévisions refléteront la performance attendue des projets achevés pendant la période couverte par FIDA14. Par ailleurs, ce travail est coordonné avec le processus d'établissement des engagements, des mesures contrôlables et du Cadre de gestion des résultats, gage d'homogénéité et de cohérence avec les résultats du Fonds et avec son dispositif de responsabilité effective.

#### **Propositions de scénarios pour FIDA14**

145. Les scénarios s'appuient sur les variables suivantes:
- le niveau des contributions au titre de la reconstitution des ressources, en tenant compte des contributions additionnelles de base pour le climat et des prêts concessionnels de partenaires;
  - le niveau des fonds propres utilisables;
  - le niveau d'emprunt;
  - le niveau de concessionnalité et la composition de l'élément de libéralité, en particulier les fonds disponibles pour financer des dons.
146. Prises dans leur ensemble, ces variables conditionnent le montant du programme de prêts et dons, l'équilibre entre les dons et les prêts ainsi que l'envergure globale du programme de travail envisageable dans le cadre de FIDA14.
147. Les scénarios suivants sont soumis pour examen et commentaires.
- a) **Le scénario A** est fondé sur des contributions de base globalement équivalentes à celles de FIDA13, avec un programme de prêts et dons et une proportion de ressources<sup>40</sup> affectée au SAFF en hausse de 10% par rapport à FIDA13, ce qui témoigne de l'intérêt de la nouvelle Politique d'adéquation des fonds propres du point de vue de l'optimisation des ressources. La proportion de dons, évaluée à 23% de l'enveloppe concessionnelle, est identique à ce qu'elle était pour FIDA13.
  - b) **Le scénario B** est fondé sur une croissance nominale de 8% des financements au titre de la reconstitution des ressources comparativement à FIDA13, garante d'une augmentation de 14% du montant total du programme de prêts et dons et d'une augmentation du volume de dons.
  - c) **Le scénario C** est fondé sur une croissance de 20% des financements au titre de la reconstitution des ressources comparativement à FIDA13, garante d'une nette augmentation du total des ressources concessionnelles et d'une forte hausse (+21%) du programme global de prêts et dons ainsi que du montant des financements alloués au degré de concessionnalité le plus élevé.

---

<sup>40</sup> Le SAFF, qui est le mécanisme d'allocation de financements aux pays employé au FIDA, permet de fixer le montant des ressources concessionnelles. Ces ressources comprennent les ressources de base ainsi qu'une partie des prêts consentis à des conditions ordinaires.

Tableau 1  
**Scénarios de reconstitution des ressources pour FIDA14**  
(en millions d'USD)

	FIDA13	FIDA14		
Scénarios		A	B	C
<b>Contributions</b>				
Nouvelles contributions de base	1 382	1 400	1 500	1 625
Contributions additionnelles de base pour le climat	54	75	100	125
Prêts concessionnels de partenaires	226	200	200	250
<b>Total des nouveaux financements au titre de la reconstitution</b>	<b>1 662</b>	<b>1 675</b>	<b>1 800</b>	<b>2 000</b>
<b>Utilisation des ressources</b>				
<b>Programme de prêts et dons</b>	<b>3 405</b>	<b>3 725</b>	<b>3 895</b>	<b>4 115</b>
<b>Total des ressources concessionnelles</b>	<b>2 055</b>	<b>2 190</b>	<b>2 305</b>	<b>2 450</b>
dont volume soutenable des dons	483	515	580	650
<b>Total des ressources non concessionnelles</b>	<b>1 350</b>	<b>1 530</b>	<b>1 590</b>	<b>1 665</b>
dont le Programme de financement du secteur privé	90	125	125	125
<b>Programme de travail (programme de prêts et dons + cofinancement)</b>	<b>9 363</b>	<b>10 960</b>	<b>11 460</b>	<b>12 120</b>

### Une visibilité claire sur les financements

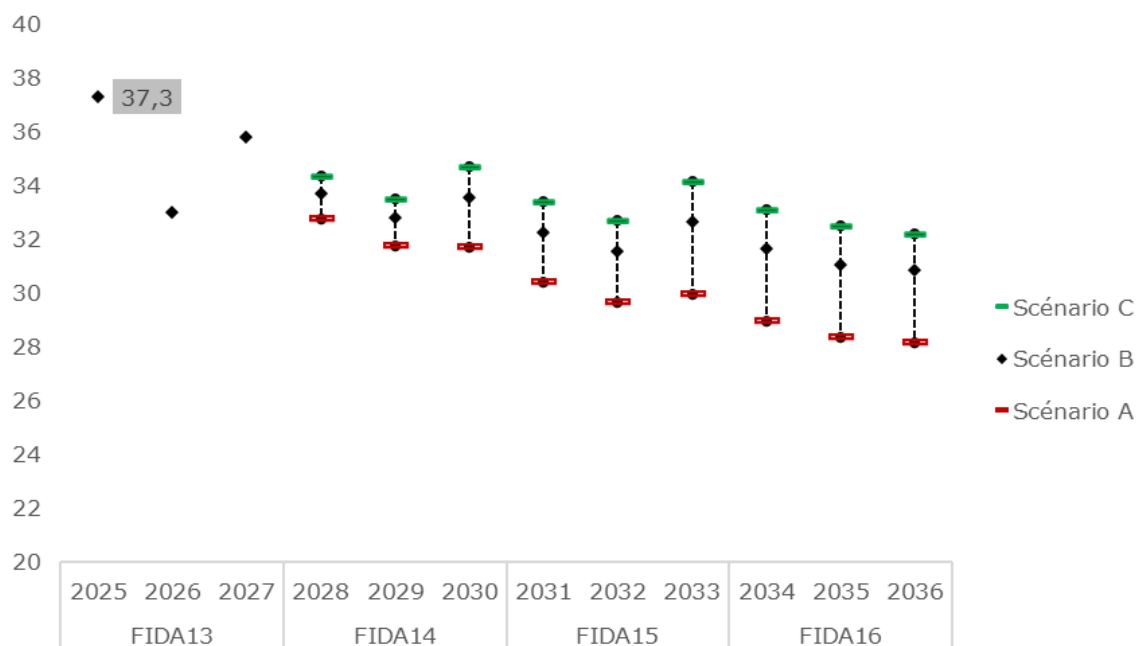
148. Le programme de prêts et dons reflète la capacité maximale du FIDA à approuver de nouveaux prêts et dons au titre de FIDA14. Il est déterminé à partir du montant des contributions de base à la reconstitution des ressources, des additionnelles contributions de base pour le climat, des prêts concessionnels de partenaires et des fonds propres utilisables, en tenant compte des obligations de décaissement existantes et des besoins de volants de liquidité, conformément aux politiques du FIDA en matière d'adéquation des fonds propres et de liquidité.
149. L'initiative d'optimisation des fonds propres, qui s'est achevée en 2025 avec l'approbation de la Politique révisée d'adéquation des fonds propres et de la version révisée du Cadre d'emprunt intégré, assure au FIDA et aux États membres une visibilité claire sur la trajectoire et la viabilité financières du Fonds à long terme. Cette visibilité financière améliorée, couplée à des fonds propres et des liquidités particulièrement solides, éclaire la prise de décisions d'un cycle à l'autre pour maximiser l'efficacité dans l'utilisation des fonds propres du FIDA, tout en assurant une gestion prudente de ces fonds dans le respect des limites associées aux indicateurs financiers clés. Ainsi, l'optimisation des fonds propres confère non seulement une plus grande souplesse de réaction en cas de nécessité, mais elle se traduit aussi par la mise à disposition d'indicateurs d'alerte précoce qui permettront aux États membres et au FIDA de réaliser les arbitrages garants de la viabilité du Fonds à long terme.
150. **Les fonds propres utilisables**, principal indicateur financier du FIDA, englobent la capacité d'octroi de prêts et de dons, les degrés de concessionnalité, la qualité du portefeuille de prêts, le statut de créancier privilégié et les risques de marché. Dans la Politique révisée d'adéquation des fonds propres<sup>41</sup>, il a été confirmé que le ratio de fonds propres utilisables délimitait obligatoirement la capacité d'engagement.
151. Compte tenu de la durée relativement courte de FIDA14, il est prévu que les fonds propres utilisables ne dépassent pas 30% quel que soit le scénario, contre 37,3% en 2025. Dans les projections allant jusqu'à FIDA16, le taux demeure supérieur à la limite dans tous les scénarios, la fourchette étant comprise entre 28 et 32% à la fin de FIDA16 (figure 2). La Politique révisée prévoit un suivi constant des ratios de fonds propres des agences de notation. Le ratio de fonds propres de Standard &

<sup>41</sup> FIDA. 2025. [Politique révisée d'adéquation des fonds propres](#).

Poor's (S&P) n'est pas une difficulté pour le FIDA, notamment après que l'agence a revu la méthode. Le ratio de Fitch est aujourd'hui le plus contraignant<sup>42</sup>.

Figure 2

## Prévisions en matière de fonds propres utilisables (FIDA14-FIDA16)



152. Ces prévisions confirment que le FIDA est en mesure d'adapter la stratégie d'utilisation de ses fonds propres, ce qui pourrait garantir l'exécution d'un programme de prêts et dons ambitieux, où l'offre concessionnelle serait préservée (au besoin, par des emprunts supplémentaires). Cette nouvelle approche permet en outre d'évaluer de potentielles stratégies d'optimisation des fonds propres au cours de FIDA14 (fondées notamment sur les garanties de portefeuille), pouvant être utilisées pour améliorer le profil de risque du Fonds. L'allègement des exigences de fonds propres résultant de l'application éventuelle de telles stratégies pourrait en définitive donner plus de lest pour octroyer des prêts, ce qui irait dans le sens de la mission du FIDA.
153. **Volume soutenable des dons.** À l'heure où plus de 50 pays font face à un fort surendettement ainsi qu'à une pauvreté persistante, le don reste un instrument essentiel pour financer le développement rural et agricole. Dans le cadre du CSD et du niveau minimum soutenable de reconstitution des ressources, les dons sont principalement financés par les nouvelles contributions de base aux fins de la reconstitution des ressources et par des contributions additionnelles, après déduction des charges et des compensations au titre du CSD et de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés. En conséquence, disposer de plus de fonds pour financer des dons se traduit directement par une amélioration des résultats relatifs à la reconstitution des ressources.
154. Dans les scénarios présentant de fortes contraintes, une capacité d'octroi de dons limitée pèse aussi sur la capacité du Fonds à absorber une dégradation de la dette des pays au cours du cycle sans diminuer les ressources allouées à d'autres fins. Le scénario de moindre croissance nécessiterait des solutions supplémentaires pour pouvoir continuer à proposer des dons aux pays fortement surendettés. Comme proposé par d'autres organismes de financement concessionnel tels que

<sup>42</sup> En juin 2025, après révision de la méthode de S&P, le ratio de fonds propre ajusté en fonction des risques s'établissait à 133%, ce qui est très supérieur à la limite (23%) – autrement dit, le FIDA est extrêmement bien doté en fonds propres. Depuis la fin 2024, Fitch applique un ratio rapportant le capital utilisable aux actifs pondérés en fonction du risque; ce ratio s'établissait à 60,4%, sachant que l'agence considère 35% comme un très bon taux.

l'Association internationale de développement ou le Fonds asiatique de développement, la direction du FIDA pourrait envisager d'offrir à une sélection de pays admissibles aux dons une combinaison de dons et de prêts extrêmement concessionnels régie par la demande, sous réserve d'une validation par le Fonds monétaire international, le cas échéant. Cette formule a déjà été appliquée dans le cadre de FIDA11, après approbation par le Conseil d'administration du FIDA.

### **Financements issus du secteur privé et rôle catalyseur des fonds propres**

155. Il est essentiel de mobiliser le secteur privé pour accroître l'ampleur de l'action. La transformation rurale nécessite aussi de recourir à des financements non souverains. Dans le cadre de FIDA14, le programme d'opérations non souveraines sera étendu et financé par une combinaison de ressources de base, de ressources empruntées et de fonds supplémentaires hors bilan. Dans les scénarios A, B et C, l'enveloppe destinée à ces opérations comprend 25 millions d'USD en ressources de base et 125 millions d'USD en ressources empruntées, montant qui affiche une augmentation de 39% dénotant l'engagement du FIDA à monter des financements à fort effet multiplicateur.
156. Les instruments de rehaussement de crédit seront un pilier de cette action, en ce qu'ils permettront une participation à des transactions à plus haut risque, en particulier dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire inférieur. Dans tous les scénarios, des instruments de financement mixte, des mécanismes de financement innovants et des garanties de portefeuille pour les opérations non souveraines émanant d'organismes publics de financement du développement seront mis en œuvre pour attirer des capitaux à impact des secteurs privé et public, en s'appuyant sur les ressources de base comme principal levier de rehaussement de crédit dans une sélection de transactions.

### **Concessionnalité, allocation et universalité**

157. Les mécanismes d'allocation, qui seront inchangés dans le cadre de FIDA14, reposent sur la pérennité et la transparence. Le financement souverain continuera à être octroyé par l'intermédiaire du SAFF et, en complément, par le MARE, et une enveloppe distincte sera consacrée aux opérations non souveraines. Ce cadre garantit un équilibre entre modularité, concessionnalité et couverture tout au long du cycle de reconstitution, ainsi qu'une définition claire des responsabilités pour les guichets de financement des opérations souveraines et non souveraines.
158. **Dans le cadre de FIDA14, il est prévu de maintenir un degré de concessionnalité élevé** dans les ressources allouées au titre du SAFF. Dans tous les scénarios, l'enveloppe allouée au titre du SAFF représentera au moins 70% de l'ensemble du programme de prêts et dons, et l'allocation des ressources continuera à être fondée sur les besoins, la performance et la vulnérabilité des pays.
159. Dans tous les scénarios, la concessionnalité d'ensemble – représentée par la valeur moyenne de l'élément de libéralité dans l'enveloppe concessionnelle – reste élevée (entre 63% et 65%), d'autant plus élevée que le résultat visé est ambitieux. Ce degré de concessionnalité est supérieur à celui observé dans de nombreuses institutions comparables appliquant une approche similaire en matière de concessionnalité, ce qui confirme que le FIDA maintient sa position de fonds de développement concessionnel de premier plan, avec un fort accent sur les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire inférieur.

Tableau 2

**Répartition de l'utilisation des ressources par canal dans les scénarios pour FIDA14**

(en millions d'USD)

	FIDA13	A	B	C
<b>Programme de prêts et dons</b>	<b>3 405</b>	<b>3 725</b>	<b>3 895</b>	<b>4 115</b>
<b>Volume des ressources par canal<sup>a</sup></b>				
<b>SAFP<sup>b</sup></b>	2 408	2 610	2 735	2 900
<b>MARE pour les opérations souveraines</b>	857	945	985	1040
<b>Enveloppe des opérations non souveraines<sup>c</sup></b>	108	150	150	150
<b>Autres dons non affectés à un pays/au titre du guichet mondial/régional</b>	32	20	25	25

<sup>a</sup> À des fins de comparaison, et sous réserve d'engagements pris au titre de politiques, les scénarios sont fondés sur l'hypothèse que, dans le cadre de FIDA14, au moins 60% des ressources de base continueront à être allouées à l'Afrique (55% à l'Afrique subsaharienne) et que la part des ressources de base affectée aux pays définis par la Banque mondiale comme étant en situation de fragilité ou de conflit restera de 30%.

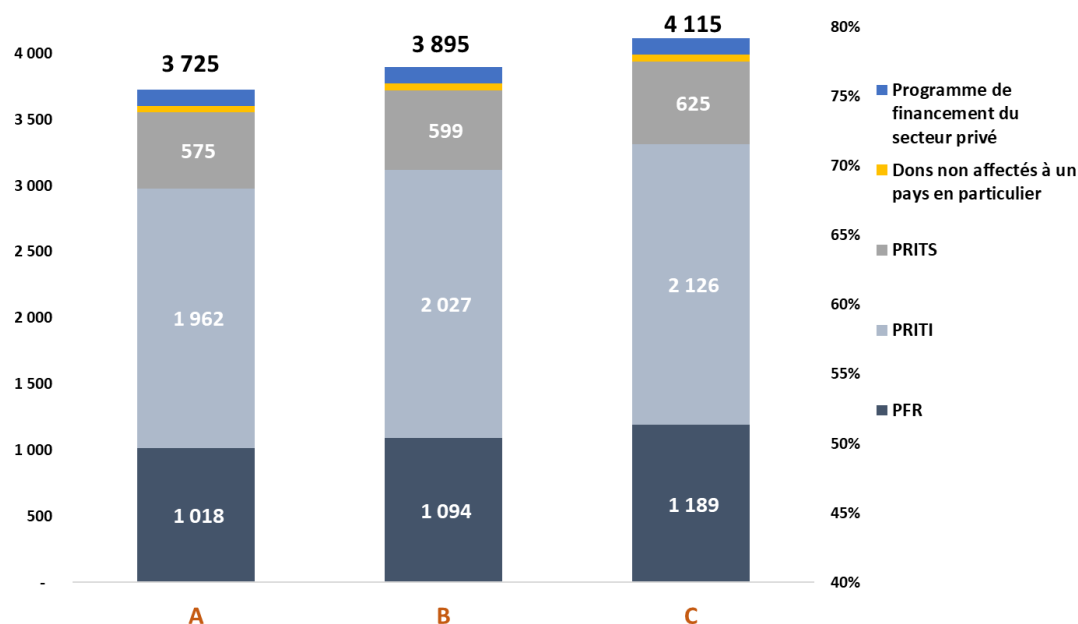
<sup>b</sup> Le SAFP comprend les compléments pour le climat, les dons au titre du CSD et la réserve pour la dégradation de la situation d'endettement.

<sup>c</sup> L'enveloppe des opérations non souveraines comprend les ressources empruntées et les ressources de base allouées à des fins de rehaussement de crédit.

160. Le FIDA continuera à honorer son engagement en matière d'universalité et de viabilité financière. Environ 40% des ressources du Fonds sont octroyées à des conditions ordinaires et sont principalement absorbées par les pays à faible revenu (à leur demande, au titre du MARE), par les pays à revenu intermédiaire inférieur, les pays à revenu intermédiaire supérieur et le financement du secteur privé. Des contributions au titre de la reconstitution des ressources plus élevées se traduisent par des volumes supérieurs de ressources de base et de ressources empruntées disponibles, pour tous les groupes de pays, la répartition s'avérant globalement similaire dans les trois scénarios (85% pour les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire inférieur et 15% pour les pays à revenu intermédiaire supérieur). Comme le montre la figure ci-après, dans l'ensemble, plus les contributions à la reconstitution des ressources sont élevées, plus le volume des ressources de base et des ressources empruntées disponibles pour tous les groupes de pays est important, même s'il reste globalement semblable en termes de pourcentage.

Figure 3

### Scénarios du programme de prêts et dons pour FIDA14: répartition par catégorie de revenu (en millions d'USD)



Note: PFR: pays à faible revenu; PRITI: pays à revenu intermédiaire inférieur; PRITS: pays à revenu intermédiaire supérieur.

#### Encadré 14

#### Messages essentiels concernant le cadre financier pour FIDA14

##### 1. L'appui des États membres reste fondamental

Les contributions des États membres restent le pilier du modèle opérationnel et de la viabilité financière du FIDA. Maintenir des niveaux élevés de dons – en particulier pour les pays fortement endettés – nécessite de viser des résultats ambitieux en matière de reconstitution des ressources, la capacité à octroyer des dons étant directement corrélée aux contributions. Les dons sont employés stratégiquement pour protéger les pays les plus vulnérables, contribuer à la réduction du risque et attirer des financements du secteur privé.

##### 2. Une assise financière solide est un gage de prévisibilité et de souplesse dans la programmation

Le FIDA s'est progressivement construit une assise financière solide. Dans le cadre de FIDA14, le Fonds intensifie son rôle de plateforme agissant comme un catalyseur d'investissements en milieu rural, tirant parti de sa note de crédit AA+, de son expertise sectorielle et de son modèle de financement hybride. L'optimisation des fonds propres est un gage de visibilité à long terme sur la capacité d'engagement du FIDA (c'est-à-dire, la marge de manœuvre pour les prêts); elle permet au FIDA et aux États membres d'allouer des ressources avec plus d'efficacité, conformément au mandat du Fonds, en combinant des financements concessionnels, ressources mobilisées par effet de levier et gestion rigoureuse des risques.

##### 3. La concessionnalité et l'attention portée aux pays à faible revenu et aux pays à revenu intermédiaire inférieur sont maintenues

Une proportion de 85% des ressources continue à être allouée aux pays à faible revenu et aux pays à revenu intermédiaire inférieur, et le FIDA reste une institution affichant un degré de concessionnalité particulièrement élevé, comparable ou supérieur à celui des autres fonds de développement. Les dons restent essentiels pour les pays fortement endettés. Des scénarios plus ambitieux sont nécessaires pour garantir des volumes de dons plus élevés, et des solutions sont à l'étude pour soutenir les plus vulnérables dans toutes les situations.

##### 4. Des arbitrages clairs dans le cadre de ressources fini

Assurer les opérations avec des contributions au titre de la reconstitution des ressources limitées nécessite des arbitrages transparents entre la portée, la concessionnalité et la viabilité financière. Cependant, l'optimisation des fonds propres et leur planification à long terme confèrent une certaine souplesse, qui peut permettre de contenir ces arbitrages et d'éviter ainsi de s'écarter trop nettement des ambitions en matière de portée ou de concessionnalité.

## **VII. Conclusion**

161. Les propositions figurant dans le présent rapport sont destinées à servir de base de concertation. Il s'agit de propositions initiales de la direction soumises aux États membres pour discussion et amendement au cours du processus de consultation.
162. Les orientations dégagées lors de la première session feront évoluer l'offre proposée au titre de FIDA14, notamment en ce qui concerne la matrice des engagements, le Cadre de gestion des résultats et les prévisions en matière d'impact. La direction attend avec intérêt cette concertation pour mettre au point, avec les États membres, une reconstitution des ressources garante d'un équilibre entre ambition et réalisme, fondée sur la capacité de mise en œuvre.

## Modalités et conditions des prêts concessionnels de partenaires

### A. Prêts concessionnels de partenaires pour FIDA14 – modalités et conditions

- i) **Échéance.** 25 ou 40 ans, à l'instar des prêts accordés par le FIDA à des conditions mixtes ou particulièrement concessionnelles. Si la demande lui en est faite, le FIDA peut envisager une échéance allant de 25 à 40 ans.
- ii) **Différé d'amortissement.** 5 ans pour un prêt sur 25 ans et 10 ans pour un prêt sur 40 ans. Si la demande lui en est faite, le FIDA peut envisager une échéance allant de 5 à 10 ans.
- iii) **Remboursement du principal.** Le remboursement du principal commencera à l'issue du différé d'amortissement, et un calendrier d'amortissement linéaire sera appliqué pour parvenir à une correspondance étroite avec les modalités de remboursement des prêts accordés par le FIDA à des conditions mixtes ou particulièrement concessionnelles (le principal sera amorti au taux annuel de 5% pour les prêts d'une durée de 25 ans et au taux annuel de 3,3% pour les prêts d'une durée de 40 ans).
- iv) **Taux d'intérêt.** Les prêts concessionnels de partenaires, affectés de taux d'intérêt fixes, seront ainsi alignés sur les prêts concessionnels octroyés par le FIDA. Le taux d'intérêt peut aller jusqu'à 1% de leur contre-valeur en droit de tirage spécial (DTS). La différence entre le taux d'intérêt du prêt concessionnel de partenaire et le taux d'intérêt maximum pour la monnaie donnée (si le taux d'intérêt du prêt concessionnel est supérieur au taux d'intérêt maximum) sera compensée par le paiement au FIDA d'un don additionnel de la part de l'État membre (ou de ses institutions partenaires). Les prêts concessionnels de partenaires assortis de taux d'intérêt variables ne seront pas acceptés, étant donné que la plupart des prêts concessionnels accordés par le FIDA sont à taux fixe.
- v) **Taux d'intérêt plancher.** Les prêts concessionnels de partenaires sont soumis à un taux d'intérêt plancher de 0%.
- vi) **Remboursement anticipé.** Pour assurer sa viabilité financière, le FIDA peut procéder à un remboursement anticipé de la totalité ou d'une partie du solde du prêt concessionnel sans pénalité.
- vii) **Monnaies.** Le FIDA acceptera essentiellement des prêts concessionnels de partenaires libellés en DTS, en dollars des États-Unis ou en euros, soit les mêmes monnaies de libellé que ses propres prêts. Les prêts libellés dans d'autres monnaies du panier du DTS (yen japonais, livre sterling britannique et renminbi chinois) ou toute autre monnaie sont admissibles à condition que le FIDA puisse convertir ces prêts en dollars des États-Unis ou en euros en procédant à des swaps.
- viii) **Tirages.** Les prêts concessionnels de partenaires seront généralement décaissés en trois tranches égales au maximum sur une période ne dépassant pas trois ans. Si cela est convenu avec le prêteur, la direction du FIDA peut autoriser un décaissement en une seule tranche ou en un maximum de cinq tranches égales. Les prêts qui devront être convertis en dollars des États-Unis ou en euros seront nécessairement décaissés en une seule tranche.
- ix) **Montant minimum.** Sont admissibles uniquement les prêts concessionnels de partenaires d'un montant minimum de 10 millions d'USD.

- x) **Additionnalité.** Les États membres (ou leurs institutions partenaires) accordant un prêt concessionnel de partenaire seront tenus de verser une contribution de base minimum au moins égale à 60% de la valeur de référence minimum de leurs contributions sous forme de don, et devront viser une contribution totale équivalent-don (à savoir la contribution de base plus l'élément de libéralité du prêt concessionnel de partenaire) d'un montant au moins égal à cette valeur de référence minimum. La valeur de référence minimum de la contribution sous forme de don est fixée à 100% de la contribution de base moyenne, en monnaie nationale, aux deux dernières reconstitutions des ressources (pour FIDA14, il s'agira de FIDA12 et de FIDA13). On trouvera un exemple dans le tableau 1 ci-après.

Tableau 1

**Exemple de contribution de base minimum et de contribution totale minimum pour FIDA14**  
(en millions d'USD)

Pays X		
FIDA13	Contribution de base [hors contribution au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD)]	20
	Contribution correspondant à l'élément de libéralité du prêt concessionnel de partenaire	10
FIDA12	Contribution de base (hors contribution au titre du CSD)	30
	Contribution correspondant à l'élément de libéralité du prêt concessionnel de partenaire	20
FIDA14	Valeur de référence minimum de la contribution sous forme de don (valeur de référence minimum)	25
	Contribution de base minimum (60% de la valeur de référence minimum)	15
	Élément de libéralité du prêt concessionnel de partenaire	10
	Contribution totale équivalent-don = contribution de base + élément de libéralité du prêt concessionnel de partenaire = 100% de la valeur de référence minimum	25

- xi) **Entrée en vigueur.** Un accord de prêt concessionnel de partenaire entre le FIDA et le prêteur (ou son institution partenaire) sera conclu de préférence au plus tard le dernier jour de la période de six mois suivant l'adoption de la résolution sur FIDA14, mais en aucun cas avant que l'État membre concerné n'ait déposé un instrument de contribution correspondant au montant de sa contribution de base tel que prévu à l'alinéa x) ci-dessus. Lorsqu'un prêteur (ou son institution partenaire) prévoit de faire un don additionnel pour réduire le taux d'intérêt de son prêt concessionnel, le FIDA exigera que ce don soit versé avant d'accepter tout décaissement du prêt concessionnel. Le FIDA entend ainsi éviter de payer des frais d'emprunt élevés sur un prêt avant d'avoir reçu le don connexe, gage du niveau de concessionnalité requis.
- xii) **Affectation à des fins particulières ou restrictions à l'utilisation des fonds.** La finalité première des prêts concessionnels de partenaires est le financement de prêts dans le cadre du programme de prêts et dons du FIDA dans son ensemble. Cela signifie que, en principe, le prêteur n'est en aucune manière autorisé à restreindre l'emploi des fonds prêtés au FIDA (en ce qui concerne, par exemple, le groupe cible, la finalité, le thème ou la zone géographique). Dans certains cas, un instrument thématique sans affectation particulière à un sous-ensemble d'actifs peut être envisagé, à condition que le thème proposé s'inscrive dans la mission fondamentale du FIDA et soit étroitement lié à l'ensemble du portefeuille de prêts du Fonds. Les prêts concessionnels de partenaires pour l'action climatique peuvent être envisagés compte tenu de l'intégration poussée des financements climatiques dans le programme de prêts et dons du FIDA et de l'importance accordée, dans le cadre de FIDA14, au renforcement des outils dont dispose le Fonds pour mobiliser des financements climatiques en faveur des petits exploitants agricoles. Les ressources provenant de ces prêts seront allouées, par l'intermédiaire du Système d'allocation fondé sur la performance, à des

États membres emprunteurs à des conditions au moins aussi favorables que celles applicables à ces prêts, selon qu'il conviendra, et pourront donc s'étendre à toute la gamme des produits de prêt proposés par le Fonds. Les prêts concessionnels de partenaires faisant partie des ressources de base du FIDA, il n'est pas prévu d'établir de rapports spécifiques pour ce type de contribution en ce qui concerne la répartition des ressources (par pays ou par montant), leur utilisation ou les résultats obtenus.

- xiii) **Élément de libéralité.** L'élément de libéralité représente la valeur actuelle de l'avantage financier que représente le fait, pour le FIDA, d'obtenir un prêt concessionnel de partenaire, par opposition à un prêt contracté aux conditions du marché. Il s'agit par conséquent de la portion du prêt qui est considérée comme un don aux fins de l'attribution de droits de vote pour encourager les États membres à accorder de tels prêts au FIDA. Dans le cas du versement d'un don additionnel, celui-ci sera intégré à l'élément de libéralité du prêt concessionnel de partenaire.
- xiv) **Droits de vote.** L'élément de libéralité du prêt concessionnel de partenaire donnera à l'État membre des droits de vote qui seront calculés selon la formule applicable aux contributions aux reconstitutions, comme prévu à la section 3 a) ii) de l'article 6 de l'Accord portant création du FIDA. Un tel prêt accordé par une institution bénéficiant de l'appui d'un État donnera également à l'État membre qui possède ou contrôle cette institution des droits de vote correspondant à l'élément de libéralité du prêt.
- xv) **Gouvernance.** Les prêts concessionnels de partenaires seront soumis au même processus d'autorisation que les autres dispositifs d'emprunt inclus dans la version révisée du Cadre d'emprunt du FIDA.

## B. Taux d'actualisation et élément de libéralité pour FIDA14

1. Tous les paramètres afférents aux prêts concessionnels de partenaires, dont les taux d'actualisation, les taux d'intérêt financièrement équivalents des différentes monnaies et les exemples d'éléments de libéralité, seront établis sur la base des éléments disponibles au 30 septembre 2026<sup>43</sup>. Les éléments de libéralité des prêts concessionnels de partenaires sont déterminés en appliquant les taux d'actualisation arrêtés pour FIDA14. Ces taux sont calculés sur la base d'une approximation du coût d'emprunt pour le FIDA. Toutes choses étant égales par ailleurs, plus le taux d'intérêt du prêt concessionnel de partenaire est élevé, plus le degré de concessionnalité et l'élément de libéralité sont faibles. Le tableau 2 ci-après fait apparaître le taux d'actualisation applicable aux prêts concessionnels de partenaires dans le cadre de FIDA14.

Tableau 2

### Taux d'actualisation pour FIDA14

(en pourcentage)

<i>Devise</i>	<i>Prêt concessionnel de partenaire sur 25 ans</i>	<i>Prêt concessionnel de partenaire sur 40 ans</i>
Droits de tirage spéciaux (DTS)		
Dollars des États-Unis (USD)		
Yens (JPY)		
Livres sterling (GBP)		
Euros (EUR)		
Renminbis (RMB)		

<sup>43</sup> Les taux d'actualisation et d'intérêt qui seront effectivement appliqués seront présentés à la deuxième session de la Consultation sur la reconstitution des ressources, prévue en octobre 2026.

2. Le taux d'intérêt que le FIDA peut accepter pour les prêts concessionnels de partenaires peut aller jusqu'à 1% de leur contre-valeur en DTS. Les taux d'intérêt maximums équivalents pour les monnaies composant le panier du DTS sont indiqués au tableau 3. Le taux d'intérêt maximum est dicté par la nature des actifs à financer au moyen des prêts concessionnels de partenaires et répond à la nécessité de respecter l'interdiction du subventionnement de l'emprunt. Si le taux d'intérêt effectivement appliqué au prêt concessionnel de partenaire est supérieur au taux d'intérêt maximum associé à la monnaie de libellé (si ce premier taux est supérieur au taux maximum), l'écart est couvert par un versement initial de l'État membre au FIDA sous forme de don additionnel.

Tableau 3

**Taux d'intérêt maximums applicables aux prêts concessionnels de partenaires pour FIDA14**  
(en pourcentage)

<i>Devise</i>	<i>Prêt concessionnel de partenaire sur 25 ans</i>	<i>Prêt concessionnel de partenaire sur 40 ans</i>
Droits de tirage spéciaux (DTS)		
Dollars des États-Unis (USD)		
Yens (JPY)		
Livres sterling (GBP)		
Euros (EUR)		
Renminbis (RMB)		

3. Un taux d'intérêt plancher de 0% sera appliqué dans le cas des prêts concessionnels de partenaires libellés dans des monnaies pour lesquelles l'équivalent du taux de 1% en DTS est négatif. Pour FIDA14, cette règle s'appliquera uniquement aux prêts concessionnels de partenaires libellés en yens. Dans ce cas, l'État membre accordera un prêt à un taux d'intérêt nul et versera un complément sous forme de don initial.
4. On trouvera aux tableaux 4a et 4b les différents taux d'intérêt pour les prêts libellés en DTS, les taux d'intérêt financièrement équivalents pour les monnaies<sup>44</sup> composant le panier du DTS et, à titre d'exemple, l'élément de libéralité inhérent à chaque prêt. Les colonnes du tableau présentent, pour chaque devise, des taux d'intérêt financièrement équivalents garantissant un même élément de libéralité. Pour calculer l'élément de libéralité définitif du prêt concessionnel de partenaire, on appliquera les taux d'actualisation indiqués au tableau 2 et le calendrier de décaissement effectif du prêt convenu avec l'État membre prêteur.

<sup>44</sup> Il convient de noter que, pour obtenir des taux d'intérêt financièrement équivalents, un swap de monnaies a été simulé. Les coûts estimatifs de swap ont également été pris en compte dans le calcul des taux d'intérêt financièrement équivalents pour tous les prêts concessionnels de partenaires, à l'exception de ceux libellés en dollars des États-Unis et en euros.

Tableau 4a

**Taux d'intérêt pour des prêts en DTS, taux d'intérêt financièrement équivalents pour des prêts dans d'autres monnaies du panier du DTS et exemples d'éléments de libéralité (prêts concessionnels de partenaires sur 25 ans)**  
(en pourcentage)

<i>Prêt concessionnel de partenaire sur 25 ans assorti d'un calendrier de décaissement sur 3 ans</i>					
Devise	Taux d'intérêt			Don initial requis	
Droits de tirage spéciaux (DTS)	0,00	0,50	1,00	1,50	2,00
Dollars des États-Unis (USD)					
Yens (JPY)					
Livres sterling (GBP)					
Euros (EUR)					
Renminbis (RMB)					
Élément de libéralité					

Tableau 4b

**Taux d'intérêt pour des prêts en DTS, taux d'intérêt financièrement équivalents pour des prêts dans d'autres monnaies du panier du DTS et exemples d'éléments de libéralité (prêts concessionnels de partenaires sur 40 ans)**  
(en pourcentage)

<i>Prêt concessionnel de partenaire sur 40 ans assorti d'un calendrier de décaissement sur 3 ans</i>					
Devise	Taux d'intérêt			Don initial requis	
Droits de tirage spéciaux (DTS)	0,00	0,50	1,00	1,50	2,00
Dollars des États-Unis (USD)					
Yens (JPY)					
Livres sterling (GBP)					
Euros (EUR)					
Renminbis (RMB)					
Élément de libéralité					

### C. Détermination de l'élément de libéralité

5. Si le montant nominal total des prêts concessionnels de partenaires représente une ressource financière pour le programme de prêts et dons, le FIDA ne retient que l'élément de libéralité de ces prêts pour calculer les droits de vote, qu'il attribue aux États membres prêteurs en proportion de cet élément. L'élément de libéralité correspond au rapport entre la valeur actuelle du service de la dette et la valeur actuelle des décaissements au titre du prêt. La formule de calcul est celle utilisée par l'Association internationale de développement dans son cadre de prêts concessionnels de partenaires, telle que définie ci-après dans son Rapport des administrateurs relatif à la vingtième reconstitution des ressources:

$$1 - \frac{\sum_{i=1}^n (DF_i \times CFS_i)}{\sum_{j=1}^n (DF_j \times CFD_j)}$$

Où:

DF<sub>i</sub> = facteur d'actualisation à la période i, calculé à partir des taux d'actualisation établis pour FIDA14;  
 CFS<sub>i</sub> = flux de trésorerie provenant du service de la dette à la période i;  
 DF<sub>j</sub> = facteur d'actualisation à la période j, calculé à partir des taux d'actualisation établis pour FIDA14;  
 CFD<sub>j</sub> = flux de trésorerie provenant du décaissement au titre du prêt à la période j.

### D. Autres considérations

6. **Taux d'actualisation utilisé pour calculer l'élément de libéralité.** Le calcul du taux d'actualisation est important, car il détermine l'élément de libéralité et, par conséquent, l'attribution de voix aux États membres qui accordent un prêt

cessionnel de partenaire. Pour les prêts concessionnels accordés au cours de FIDA14, la méthode de calcul du taux d'actualisation utilisée pour déterminer l'élément de libéralité restera globalement la même que celle approuvée pour FIDA13, comme décrit ci-après.

7. **Économie nette sur les coûts.** La méthode tient compte des économies qui peuvent être réalisées si le FIDA a recours aux prêts concessionnels de partenaires plutôt que d'emprunter aux conditions du marché.
8. Pour déterminer le taux d'actualisation approprié, le coût d'emprunt supposé pour le FIDA a été calculé sur la base d'une approximation des coûts de financement du Fonds et des ajustements nécessaires pour tenir compte de l'échéance plus longue des prêts concessionnels de partenaires par rapport à l'échéance moyenne des emprunts du FIDA. Concernant les emprunts du Fonds non libellés en dollars des États-Unis, un swap de devises a été simulé pour déterminer la marge moyenne de financement à ajouter au taux de financement au jour le jour garanti (SOFR).
9. Afin de convertir la marge de financement variable en un coût de financement à taux d'intérêt fixe, on a simulé un swap de taux d'intérêt en appliquant les deux échéances proposées pour les prêts concessionnels de partenaires.
10. Un calcul similaire a été réalisé pour les quatre autres monnaies. Dans ce cadre, le taux de financement en dollars des États-Unis a servi de point de départ pour déterminer les taux de financement dans les autres monnaies (simulés en utilisant un swap de devises différé de deux ans, ce qui correspond au temps moyen prévu de décaissement d'un prêt concessionnel de partenaire). Les moyennes pondérées des cinq monnaies ont ensuite été calculées pour déterminer les taux d'actualisation en DTS.
11. **Taux d'intérêt plancher.** Un taux d'intérêt plancher s'appliquera dans le cas des prêts concessionnels de partenaires libellés dans des monnaies pour lesquelles l'équivalent du taux de 1% en DTS (taux d'intérêt maximal des prêts concessionnels de partenaires) est négatif. Dans un tel cas, l'État membre prêteur appliquerait un taux à 0% dans la monnaie du prêt en question (ce taux d'intérêt nul pouvant aussi résulter de l'association d'un prêt à un taux plus élevé et d'un don additionnel). Le plancher de 0% implique que le taux d'intérêt du prêt sera supérieur à l'équivalent du taux maximum de 1% en DTS. Dans un souci d'égalité de traitement des États membres, on s'appuiera sur le taux d'intérêt de 0% du prêt concessionnel de partenaire et le versement d'un don additionnel pour calculer le total de l'élément de libéralité du prêt et, partant, déterminer les droits de vote et le respect du principe de la contribution minimum sous forme de don.
12. **Dons additionnels.** Si le versement d'un don additionnel est requis (que ce soit pour atteindre le taux d'intérêt plancher requis ou parce que l'État membre souhaite appliquer un taux d'intérêt supérieur au taux maximum), le montant de ce don sera calculé à partir de la valeur actuelle de l'écart dans les flux de trésorerie futurs entre les paiements au titre du taux d'intérêt final et les paiements au titre du taux d'intérêt maximum. Le taux d'actualisation indiqué au tableau 2 servira à calculer la valeur actuelle. L'État membre pourra verser le don additionnel en plusieurs tranches à condition que le prêt concessionnel de partenaire soit assorti du même calendrier de décaissement et que la valeur actuelle du versement au titre du don reste identique.

## Note technique sur l'encaissement anticipé des contributions de base à la reconstitution des ressources

1. Le mécanisme d'encaissement anticipé des contributions de base à la reconstitution des ressources a été créé durant la Douzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA12) et conservé durant FIDA13.
2. À la suite d'une modification apportée en février 2021 à l'Accord portant création du FIDA, l'abattement ou le crédit généré par l'encaissement anticipé des contributions ouvre droit à des voix de contribution<sup>45</sup>.
3. Pour FIDA14, le mécanisme, tel que décrit dans la présente annexe, restera inchangé.
4. En règle générale, les États membres du FIDA paient dans les trois ans la totalité du montant nominal de leur contribution de base à la reconstitution des ressources, selon les modalités indiquées dans leur annonce de contribution ou dans un instrument de contribution. Le plus souvent, le calendrier prévoit les versements suivants: année 1 – 30% du montant nominal total; année 2 – 35%; année 3 – 35%; il est également possible de payer en trois tranches égales.
5. À partir de ce calendrier d'encaissement type, et conformément aux pratiques des autres institutions financières internationales, les États membres pourront aussi verser leur contribution selon un calendrier d'encaissement accéléré.
6. Le montant après abattement correspond à la valeur actuelle nette (VAN) des encaissements accélérés, calculée en appliquant un taux d'abattement établi pour le cycle de reconstitution des ressources.
7. Compte tenu de la nature des contributions de base (à savoir des fonds propres), et du fait que le produit des encaissements anticipés sera investi dans le portefeuille de liquidités, le taux d'abattement de référence sera fonction du rendement estimé des placements de ce portefeuille, de manière à préserver la viabilité financière du FIDA. Si le taux de rendement attendu des placements est négatif, il sera supposé nul dans le cadre de ce mécanisme, et l'encaissement anticipé des contributions ne donnera lieu à aucun abattement.
8. Pour FIDA14, le taux d'abattement appliqué aux versements anticipés des contributions est fixé à 3,2%, ce qui correspond au rendement annuel estimé des placements du portefeuille de liquidités du FIDA<sup>46</sup>.
9. La figure 1 présente un exemple d'encaissement anticipé dans lequel l'État membre verse 96,8 millions d'USD, soit la VAN du montant nominal total d'une contribution annoncée de 100,00 millions d'USD. Le montant nominal de la contribution de base sera intégralement comptabilisé dans calcul du niveau de ressources obtenu par rapport à la cible de la reconstitution, et les droits de vote seront attribués sur la base de ce montant nominal (annonce de contribution ou instrument de contribution), tel que retenu dans le calcul de l'abattement.
10. Dans le cas où l'État membre paierait un montant supérieur à la VAN du calendrier d'encaissement type, la différence (par rapport au montant de la VAN) sera portée à son crédit. Ce crédit sera affecté en priorité à la couverture des arriérés de contribution éventuellement dus par l'État membre au titre de précédentes reconstitutions des ressources. Si aucun arriéré de contribution n'est imputable à l'État membre, le crédit sera comptabilisé à titre de contribution de base supplémentaire dans le calcul du niveau de ressources obtenu par rapport à la cible

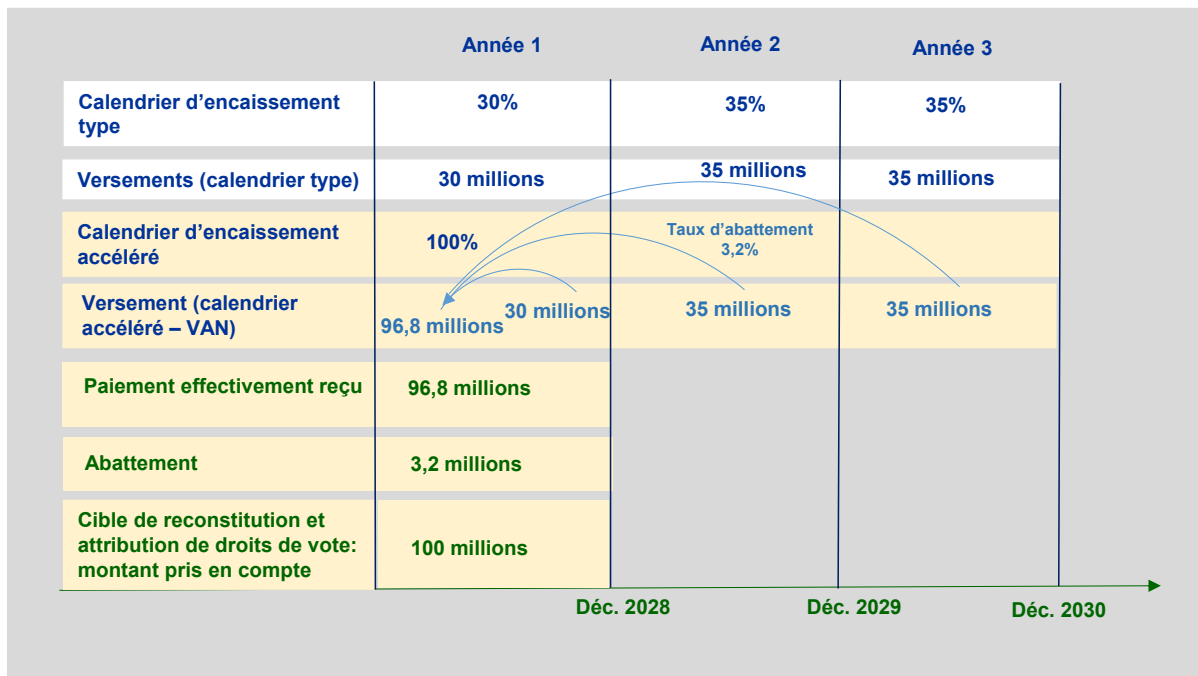
<sup>45</sup> Plus précisément, la section 3 b) de l'article 6 de l'Accord portant création du FIDA tel que modifié dispose que « l'élément de libéralité de tout prêt de partenaire consenti à des conditions favorables et l'abattement ou le crédit généré par l'encaissement anticipé des contributions sont considérés comme des "contributions versées", et les voix de contribution sont réparties en conséquence ».

<sup>46</sup> Sur la base du rendement absolu du portefeuille de placements constaté en 2022.

de reconstitution actuelle, et des droits de vote seront attribués à hauteur de ce crédit.

Figure 1

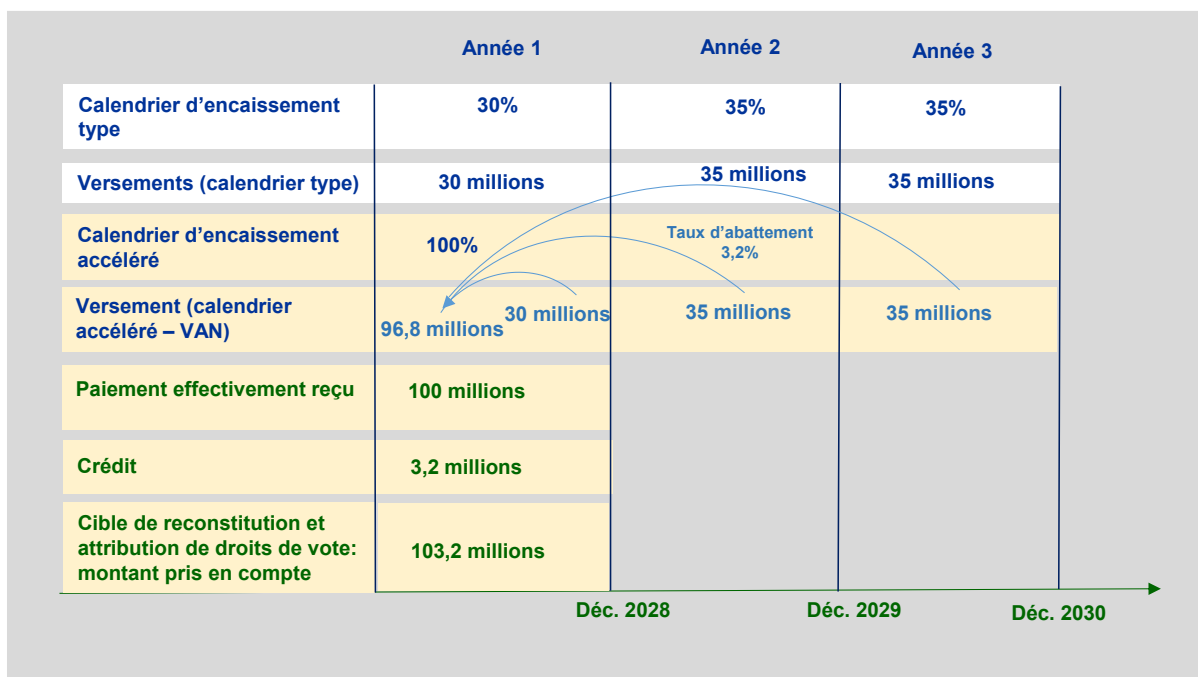
**Mécanisme d'encaissement anticipé et calendrier dans l'hypothèse d'une annonce de contribution de base de 100 millions d'USD et d'un encaissement anticipé de la VAN, soit 96,8 millions d'USD, en une seule tranche l'année 1**



11. La figure 2 présente un exemple d'encaissement anticipé et de crédit. Dans cet exemple, la VAN s'élève à 96,8 millions d'USD, mais l'État membre verse 100,00 millions d'USD. Cette opération génère un crédit de 3,2 millions d'USD.

Figure 2

**Mécanisme d'encaissement anticipé et calendrier dans l'hypothèse d'une annonce de contribution de base de 100 millions d'USD et d'un encaissement anticipé de 100 millions d'USD, en une seule tranche l'année 1**



12. Le taux d'abattement de référence s'appliquera à toutes les contributions de base à FIDA14 (d'un montant supérieur ou égal au montant plancher de 10 millions d'USD) qui seront encaissées conformément aux règles exposées dans la présente note technique. Le montant plancher est mis en place en raison du montant très faible de l'abattement qui serait obtenu pour des contributions d'un montant inférieur, et parce que les coûts de transaction sont élevés pour le FIDA comme pour l'État membre, indépendamment du montant de la contribution.
13. Le calendrier d'encaissement des contributions a des répercussions sur les liquidités et la base de ressources du FIDA. Par conséquent, les États membres qui souhaitent se prévaloir de l'option d'encaissement anticipé des contributions doivent communiquer le calendrier précis des versements accélérés lorsqu'ils annoncent leur contribution ou, au plus tard, lorsqu'ils déposent leur instrument de contribution. Les dépôts sous forme de billets à ordre ou de lettres de crédit ne donneront lieu à aucun abattement.

## Note technique sur les contributions additionnelles de base pour le climat

1. Les contributions additionnelles de base pour le climat ont été instaurées durant FIDA13. Pour FIDA14, il est proposé que ce mécanisme, tel que décrit dans la présente annexe, reste inchangé.
2. **Objet.** Il est proposé de conserver les contributions additionnelles de base pour le climat, qui constituent un nouvel apport au financement de base du FIDA, et visent à faire progresser la mobilisation et la bonne gestion des financements climatiques pour aider plus efficacement les petits producteurs à s'adapter au climat et à en atténuer les effets. Il s'agit d'une option de contribution additionnelle de base à FIDA14, visant à: i) mieux inscrire d'entrée de jeu les activités liées au climat dans la conception et l'exécution des projets ordinaires, en maximisant l'efficacité et l'impact tout en minimisant les coûts de transaction pour les bénéficiaires, les contributeurs et le FIDA; ii) mieux tirer parti des singularités de l'architecture financière du FIDA, en élargissant à la fois le programme de prêts et dons et le volume total de financement climatique catalysé par le FIDA par le jeu de l'effet multiplicateur; iii) donner aux États membres la possibilité d'apporter des contributions de base axées sur le climat, et ce au titre de la reconstitution des ressources, c'est-à-dire versées et programmées d'emblée, de manière efficiente.
3. **Impact sur les ressources disponibles pour l'élaboration des programmes.** Les contributions additionnelles de base pour le climat ne donnent pas lieu à la création d'un fonds ou d'un programme spécial. Elles s'ajoutent aux fonds propres du FIDA, et font donc augmenter les ressources disponibles pour l'ensemble des pays bénéficiaires au titre soit du Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP), soit du Mécanisme d'accès aux ressources empruntées (MARE), conformément aux critères d'admission en vigueur. Les pays admis à bénéficier du SAFP (à savoir les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et, à certaines conditions, les petits États insulaires en développement<sup>47</sup>) reçoivent des « compléments de financement pour le climat » (répartis en utilisant le SAFP) à hauteur du montant total des contributions additionnelles de base pour le climat reçues. Les pays qui empruntent au titre du MARE (à savoir les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure) en profitent également puisque les contributions en question font partie des fonds propres du FIDA, sur lesquels celui-ci pourra faire jouer l'effet de levier, conformément à la Politique d'adéquation des fonds propres du FIDA, pour accroître les ressources empruntées mises à disposition dans le cadre du MARE.
4. **Régime d'allocation du SAFP.** Les compléments de financement pour le climat sont alloués aux pays admissibles avant le début du cycle de FIDA14, selon un calendrier et des modalités alignés sur les allocations prévues au titre du SAFP. Ces compléments sont uniquement affectés aux activités relevant de projets ordinaires du FIDA pouvant bénéficier d'un financement climatique. Les montants alloués sont présentés au Conseil d'administration pour information, comme pour le SAFP. Le reliquat inutilisé des compléments de financement pour le climat correspondant à tel ou tel pays est reversé aux autres pays admissibles, sans entamer pour autant les allocations qui leur reviennent au titre du SAFP, ce qui permet au FIDA d'ajuster en fonction de la demande la partie de ses ressources de base pour le climat. Dans le même ordre d'idées, les pays qui ont accès au MARE, et non au SAFP, bénéficient de l'accroissement des financements sous l'effet de l'augmentation de la capacité d'emprunt du FIDA résultant des contributions additionnelles de base pour le climat. L'utilisation du surcroît de ressources généré

<sup>47</sup> La version actuelle des Principes et critères applicables aux financements du FIDA prévoit des dispositions particulières pour permettre aux petits États et aux pays en situation de fragilité d'accéder aux ressources concessionnelles du FIDA.

par ces contributions est, de la même manière, soumise aux modalités et conditions habituelles d'accès au financement au titre du MARE pour chaque pays, dans le cadre du mécanisme existant, dont le principe de fonctionnement consiste à répondre à la demande tout en tenant compte des critères de gestion du risque financier en vigueur au FIDA.

5. **Modalités et conditions de financement.** L'ensemble des financements climatiques générés par les contributions additionnelles de base pour le climat (les compléments de financement pour le climat pour les pays pouvant bénéficier du SAFP, et l'augmentation des ressources du MARE) est mis à disposition suivant les modalités et conditions de financement habituelles applicables à chaque pays, y compris ceux qui ont droit à des dons au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette. Les pays accédant aux financements via le MARE le font selon les modalités de ce même mécanisme, tandis que ceux qui accèdent aux financements au moyen du SAFP reçoivent les ressources par l'intermédiaire de ce système. Nombre des pays les plus vulnérables au climat sont aussi surendettés et bénéficient donc d'un financement intégralement constitué de dons<sup>48</sup>. Tout remboursement s'ajoute aux ressources de base ordinaires du FIDA.
6. **Activités à financer.** Les compléments de financement pour le climat sont intégrés dès le départ dans la conception des projets ordinaires du FIDA afin d'appuyer davantage des activités d'adaptation climatique ou d'atténuation, pour autant qu'elles présentent des retombées positives en matière de restauration et de promotion de la biodiversité et qu'elles relèvent à 100% du financement climatique suivant les méthodes des banques multilatérales de développement. L'éventail des activités entrant en ligne de compte correspond aux activités financées à partir des contributions de base ordinaires dans le cadre du programme de prêts et dons du FIDA, et comptabilisées comme financement climatique. Conformément aux priorités des États membres, les financements portent principalement sur des activités liées à l'adaptation. Les activités du Fonds durant FIDA14 concernant le climat, l'environnement et la biodiversité s'inscrivent dans la **Stratégie 2025-2031 pour le climat, l'environnement et la biodiversité**<sup>49</sup>.
7. **Améliorer l'efficacité de la conception, de la supervision et de l'exécution.** Les compléments de financement pour le climat, qui s'intègrent aux ressources disponibles pour chaque pays en sus de l'allocation qui leur revient habituellement au titre du SAFP, doivent être utilisés pour élaborer de nouvelles opérations ou des financements additionnels durant FIDA14. À ce titre, ils sont toujours associés à d'autres financements du FIDA afin d'accentuer la prise en compte des enjeux climatiques dans le cadre d'investissements plus larges, et ne sont pas utilisés pour financer des projets distincts. Ils font donc pleinement partie du processus global de conception et d'examen des projets, de sorte que les activités liées au climat sont intégrées d'emblée dans la logique d'intervention des projets, ce qui permet d'en améliorer la conception et d'en accroître l'impact. Cette approche contribue également à réduire au minimum les coûts de transaction qui surviennent habituellement lorsque des fonds supplémentaires pour le climat sont mobilisés auprès de sources extérieures au FIDA ou ajoutés à un stade ultérieur dans des projets en cours. Les opérations qui s'appuieront sur ces compléments bénéficient comme à l'ordinaire de la supervision du FIDA et de son appui à l'exécution.

---

<sup>48</sup> Parmi les 20 pays les plus vulnérables au climat (d'après l'indice établi par la Global Adaptation Initiative de l'université de Notre-Dame [ND-GAIN]) qui ont reçu des allocations au titre du SAFP durant FIDA12, 10 ont reçu des dons à hauteur de 100% du financement accordé, 5, des prêts extrêmement concessionnels, 3, des prêts particulièrement concessionnels et 2, des prêts consentis à des conditions mixtes. Le Soudan du Sud, qui n'est pas noté sur l'échelle ND-GAIN, a également reçu un financement intégralement constitué de dons. ND-GAIN est un indice largement utilisé qui mesure l'exposition et la sensibilité d'un pays aux effets négatifs des changements climatiques ainsi que sa capacité à s'y adapter. Il est calculé par la ND-GAIN.

<sup>49</sup> [EB 2025/145/R.14](#).

8. **Établissement de rapports.** Sachant que les contributions additionnelles de base pour le climat font partie des ressources de base du FIDA, les résultats qui en relèvent sont consignés au regard du Cadre de gestion des résultats de la reconstitution et inclus dans les rapports sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE) et concernant les thématiques transversales (RIME). Le Rapport sur l'action climatique, qui concerne l'ensemble des activités du FIDA en lien avec le climat, contient également des informations à ce sujet. Le financement de l'action climatique est suivi en appliquant les méthodes des banques multilatérales de développement.
9. **Conséquences quant à la part du programme de prêts et dons réservée à l'action climatique.** Les contributions additionnelles de base pour le climat sont considérées comme relevant à 100% du financement climatique. Comme pour FIDA13, dans le cadre de FIDA14, le niveau de financement climatique du programme de prêts et dons, tel que convenu à la consultation, s'applique indépendamment du niveau des contributions additionnelles de base pour le climat mobilisées.
10. **Communication de l'information sur les financements climatiques.** Le FIDA fait état de ses engagements en matière de financement climatique à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) en utilisant les méthodes des banques multilatérales de développement. L'OCDE a confirmé que les contributions additionnelles de base pour le climat peuvent être comptabilisées à 100% comme financement climatique, et a félicité le FIDA pour cette innovation. Le FIDA sait que certains États membres préfèrent utiliser la méthode des marqueurs de Rio dans leurs propres rapports sur le financement climatique. Il fournit donc également des informations complémentaires en appliquant cette méthode.
11. **Questions de gouvernance:**
  - i) **Droits de vote.** Les contributions additionnelles de base pour le climat ouvrent droit à des voix dans la mesure où: i) elles forment une sous-catégorie des contributions additionnelles apportées au Fonds; ii) elles sont proposées aux conditions générales de prêt auxquelles les pays récipiendaires peuvent prétendre; iii) elles génèrent des remboursements qui viennent abonder les ressources de base du FIDA. Les autres types de contributions additionnelles apportées au FIDA comprennent les contributions de base, l'élément de libéralité des prêts concessionnels de partenaires et l'abattement ou le crédit généré par les encaissements anticipés.

Pour préserver la prééminence des contributions de base et pallier le risque de substitution, les contributions additionnelles de base pour le climat ouvrent droit à **deux fois moins** de voix que les contributions de base ordinaires (50 voix pour 158 millions d'USD de contributions). À tous autres égards, les droits de vote sont déterminés conformément à la formule standard prévue à l'alinéa a) ii) de la section 3 de l'article 6 de l'Accord portant création du FIDA. Les contributeurs ne reçoivent que 57% des voix créées par leurs contributions. Conformément aux règles du FIDA, les 43% de voix restants résultant des contributions additionnelles de base pour le climat sont répartis à parts égales entre tous les États membres (y compris ceux qui n'ont pas versé de contribution additionnelle de base pour le climat) à titre de voix de Membre. En outre, le nombre total de voix nées des contributions additionnelles de base pour le climat dans le cadre d'une reconstitution ne peut pas dépasser 50% du total de voix créées par d'autres contributions additionnelles. Les contributions additionnelles de base pour le climat ne remettent donc pas fondamentalement en cause l'équilibre entre les États membres ou entre les listes, et les droits de vote restent étalés sur l'ensemble des Membres.

Les voix sont allouées à l'État membre contributeur, conformément à la formule, dès le versement de l'apport.

- ii) **Risque de substitution.** De façon à atténuer le risque de substitution entre les contributions additionnelles de base pour le climat et les contributions de base des États membres à la reconstitution des ressources, il est demandé à ces derniers d'annoncer des contributions de base à FIDA14 d'un montant équivalent au moins à 100% de leur dernière contribution de base, en valeur nominale et dans la même monnaie, pour obtenir les voix liées aux contributions additionnelles de base pour le climat. Cette disposition évite le risque de substitution au niveau de chaque État membre. Les États membres dans l'incapacité d'annoncer une contribution de base à FIDA14 d'un montant équivalent au moins à 100% de leur contribution à la dernière reconstitution des ressources peuvent tout de même apporter des contributions additionnelles de base pour le climat, sans toutefois qu'il en résulte une création de voix.
- iii) **Rattachement aux cibles de reconstitution des ressources.** Les contributions additionnelles de base pour le climat sont prises en compte dans la cible générale de reconstitution des ressources. Des cibles claires et distinctes sont toutefois prévues dans le cadre de financement des contributions de base, des contributions additionnelles de base pour le climat et des prêts concessionnels de partenaires, chacune de ces modalités ayant son rôle à jouer dans le financement général du programme de prêts et dons.
- iv) **Approbaton des financements.** La gouvernance des contributions additionnelles de base pour le climat et l'approbaton des prêts ou dons financés par les compléments de financement pour le climat, qui suivent les mêmes modalités que celles applicables aux autres opérations financées par le FIDA, échoient au Conseil d'administration.
- v) **Contributions apportées par des partenaires autres que les États membres.** Les États non membres ou autres partenaires peuvent apporter une contribution spéciale à utiliser conformément au mécanisme des contributions additionnelles de base pour le climat, suivant la pratique établie et le cadre juridique applicable aux contributions spéciales. Ils ne reçoivent aucun droit de vote, ne participent pas aux cibles de reconstitution des ressources, ne peuvent poser aucune condition à l'emploi des fonds et ne jouent aucun rôle dans la gouvernance des fonds.